LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

1870 1970

Vol. 58—No 1[illegible] SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 3 JUIN 1970 PRIX [illegible]

Un recteur laïque nommé au Collège de St-Boniface

Le Collège de St-Boniface vient de franchir une étape importante dans son histoire en se donnant un laïque comme recteur. C'est ce qu'a affirmé le président du Conseil administratif du Collège, le juge Alfred Monnin, en annonçant officiellement, lundi dernier, que M. Roger Saint-Denis, présentement vice-doyen associé de la faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, avait accepté de devenir le premier recteur laïque du Collège de St-Boniface. M. Saint-Denis succède au Père Stéphane Valiquette, S.J., qui doit reprendre son travail cet été au Centre Oecuménique de Montréal.


M. Roger Saint-Denis

Né à Montréal, M. Saint-Denis fit ses études au Collège Sainte-Marie. Il obtint son baccalauréat ès Arts de l'Université de Montréal et plus tard un baccalauréat en arpentage et un diplôme d'ingénieur de l'Université Laval.

Il s'inscrit à l'école supérieure du département de génie civil du Massachussets Institute of Technology et à l'Institute of Geographical Exploration de l'Université de Harvard.

M. Saint-Denis fut, tour à tour, ingénieur forestier, attaché au bureau d'Economie forestière, à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval, secrétaire-gérant général de la Fédération coopérative forestière du Québec, ingénieur-en-chef adjoint de la Québec North Shore Paper Co. et de l'Ontario Paper Co. et professeur titulaire d'arpentage.

De 1958 à 1963, il fut d'abord adjoint au doyen de la faculté des Sciences pures et appliquées de l'Université d'Ottawa, professeur titulaire de géodésie et directeur du département de géodésie, puis en 1965 il devint vice-doyen associé de la faculté des Arts, avec rang de professeur titulaire de mathématiques.

Membre de la Corporation des Ingénieurs forestiers du Québec, de la Société des traducteurs et interprètes du Canada, de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, M. Saint-Denis a aussi été très actif dans les mouvements éducatifs et francophones en Ontario. Il fut conseiller du comité de l'éducation des adultes du Collegiate Institute Board d'Ottawa ainsi que du Comité consultatif pour la création du Collège Algonquin ainsi que de l'Ontario Curriculum Institute. Il a été président de l'Institut des sciences pures et appliquées, de l'Alliance Française d'Ottawa-Hull et de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa. Le nouveau recteur du Collège de Saint-Boniface est depuis mars 1970 commissaire du Conseil consultatif des districts bilingues.

Le premier recteur laïque du Collège assumera officiellement ses fonctions à compter du 1er juillet. M. Saint-Denis est marié et père de quatre enfants. Sa famille s'installera à Saint-Boniface au courant de l'été.

Nouvel essor

Le juge A. Monnin a de plus annoncé, au cours de sa conférence de presse de lundi, que le Collège s'engagera bientôt dans de nouveaux programmes qui lui permettront de mieux répondre aux besoins des étudiants francophones. Huit nouveaux cours seront offerts dès cet automne alors que l'on prévoit une augmentation de 14 pour cent

(Suite à la douzième page)

L'école française d'Ottawa

La Cour refuse l'injonction demandée

TORONTO — La Cour suprême de l'Ontario a renvoyé, cette semaine, la demande d'injonction de l'Association des contribuables de langue anglaise d'Ottawa, qui voulait empêcher la Commission scolaire de la capitale fédérale de transformer l'école secondaire Champlain en une institution d'enseignement de langue française; le Champlain High recevait jusqu'ici des élèves de langue anglaise.

Le juge C. D. Stewart a déclaré dans son jugement qu'il "n'y a pas de raison, à mon avis, pour que le défendant soit empêché de créer une école de langue française..."

Lors de la présentation de la demande de bref d'injonction, le 6 mai, les représentants de l'Association avaient également demandé que le tribunal rende nulle et non avenue la décision de la Commission, adoptée le 10 février dernier, prévoyant le changement du français à l'anglais.

Le magistrat a conclu que la décision avait été prise par les commissaires parce qu'il semblait y avoir suffisamment d'élèves de langue française dans la section ouest d'Ottawa pour justifier la création d'une deuxième école secondaire.

Le juge a précisé que, comme l'avait souligné la Commission, c'était "pour éviter les dépenses qu'impliquerait la construction d'une autre école que les élèves de langue anglaise avaient été dispersés".

M. Gordon Henderson, d'Ottawa, qui représentait la Commission scolaire, a affirmé qu'aucun des élèves présentement inscrits ne subirait d'inconvénients graves. Le plan prévoit des classes de neuvième en français à compter de l'année scolaire 1970-71, période au cours de laquelle le cours complet en langue anglaise sera maintenu.

Le juge a également souligné que la Commission avait prévu que tous les élèves de langue anglaise présentement inscrits auraient le temps de terminer leur cours secondaire avant que l'élimination de l'enseignement en langue anglaise ne soit un fait accompli.

"Les étudiants de ce quartier qui veulent poursuivre leurs études en anglais seront inscrits dans l'une ou l'autre des quatre autres écoles d'Ottawa", a précisé le magistrat.

John Turner

La révision constitutionnelle doit tenir compte de la force du PQ

OTTAWA — Les gouvernements d'Ottawa et des provinces se doivent de réexaminer la question de la révision constitutionnelle compte tenu de la vigueur dont le Parti québécois a fait preuve lors des élections législatives du Québec, a déclaré jeudi dernier le ministre de la Justice, M. Turner, qui s'est empressé d'ajouter qu'il est à son avis trop tôt pour apprécier pleinement la portée de ces élections sur l'avenir du Québec et du Canada.

Il est évident, toutefois, que les gouvernements doivent revoir l'ensemble du programme et des priorités de la révision constitutionnelle afin de déterminer quelle sera l'incidence sur les consultations fédérales-provinciales de la force manifestée par le PQ le 29 avril.

M. Turner n'en a pas dit davantage sur cette question. Il parlait alors au début de la première réunion de la commission mixte spéciale (Sénat-Chambre des communes) de la constitution qui tiendra des séances dans chacune des provinces du pays.

C'est en français que M. Turner a évoqué les résultats des élections québécoises. L'unité nationale, a-t-il dit, demeure l'objectif majeur de la révision constitutionnelle; c'est pourquoi la situation qui prévaut au Québec, en particulier le "profond malaise" dont témoigne le comportement de beaucoup de Québécois est un sujet de grande préoccupation.

La victoire décisive des libéraux au Québec, malgré le caractère fédéraliste de leur programme, a encore dit M. Turner, "ne saurait être interprétée comme une solution définitive au problème". En conséquence, les travaux de la commission parlementaire contribueront notablement à sonder l'opinion publique et à jalonner les voies de la réforme.

Cette commission, qui compte 20 députés et 10 sénateurs, se réunira dans la capitale pendant toute la durée du mois de juin. Elle étudiera en particulier les étapes qui ont marqué depuis deux ans la révision constitutionnelle et entendra des spécialistes sur les propositions fédérales tendant à modifier la constitution.

En septembre, la Commission poursuivra ses travaux hors de la capitale. Elle s'arrêtera d'abord au Manitoba qui célèbre cette année le centenaire de son entrée dans la Confédération. Les dates et les lieux des réunions seront rendus publics ultérieurement.

Le but de ces audiences transcanadiennes, selon les paroles mêmes des coprésidents, M. Mark MacGuigan (député libéral de Windsor-Walkerville) et le sénateur Maurice Lamontagne, sera de "cristalliser l'attention du public sur les problèmes constitutionnels et de connaitre les réactions des Canadiens à ces problèmes".

Il y a cent ans avec Louis Riel

L'Acte du Manitoba sans amnistie

Du 15 au 28 mai 1870, la délégation de la Rivière-Rouge ou, plus exactement, son chef, le curé Ritchot de St-Norbert, discute fermement et ne cesse d'importuner Georges-Etienne Cartier. La liste des droits préparée au cours de l'hiver par l'Assemblée générale de la colonie de la Rivière-Rouge sert de base à l'élaboration de l'Acte par lequel le Manitoba doit être reconnu membre de la Confédération canadienne.

Ritchot insiste en particulier pour que l'on y inscrive par écrit une amnistie générale, exonérant les membres du Gouvernement Provisoire (et ceux qui ont agi sous ses ordres) de tout geste séditieux ou subversif à l'endroit du Dominion. Ritchot veut aussi savoir pourquoi le gouvernement du Canada entend envoyer dans le Nord-ouest une expédition militaire commandée par le colonel G. Wolseley.

L'Acte du Manitoba est finalement présenté aux Communes et, le 12 juin 1870, il est adopté par 120 voix contre 11. Quand, le vendredi 17 juin, le curé Ritchot arrive au Fort Garry, il a avec lui une copie de l'Acte. La clause sur l'amnistie n'est pas inscrite dans la liste des droits civiques. Malgré toute l'insistance de Ritchot, on a exclu ce point comme n'appartenant pas à la formation d'une province. Cependant, par suite de ses nombreuses discussions avec Cartier, MacDonald et le gouverneur général Sir John Young, Ritchot est convaincu qu'à toutes fins utiles, l'amnistie est accordée. Le gouverneur général en particulier lui a affirmé que, puisque l'affaire relevait de la Couronne (le Canada n'ayant aucune juridiction sur les territoires au temps des "troubles"), il n'avait pas à s'inquiéter: sa Majesté la Reine accorderait certainement l'amnistie.

L'Acte décrète que la nouvelle province s'appellera "Manitoba", ce qui signifierait en langue crise: "le dieu qui parle". Ses habitants se gouverneront eux-mêmes; ils enverront des représentants au Parlement canadien. Ses frontières épouseront d'assez près celles de la colonie d'Assiniboia. Le reste des "Terres de Rupert" sera gouverné par Ottawa qui en établira le siège administratif à Fort Garry.

Le Manitoba n'aura pas juridiction sur ses terres publiques. Elles relèveront du fédéral. Cependant, les premiers occupants auront droit à leur titre. De plus, 1,400,000 acres de terre seront réservées pour les Métis.

Enfin, le français et l'anglais seront les langues officielles de la nouvelle province et les diverses confessions religieuses jouiront de la garantie de leurs droits en matière d'éducation.

La loi entrera en vigueur le 15 juillet 1870. Entre temps, Louis Riel continuera à être le gouverneur attitré de la colonie jusqu'à l'arrivée du lieutenant-gouverneur.

Cette entente ne laisse pas d'inquiéter Riel. Trois points en particulier lui causent des appréhensions: premièrement, le silence de l'Acte du Manitoba sur l'amnistie; deuxièmement, la nouvelle d'une expédition militaire vers la Rivière-Rouge et, troisièmement, l'hostilité grandissante de l'Ontario à l'endroit des Métis français.

Riel expose ses craintes au curé Ritchot et à Mgr Taché. Celui-ci s'efforce de le rassurer: une amnistie générale et complète a été promise.

Néanmoins, Riel n'est pas tranquille. (à suivre)

SOMMAIRE

L'Aube à l'envers en page six

Ne pas manquer, cette semaine, la première tranche de la conférence de M. Hervé Cyr sur "L'école reflet de la société", en page 4.

P. 2 —
Nouvelles des centres manitobains
P. 3 —
Petites notes de St-Boniface et des environs
Billet du mercredi
P. 4 —
Editoriaux
Nos lecteurs nous écrivent
P. 5 —
Nouvelles de Saskatchewan
Nouvelles agricoles
P. 6 —
L'Aube à l'envers
Récit du Centenaire
P. 7 —
Les sports
P. 8 —
Feuilleton
Chronique religieuse
Avis de décès
P. 9 —
Page féminine
Courrier de Louise
P. 10 —
Films
Radio (Manitoba et Saskatchewan)
Télévision
P. 11 —
Petites annonces
Nouvelles internationales
P. 12 —
St-Boniface



Le premier ministre Ed Schreyer a reçu, hier après-midi, un groupe d'arrière-petits-neveux et nièces du célèbre curé Ritchot, de Saint-Norbert, qui eut tant à faire comme délégué de la Rivière-Rouge pour préparer l'entrée du Manitoba dans la Confédération. On voit ci-dessus le premier ministre présentant un souvenir de la province à M. Rhéal Ritchot, le doyen du groupe. Les visiteurs québécois sont venus au Manitoba à l'occasion du congrès de la Société d'Histoire de l'Eglise canadienne qui s'est ouvert aujourd'hui au Collège de St-Boniface. Ils sont de la région de l'Assomption, à quelque 30 milles de Montréal. Le curé Ritchot était originaire de l'Assomption. Il fut une des plus importantes figures des événements de 1869-70. (Photo Service d'Information du Gouvernement)

St-Malo

Rencontre des pionniers

Le comité de réception de St-Malo a fait parvenir des invitations aux pionniers âgés de 70 ans et plus, qui demeurent ou ont demeuré à St-Malo, pour une rencontre, le jeudi 9 juillet, organisée par les Filles d'Isabelle qui travaillent avec le comité du centenaire de la paroisse.

Si un nom ou l'autre a été oublié, veuillez contacter Mme Noël Marcotte, St-Malo, Manitoba, qui se fera un plaisir d'ajouter ce nom à la liste des invités.

Ce qui sauve, c'est de faire un pas. Encore un pas. C'est toujours le même pas que l'on recommence. (Antoine de Saint-Exupéry)

50e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Arbez, de Ste-Anne

STE-ANNE — Parents et amis se réunissaient le 16 mai à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Arbez. Une messe fut célébrée en l'église de Ste-Anne-des-Chênes aux intentions des jubilaires. Les petits-enfants de ces derniers, Jocelyne et Claude Arbez, ainsi que M. Adrien Jubinville, exécutèrent quelques cantiques de circonstance. A l'issue de la messe, parents et amis se réunirent pour un souper et une fête intime. M. Robert Arbez agissait comme maître de cérémonies. Le docteur F. P. Doyle proposa le toast aux jubilaires.

Le Père M. Dionne, C.Ss.R., curé, et le maire du village, M. Jos. Tougas, adressèrent chacun un message de félicitations aux héros de la fête. Puis vint la lecture de messages reçus d'outre-mer; la famille de Mme Arbez voulant s'unir au moins en pensée aux heureux événements de cette journée. D'autres lettres de félicitations provenant de plusieurs députés furent aussi lues. Le premier ministre et le lieutenant-gouverneur du Manitoba, ainsi que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, adressèrent eux aussi leurs voeux aux jubilaires. La bénédiction papale fut présentée par M. André Arbez.

Mme F. P. Doyle se fit l'interprète de la famille quand elle lut une adresse qui exprimait les sentiments d'amour et de reconnaissance qui animaient le coeur de chacun des enfants des jubilaires.

Etaient présents à la fête les cinq enfants de M. et Mme Joseph Arbez: Robert, de Ste-Anne, André, de St-Boniface, Madeleine (Mme Ernie Toffan), d'Atikokan, Ont., Marie-Thérèse (Mme F. P. Doyle), de Ste-Anne, et Gérard, de La Salle, ainsi que de nombreux parents et amis de St-Claude, Haywood, St-Boniface, St-Norbert et Ste-Anne.

En quelques mots choisis, M. et Mme Joseph Arbez remercièrent la famille qui avait organisé cette fête et tous ceux qui, par leur présence, avaient contribué à faire de cette journée une occasion mémorable.

Aubigny

Soirée du centenaire

C'est à Aubigny, samedi prochain le 6 juin, qu'aura lieu, à la salle paroissiale, la fameuse soirée du centenaire. Attention jeunes et vieux! Si vous avez eu la patience de laisser grandir votre barbe, vous aurez la chance d'être gagnant d'un prix offert par les juges de bon goût. En plus, toutes les dames qui, avec leurs doigts de fées, ont pu se confectionner de jolies robes anciennes, sont invitées à venir en faire une démonstration.

Parmi les trois jeunes candidates choisies pour concourir comme reine, Betty Guillou, Diane Sabourin et Diane Saurette, celle qui sera couronnée recevra aussi un joli cadeau qui saura sûrement lui plaire.

L'orchestre "Les Riots" saura égayer l'assistance tout au cours de la soirée dansante. N'oubliez donc pas la soirée du 6 juin.

St-Norbert

L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques ont élu le nouvel exécutif suivant pour l'année 1970: présidente, Mme Marcel Ferré; 1ère vice-présidente, Mme Frank Sherwood (comité d'éducation); 2e vice-présidente, Mme Claude Dupuis (comité spirituel); 3e vice-présidente, Mme Raymond Bacon (comité social); trésorière, Mme Aimé Bourgeois; secrétaire, Mme Arthur Jutras. L'aumônier est l'abbé Léo Couture, curé.

Les dames du nouvel exécutif comptent sur l'appui et la coopération de toutes leurs compagnes pour accomplir le travail de la Ligue. Elles invitent également toutes les autres dames de la paroisse à s'unir au groupe afin de poursuivre ensemble leur travail dans un geste d'amitié et de fraternité.

Voici les buts pour lesquels la Ligue a été inaugurée et qu'il est bon de méditer de temps à autre: 1) Grouper les femmes catholiques d'expression française et de s'engager chrétiennement dans la société d'aujourd'hui; 2) Avoir l'esprit ouvert à tout ce qui peut nous faire grandir comme personne humaine; 3) Devenir des femmes émancipées et épanouies.

Le 9 mai dernier avait lieu, dans la paroisse, le 7e congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques. L'assistance fut très nombreuse et nous remercions l'équipe diocésaine de nous avoir présenté un programme aussi varié et intéressant. Merci également à notre comité paroissial de réception qui a accompli sa tâche avec charme et dévouement.

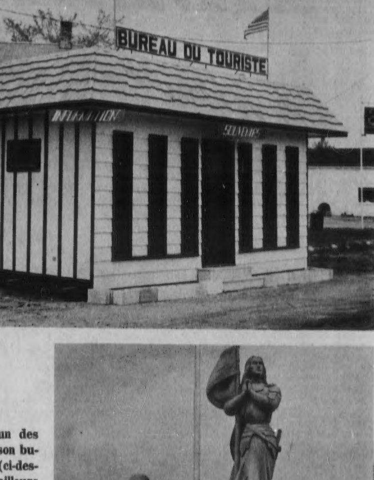
Réunion mensuelle

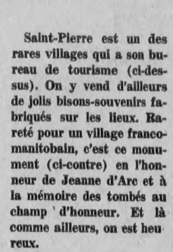
Le mercredi 20 mai avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue. Après une messe à 7 h 30 du soir, célébrée par notre aumônier, toutes se rendirent à la sacristie pour l'assemblée, sous la présidence de Mme Ferré.

On fit remarquer que notre Livre de Recettes (The Best Yet) continue à faire sensation. Désigné par Mme Jeanne Benoit comme le meilleur livre de recettes de l'année, il continue à nous attirer des commandes de dames à travers tout le Canada. Pour celles qui aimeraient en acheter des exemplaires, ils sont en vente au comptoir du livre à la Baie ou encore à la Caisse Populaire de St-Norbert. Sans contredit, ces recettes "vous feront bien manger".

Les membres de la Ligue semblent toutes solidaires pour que la catéchèse à l'école secondaire soit enseignée par des spécialistes et elles continueront des démarches en ce sens jusqu'à ce que le projet devienne une réalité.

Félicitations aux dames de la Ligue; vous avez beaucoup fait durant l'année écoulée. Dans tous les domaines vous vous êtes révélées des adultes responsables; tantôt prêtes à rendre de multiples services à qui vous tend la main; tantôt porteuses de bonheur à nos vieillards des hospices; tantôt aidant de vos deniers les missionnaires du Brésil ou les lépreux. Vous avez bien "partagé votre temps, vos talents, vos biens".





Saint-Pierre est un des rares villages qui a son bureau de tourisme (ci-dessus). On y vend d'ailleurs de jolis bisons-souvenirs fabriqués sur les lieux. Rareté pour un village franco-manitobain, c'est ce monument (ci-contre) en l'honneur de Jeanne d'Arc et à la mémoire des tombés au champ d'honneur. Et là comme ailleurs, on est heureux.



Le Concours canadien de Labour au Manitoba

C'est l'attraction des grands champs à labourer qui a attiré les premiers colons à s'établir au Manitoba. En effet, c'est la charrue qui a permis la production des récoltes qui ont placé le Manitoba au premier rang de l'agriculture canadienne.

Cette année, le Manitoba célèbre son 100e anniversaire de fondation, c'est pourquoi il convient que le Concours National de Labour soit tenu dans cette province. Organisé par le Conseil Canadien des Laboureurs, en collaboration avec l'Association provinciale des Laboureurs du Manitoba, ce grand concours de labour aura lieu les 24 et 25 juin, sur la ferme de M. L. H. Smith, à Portage-la-Prairie.

Le mercredi 24 juin, en plus du Concours provincial de Labour du Manitoba, il y aura un concours de labour entre les trois provinces de l'Ouest canadien pour la détermination du grand champion laboureur de l'Ouest.

Le jeudi 25 juin aura lieu le Concours National auquel participeront les équipes formées des champions laboureurs de chacune des sept provinces canadiennes membres de l'organisation nationale.

Les deux grands vainqueurs de ce tournoi national, en plus de se mériter les honneurs du trophée Esso, représenteront le Canada au Concours mondial de Labour qui aura lieu en 1971.

Ste-Agathe

Projet du centenaire

L'institutrice et les élèves de 6e année de Ste-Agathe ont été heureux de collaborer au projet du centenaire du Manitoba par un échange entre les élèves de deux écoles différentes du 24 au 30 mai. Onze élèves de Ste-Agathe, auxquels se joignirent quatre élèves de Letellier, se rendirent à Brandon où ils furent hébergés dans des familles de cet endroit.

Les élèves de Ste-Agathe et de Letellier, habitués à la campagne, ont joui de la vie de la ville et d'un programme d'activités très bien préparé. Ce qui les a le plus frappés fut le tour en avion, le mercredi soir, et le jeu de golf, le jeudi, sur un terrain réservé aux enfants.

De leur côté, les parents de Ste-Agathe reçurent ensuite 14 élèves de Brandon, qui ont semblé très intéressés aux activités organisées par les élèves de Ste-Agathe. Le lundi 25 mai, ils se rendirent visiter la ferme expérimentale à Glenlea; le mardi il y eut randonnée jusqu'à Lockport, visitant sur leur passage le musée du 'Lower Fort Garry", l'ancienne église St-Andrews et le remarquable musée Dunlop. A leur retour ils s'arrêtèrent au parc Kildonan et au Rainbow Stage. Le mercredi ils visitèrent la mine de gypse d'Aubigny et son industrie de poterie. Le jeudi ils allèrent à Winnipeg, longeant le canal de dérivation de la rivière Rouge et se rendirent d'abord au Planétarium pour aller ensuite visiter la salle du centenaire, le nouvel hôtel de ville, l'édifice Richardson, le palais législatif, le campus de l'Université de Manitoba, faisant un arrêt au Collège St-Paul, et enfin la piscine Pan-Am. Le vendredi est consacré à la visite du musée de St-Boniface et aux ruines de la basilique. Le soir, un souper, gracieuseté de l'Association Parents et Maîtres, fut servi par quelques dames. La journée se termina par des jeux préparés par les professeurs, MM. R. Toupin et L. Robert.

L'institutrice et les élèves de 6e année de Ste-Agathe désirent remercier le surintendant de la Division de la Rivière-Rouge, M. Bourbonnais, la directrice, Soeur Pauline, les gens de Brandon qui ont si bien reçu les élèves de Ste-Agathe et les parents de Ste-Agathe qui ont accueilli leurs camarades de Brandon, enfin tous ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit à rendre cet échange d'élèves fructueux.

Missionnaire

La famille Albert Péloquin était heureuse d'accueillir, le samedi 23 mai, leur fille, Soeur Annette, missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, à Likuni, Malawi. Partie en février 1961, elle passera environ six mois au Canada.

"Faire des gorges chaudes"

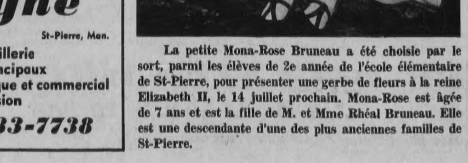
C'est s'égayer aux dépens de quelqu'un ou de quelque chose, c'est s'en moquer, en rire. On disait autrefois "faire une gorge chaude". La locution tire son origine d'un terme de fauconnerie: on appelle proprement **gorge** la partie supérieure de l'estomac d'un oiseau de proie, qui se nomme vulgairement "poche". Par métonymie, le mot désigne ce qui entre dans la gorge, l'aliment qu'on donne à l'oiseau.

"Faire gorge chaude", c'est, en parlant d'un oiseau de proie, se délecter de la chair d'un animal vivant ou récemment tué. (Extrait du "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)

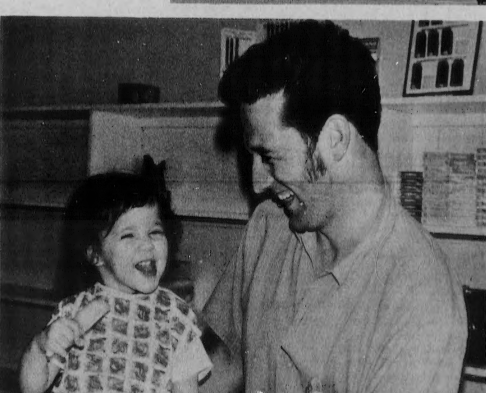
La Broquerie

Malades

Prompt rétablissement à M. J.-W. Verrier, à Mme Alexina Freynet et au petit Roberto Torcutti, hospitalisés ou en convalescence à la maison.



La petite Mona-Rose Bruneau a été choisie par le sort, parmi les élèves de 2e année de l'école élémentaire de St-Pierre, pour présenter une gerbe de fleurs à la reine Elizabeth II, le 14 juillet prochain. Mona-Rose est âgée de 7 ans et est la fille de M. et Mme Rhéal Bruneau. Elle est une descendante d'une des plus anciennes familles de St-Pierre.



Le club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes a tenu sa journée de réalisation

NOTRE-DAME — La journée de réalisation du club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes eut lieu le jeudi 21 mai en la salle paroissiale, 69 membres ayant complété leurs projets. Quarante-deux articles de couture étaient en étalage, ainsi que 23 d'artisanat, deux d'art culinaire et deux projets individuels. Chacun des membres se vit décerner un ruban du centenaire pour ses efforts.

Les tabliers, confectionnés par Diane Mao et Lynne Durand, furent choisis pour être envoyés à l'exposition agricole de Carman, ainsi que la jupe d'Irène Fouasse, la robe de Nicole Lesage et les ensembles d'Agnès Fouasse, Lucille Lecoq, Nicole Deroche, Claudette Bosc et Jocelyne Le Néal. Un panier et un filet confectionnés par Jacques Meyer, un sac à souliers tricoté par Aline Roch et un gilet par Guy Mao, des taies d'oreiller brodés par Alice Barsalou, un plateau d'aluminium gravé par Rose-Marie Delaquis, un chat rembourré et cousu par Gisèle Pantel, un cadre de mosettes fait par Aline Lesage, un panier tressé par Michèle Meyer, une veste crochetée par Marielle Pantel, et un article de cuivre ciselé par Marguerite Barsalou furent aussi choisis pour être exposés le 9 juillet. L'économiste ménagère, Mme Graham, a demandé à Pierre et Agnès Mao d'exposer aussi leur projet individuel à Carman afin qu'on les compare avec les autres de la région.

Les demoiselles qui furent choisies pour prendre part au défilé de mode au Rally à Baldur, le 4 juillet, furent: Mariette Bosc, Françoise Lesage, Nicole Deroche, Lucille Lecoq, Agnès Mao, Evelyne Lecoq et Jocelyne Le Néal. Rachel Bosc et Evelyne Lecoq furent invitées à participer à la compétition des centres de table, le 4 juillet, à Baldur.

Des certificats de 5 ans furent décernés à Denise Delaquis, Nicole Deroche, Lucille Lecoq, Marguerite Barsalou, Diane et Michèle Meyer; des sceaux de 6 ans à Pierre Mao, Monique et Françoise Lesage et Jocelyne Le Néal; de 7 ans à Mariette Bosc et Agnès Fouasse; de 8 ans à Claudette Bosc.

Merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu donner de leur temps durant l'année, sans quoi ces travaux n'auraient pu être accomplis.

Jocelyne Le Néal,
Rédactrice.

Dunrea

Fête au village

Le samedi 23 mai fut une journée mémorable pour Mme Jos. Gagnon (Marie-Jeanne Hémery), puisqu'elle célébrait en ce jour son 81e anniversaire de naissance. Si elle n'avait été avertie à l'avance, ses nombreuses amies qui venaient la fêter l'auraient trouvée à gratter dans son jardin, car elle est encore très active avec son énergie de bretonne.

Elle reçut avec plaisir et émotion les bons souhaits usuels et de jolis cadeaux, puis de gaies causeries furent échangées. On se serait cru dans une ruche d'abeilles.

Un excellent goûter fut servi par la fille et la petite-fille de l'héroïne du jour, Mmes Ed. Beaupré et Alphée Labossière. Les nombreuses petites chandelles qui ornaient le gâteau de fête furent éteintes en un souffle vigoureux au milieu des éclats de rire de toutes les amies. On se sépara à regret tout en se donnant rendez-vous pour l'an prochain.

Abjuration

Récemment, l'abbé P. Morand, curé, avait le bonheur de recevoir dans l'Eglise deux nouveaux membres: Mlles Marilyn Hyrich, de Belmont, et Heather Hamilton, de Glenboro, qui reçurent le baptême et firent leur première communion. Son apostolat n'est pas vain; il s'y donne de tout son coeur!

Club 200

Au dernier tirage, les élus du sort furent Mme Théodore Boulet, MM. Arthur Paradis et Pierre Tétro. Les responsables étaient Mmes Arthur Boulet et Pierre Tétro et M. Luc Bisson.

Le 100 Nons en randonnée dans les Laurentides

Grâce à un octroi du Gouvernement fédéral, et la généreuse contribution des Franco-Manitobains, le 100 Nons a pu encore une fois cette année se rendre au Québec pour présenter un spectacle à la population de St-Jérôme et rencontrer au cours d'un séjour de quatre jours un groupe de jeunes de la Belle Province.

Ce furent quatre jours bien remplis pour les 15 participants du Manitoba. Ils venaient d'un peu partout: Joanne Gosselin, de St-Malo, Gérard Curé, de St-Pierre, Michèle Frenet, de Ste-Anne, Lina Legal, de St-Adolphe, Tom Heppenstal, de St-Vital, Arlette Comeault, de St-Jean-Baptiste, et les autres de St-Boniface.

Certains préférèrent faire le trajet par train, d'autres prirent l'avion. Tous se rencontrèrent au Laurentien à Montréal, le vendredi soir 15 mai. On passa alors une agréable soirée à la Cave des Moines.

Le lendemain, les St-Jérômiens venaient nous chercher pour nous amener à la résidence des Pères Jésuites où nous attendait un succulent déjeuner. C'est là que nous rencontrions les jeunes de St-Jérôme et tôt dans l'après-midi notre groupe était dispersé dans les différentes familles.

Le soir même, au Collège Lionel-Groulx, le 100 Nons présentait son spectacle à un auditoire des plus sympathiques. Au dire de tous, ce fut un réel succès. Plusieurs se dirent étonnés de la qualité de voix de nos jeunes artistes.

Après le spectacle, une chaude réception nous attendait chez les Chevaliers de Colomb de St-Jérôme. On mangea, on chanta jusqu'aux petites heures du matin.

Le dimanche 17 mai, les St-Jérômiens nous avaient préparé une belle randonnée au Mont-Tremblant. Les jeunes Manitobains s'exercèrent à l'alpinisme, plusieurs pour la première fois, ce qui fit que le soir venu l'on était heureux de se retrouver en vie.

Heureusement, un bon souper nous attendait chez Jos. Maltère, suivi d'une soirée récréative à St-Jérôme.

De l'avis de tous lundi vint trop tôt. C'était déjà le moment du départ. Après tant d'heureuses rencontres, après de beaux jours faits de rires, de chants, de "joie de vivre" il fallut se quitter. Sur l'avion nous ramenant à Winnipeg, les coeurs étaient beaucoup plus tristes. Ainsi va la vie. On se reprendra.

Merci à St-Jérôme pour ces jours de joie, merci à tous ceux qui nous ont permis cette expérience. Sans oublier cette dame qui nous écrit une gentille lettre: "Je suis pauvre mais je veux quand même offrir ma contribution au 100 Nons. Aussi je vous envoie un dollar". Merci Madame, ce fut notre plus beau don.

Le publiciste

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Nos comités

Afin de répondre à plusieurs questions qui m'ont été envoyées, six comités principaux, dirigés par un président des 6-Points, doivent tenir une réunion mensuelle pour coordonner les efforts.

Ces six comités ou 6-Points sont le comité d'activités catholiques, le comité des activités du Conseil, le comité des activités fraternelles, le comité de recrutement et conservation, le comité de publicité et le comité d'activités familiales. Il y a aussi le comité des malades qui vous demande de communiquer tout renseignement au frère Cancade. Téléphone: 247-3838.

La soirée sociale du 23 mai n'a pas été un succès, malheureusement. Il n'y avait qu'une trentaine de personnes. Sans doute que ceci est imputable au beau temps et au manque d'avis suffisants. La prochaine fois, espérons que le "coordonateur" se réveille...

Tout est en marche pour le pique-nique du 14 juin. Comme par les années passées, soyons coopératifs. Ne refusez pas de faire votre part pour assurer le succès de cet événement annuel qui est organisé pour le plaisir de vos enfants, surtout. Une carte routière sera incluse dans la prochaine lettre du Grand Chevalier.

Après-Tout

Précieux-Sang

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques du Précieux-Sang invite toutes les dames de la paroisse à venir prendre un repas à la "Fortune du Pot" dans la salle paroissiale, à 6 h 30 du soir, le mardi 9 juin. Toutes les dames sont bienvenues. Apportez votre plat favori ainsi que votre couvert.

Remerciement

Les Dames Auxiliaires de l'Institut National Canadien pour les Aveugles désirent remercier chaleureusement les Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg de leur généreuse contribution de tourtières, confectionnées par Mme U. Forcier.

Ces tourtières ont ajouté une note très canadienne-française à la journée annuelle des aveugles, tenue récemment à l'Auditorium de Winnipeg. Un sincère merci à toutes.

Mlle Louise-Lucille Théoret, de St-Boniface, vient de recevoir la médaille de bronze offerte à la personne se méritant les plus hautes notes en français en dernière année des Arts. Elle reçut son baccalauréat ès arts avec concentration en français lors de la récente collation des diplômes à l'Université de Manitoba. Mlle Théoret est la fille de M. et Mme Marcel Théoret, autrefois de St-Adolphe, et fit ses études primaires et secondaires à cet endroit. Elle suivit ses cours universitaires au Collège St-Paul.

Nouveaux diplômes de l'Université de Manitoba

Certificat en Education

Carole-Ange Le Néal, de Notre-Dame-de-Lourdes.

David Millette, de St-Adolphe.

Baccalauréat en Economie

Denis-Joseph Roch, de St-Boniface.

Baccalauréat en Sciences

Louise-Marie Kenny, de St-Norbert.

Ci-dessus, un projet de planification du parc Provencher qui a été soumis à l'hôtel de ville de St-Boniface la semaine dernière. Selon ce plan, la rue St-Jean-Baptiste serait fermée du boulevard Provencher à l'avenue de la Cathédrale, et une fois les propriétés expropriées, le parc s'étendrait de la rue Langevin à la rue Des Meurons. De cette façon, le coin Provencher-Des Meurons (en bas, à droite) pourrait être utilisé pour le nouveau centre culturel. De plus, la superficie réservée au parc proprement dit serait agrandie de 25 pour cent et assurerait aux écoles environnantes des installations sportives vastes et modernes. Une partie du terrain, le long du boulevard Provencher, entre la St-Jean-Baptiste et la Langevin, pourrait être vendue pour des établissements commerciaux ou des maisons de rapport.

Billet du Mercredi

Nos courtespointes aussi américaines que canadiennes

De la littérature aux couvre-pieds de nos aïeules, assemblages de retailles multicolores, il n'y a pas aussi loin qu'on pense.

Car ces couvre-pieds d'autrefois, aux dessins symétriques, à ramages ou en arabesques, piqués ou ouatés plus ou moins, selon les goûts, font partie de notre histoire, nos habitudes, nos traditions, et des livres existent qui en traitent.

Ils ne sont pas nombreux, mais j'en pourrais nommer une dizaine sans beaucoup de recherches, qui sont toutefois américains, écrits en anglais, illustrés et remplis de détails savoureux, quant à l'origine et à la fabrication de couvertures à l'ancienne, dont un bon nombre devenues pièces de musées.

Ce qui amène, soit dit en passant, des points d'interrogation.

L'utilisation de chiffons anciens, rappelant des robes démodées, des culottes rapiécées aux genoux et ailleurs, des vêtements d'enfants, du linge de corps ou de la literie qui n'en pouvait plus, remonte à la nuit des temps.

On la retrouve en France, en Angleterre, en Irlande, en Hollande, et elle semble traduire partout l'extrême pauvreté des gens du peuple, qui ne laissaient rien perdre de leurs vieilleries.

Les pauvres d'Europe émigrèrent en Amérique, leurs coutumes avec eux.

* * *

C'est à se demander si l'art de la courtepointe de fabrication domestique est plus américain que canadien, ou vice-versa.

Même si, au premier abord, on est tenté de pencher pour l'ancienneté américaine, certains faits ne laissent pas d'inquiéter.

Comme, par exemple, le motif appelé étoile de LeMoyne (**Star - of - LeMoyne**), qui date de la fondation en 1718 de la Nouvelle-Orléans par Bienville, l'un des frères LeMoyne, et que l'on trouve un peu partout à travers le continent.

C'est là la forme la plus simple, donc la plus populaire, de l'étoile à huit pointes, composée de huit losanges parfois réduits à quatre, dont on compte plus de cent adaptations et variations.

On n'est pas sans savoir que, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, la **Lemoyne Star** devint la **Lemon-Star**, par besoin d'abréger, mais en marge du bon sens, car l'on imagine mal un citron-étoile, ou une étoile-citron.

Il est vrai que ces bonnes gens de la Nouvelle-Angleterre, ceux d'autrefois du moins, ne se préoccupèrent jamais beaucoup de logique en traduction, puisqu'on leur doit celle de **Les Monts verts par Lemon Fair** — ce qui met encore le citron en vedette.

Les Français non plus ne s'épuisent pas à traduire, puisque le **patchwork** et le **crazy-work** trouvent place de plus en plus dans leur langage, avec une sorte de renouveau chez eux, depuis quelques années, de la vieillotte courtepointe.

* * *

Si c'est une fascinante histoire que celle du couvre-pieds domestique en Amérique du Nord, né de vêtements usés et de tissus anciens dont on n'osait se départir, il faut noter que sa fabrication n'a pas vieilli.

Si l'on trouve dans certains musées spécialisés comme le **Wadsworth Atheneum** de Hartford (Connecticut), le **Thayer Museum** de Lawrence au Kansas, le **Henry Ford Museum** de Dearborn (Michigan), celui de la Société historique du comté de York en Pennsylvanie, quelques-unes des plus belles courtepointes en existence, il en est davantage encore dans les collections privées ou dans des familles qui les conservent d'une génération à l'autre.

Non seulement la plupart d'entre elles ne dépassent guère cent ans, mais il en est des milliers qui sont contemporaines ou à peu près, ni moins originales ni moins réussies que celles de jadis.

Ce qui prouve que l'art de les assembler avec goût ne s'est pas perdu, qu'il se perpétue au contraire, qu'il s'affine et se perfectionne, car les oeuvres nouvelles égalent les vieilles sans les dépasser, mais avec plus de recherche, semble-t-il, dans le sujet, les motifs, l'agencement des teintes et des couleurs.

Quelques-unes sont de véritables merveilles, qui rendraient malade Madame Françoise Gaudet-Smet dans sa retraite de Claire-Vallée: le fameux **Saw Tooth** de la collection de Mrs. W. A. Jeffers, qui date de 1920; l'**Indiana Puzzle**, de la même collection et aussi de 1920; l'incroyable **Grandmothers' Flower Garden** de Mlle Lulu Charles, qui ne remonte qu'à 1930 et se compose de plus de 8,000 pièces hexagonales; la **Rose Cross** d'inspiration coloniale, datée de 1931, due à Mlle Virginia Green Holloway, qui est, sauf erreur, de la Caroline du Nord.

L'Illettré

Dimanche dernier, à la salle du Club Traverse, il y eut l'initiation de vingt nouveaux membres du 4e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Ce sont: à l'arrière, de gauche à droite, MM. Jos. Legault, Emile DeConinck, Denis Godard, Omer Marcoux, Clovis Jeanson et Denis Kenny; au centre dans le même ordre, Oris Aquin, Philippe Jeanson, Henri Lagarde, Roland LaFlèche, Roméo Audette et Ben Souyerie; en avant, Louis Perrin, Jean-Guy Hurtibise, Albert Jeanson, André Roussin, Roland Trudeau, Léo Fluet et Gérard St-Onge. Le Père A. Lacerte, O.M.I., était absent.

Nomination à l'ONF

M. Hugo McPherson, commissaire du gouvernement canadien à la cinématographie et président de l'Office national du film, a annoncé récemment la nomination de M. Gilles Dignard au poste directeur de la production française de l'ONF. M. Dignard est diplômé de l'Université d'Ottawa; il a également étudié à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et, en administration, à l'Université de Sherbrooke.

M. Dignard a été précédemment directeur du personnel de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme et administrateur des spectacles de La Ronde, à l'Expo 67. Entré au service de l'ONF en février 1968, M. Dignard a occupé successivement les postes de chef de bureau de production et d'assistant-directeur de la Production française.

Il succède à M. Jacques Godbout.

"Le temps s'ouvre"

Le dimanche 7 juin, à 2 h 30 de l'après-midi, CBWFT présentera la dernière émission de la série "Le Temps s'ouvre".

Thème: "L'Eglise entre hier et demain". Le Père Legault dégage quelques conclusions et essaie de cerner le portrait nouveau de l'Eglise telle qu'elle apparait aujourd'hui. Son invité, le Père Julien Harvey, trace à grands traits l'évolution religieuse des dix dernières années et laisse soupçonner quelques facettes de l'avenir de l'Eglise.

Vous avez aimé cette deuxième série "Le Temps s'ouvre"? Ou encore auriez-vous voulu autre? Le jour, l'heure de l'émission vous convenaient-ils? Nous serions très intéressés à recevoir vos commentaires, vos suggestions, vos opinions, etc. Tout ceci est important si nous voulons que ces émissions se poursuivent l'an prochain.

Ces programmes furent réalisés par CFTM-TV, canal 10 de Montréal. Ce n'est que par la gracieuseté de la Société Radio-Canada et de CBWFT qui, à notre demande, a accepté d'offrir chez nous la série "Le Temps s'ouvre". Ce n'est que par vos lettres, vos brefs commentaires qu'il sera jugé si oui ou non nous devons poursuivre ces émissions l'automne prochain.

Veuillez adresser vos lettres soit à l'Office des Communications Sociales, Centre de Pastorale, 622, rue Taché, St-Boniface, soit à CBWFT, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg 2.

Communiqué

ÉDITORIAL

A quand la planification?

La manifestation devant l'hôtel de ville de St-Boniface, la semaine dernière, n'a pas réglé grand-chose si ce n'est de convaincre les conseillers que leur intention de céder un coin du parc Provencher pour la construction du centre culturel n'a pas rencontré les faveurs d'un certain public. Cependant cela n'arrange rien. Il reste encore à savoir où on le construira ce centre et quelle contribution la ville sera prête à y consentir. On verrait mal une ville qui a hérité du titre de capitale de la vie française dans l'Ouest et, partant, d'une certaine responsabilité à l'endroit d'un Canada bilingue et biculturel, se faire donner une maison de culture sans rien fournir de sa part.

Mais en ce domaine comme en bien d'autres, on se demande si le conseil municipal de St-Boniface a des objectifs bien définis. On a l'impression qu'il manque de vision, de plans d'avenir. — A noter ici que si nous parlons du conseil, nous impliquons aussi l'ensemble des citoyens des deux groupes linguistiques, car le conseil de ville est à l'image de ceux qui l'élisent. — Nous savons, par exemple, que le conseil a son comité d'urbanisme. Mais qu'a-t-il produit jusqu'ici? Par le passé et la semaine dernière des citoyens ont soumis des suggestions pour l'aménagement du secteur qui va de la rue Taché à la rue Des Meurons et de la rue Goulet à la rue Messager. Certes ce ne sont que des suggestions, mais va-t-on s'en servir comme d'un point de départ pour des projets plus vastes et plus coordonnés? L'expérience passée permet d'en douter. A-t-on jamais songé à intéresser tous les citoyens de ce secteur, ce qui comprend les institutions religieuses aussi bien que les établissements commerciaux et les simples petits propriétaires, à un programme d'urbanisme où auraient place tous les aspects de la vie urbaine, aussi bien les arts, la culture et l'histoire que le commerce, l'éducation, la religion et les loisirs? Pas à notre connaissance.

Rien d'étonnant alors que la question du centre culturel soit traitée sans trop d'enthousiasme. On sait que depuis deux ans, le conseil a repoussé catégoriquement toute demande d'exemption de taxe faite par l'organisme en charge du centre culturel actuel.

Rien d'étonnant alors que l'on ne saisisse pas tout à fait le rôle particulier d'une maison de la culture dans notre société. On peut même se demander si la ville a été sincère quand elle a offert un coin du parc Provencher. Il n'en coûte rien de faire des offres que l'on prévoit qu'elles seront tellement contestées qu'il faudra les retirer.

Si, au contraire, la ville a été vraiment sincère dans son offre au point qu'elle est prête à la remplacer par l'équivalent de la valeur impliquée dans son geste initial, elle devrait alors faire l'acquisition d'un autre terrain et le céder à bail au centre culturel. Ou bien, et ce serait encore tout à fait conforme à la générosité de sa première offre, qu'elle acocrde tout simplement une exemption de taxes au centre culturel. Et à ceux qui voudraient l'accuser de favoriser un club privé, qu'elle réponde que la capitale de la vie française dans l'Ouest se doit de contribuer de façon tangible et certaine à la destinée d'un Canada bilingue et biculturel. Si, au conseil de ville, il se trouve des gens qui n'acceptent pas cela, qu'ils démissionnent. On n'a que faire de gens qui ne veulent pas d'un Canada tel que le comprenait, entre autres, l'Acte du Manitoba de 1870, alors que l'injustice ne l'avait pas encore adultéré.

J.-P. A.

A qui appartiennent les nuages?

A-t-on le droit de s'emparer des nuages pour en extraire la pluie fécondante au profit de ceux sur les terres de qui ils passent?

Oui, disent les uns, car les nuages sont comparables à du gibier qui, étant **res nullius** peut être approprié par n'importe qui.

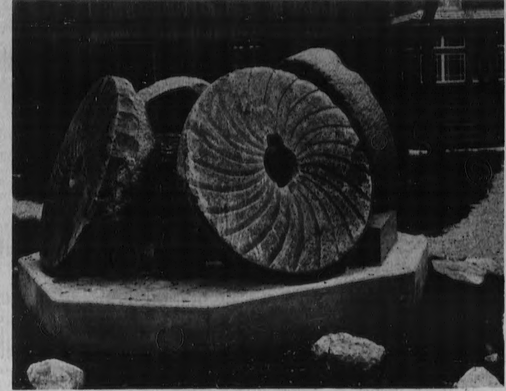
Non pas, ripostent les autres: ces nuages, porteurs d'eau, sont assimilables à des sources qu'on ne saurait détourner de leurs cours et dont on ne peut priver ceux qu'elles alimentent habituellement.

On voit qu'il faudra que la loi décide entre ces thèses et dise de quelle manière, et sous quelles responsabilités, on est autorisé à capter ou à chasser les nuages.

(Information Larousse)

Parmi les néologismes

Nous lisons dans le "Nouveau petit Larousse": "**Fiabilité** n. f. Probabilité de fonctionnement sans défaillance d'un dispositif dans des conditions déterminées, et pour une période de temps défini".



Devant la façade du Musée de St-Boniface on peut remarquer les meules du moulin de Louis Riel, père, le meunier de La Seine. Ce moulin existait vers 1851.

L'école reflet de la société

N.D.L.R. — Nous commençons aujourd'hui la publication du texte intégral de la conférence que M. Hervé Cyr prononça devant les Educateurs Franco-Manitobains, lors de leur assemblée annuelle, le 8 mai dernier. M. Cyr est le responsable de l'orientation du programme des écoles de langue française de l'Ontario.

par Hervé Cyr

— I —

A — Le premier siècle de la Confédération canadienne

Disons d'abord que lorsque l'entité politique canadienne fédérative est née en 1867, ce fut une colonie britannique dont la dualité linguistique n'apparaissait au point de vue constitutionnel que dans l'article 133 de l'A.A.B.N. imposant le bilinguisme législatif à la fonction publique fédérale et à la fonction publique du Québec. George-Etienne Cartier sembla avoir oublié qu'au dehors du Québec, vivait alors 150,000 Canadiens parlant le français. Il n'a réussi à les protéger que par le biais concernant les écoles confessionnelles de l'article 93. Le système scolaire qui s'élabore dans les provinces ne fut pas établi selon une division des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française. Rien dans la loi de l'Amérique du Nord britannique n'oblige expressément une province à avoir des écoles pour la minorité française ou anglaise de sa population.

Dans les provinces où toutes les écoles subventionnées étaient en principe neutres et anglaises, les francophones ont été amenés à réclamer que leurs écoles soient françaises et confessionnelles. Ils soulevaient ainsi un double problème et les gouvernements étaient davantage portés à accorder une importance plus grande à l'un des deux aspects, le caractère confessionnel, parce qu'il touchait un groupe plus nombreux, c'est-à-dire tous les catholiques d'une province, anglophones et francophones. En faisant cause commune avec d'autres catholiques, dans le but d'obtenir des écoles confessionnelles, les francophones n'ont pas réussi à s'assurer de garanties pour leur langue. L'expérience a abondamment prouvé que, bien qu'on ait toujours présenté la langue française comme la gardienne de la foi, les autorités religieuses et scolaires ont été beaucoup moins disposées à faire de la religion la gardienne de la langue.

Les francophones se sont trouvés en de trop nombreuses circonstances doublement minoritaires: ils formaient une minorité linguistique au sein d'une minorité religieuse. La conclusion s'impose donc presque d'elle-même: en posant le problème de l'école d'abord en termes confessionnels, plusieurs groupes francophones ont singulièrement compliqué et aggravé leur situation sur le plan culturel. En réalité, il eût été beaucoup plus facile de rendre confessionnelle l'école française que de franciser l'école confessionnelle.

a) Manitoba

Votre province fut vraiment celle qui la première mit à l'épreuve les intentions des dirigeants de notre pays. Le pacte confédératif était-il conçu pour permettre à deux groupes linguistiques et culturels de faire route commune pour édifier un Canada uni, mais voué à reconnaître la dualité des deux peuples en présence en 1867? Le pacte confédératif devait-il, plutôt, créer deux solitudes, deux ghettos qui n'ont de commun que les plus opiniâtres affrontements?

On créait alors en 1870 un système scolaire manitobain bipartite comprenant une section catholique et une section protestante dirigée chacune par un surintendant, comme au Québec d'alors. Vinrent par la suite une immigration massive, dans votre province, d'anglophones de l'Ontario et des Iles Britanniques et d'un nombre également considérable d'Européens des différents pays d'Europe. Il y eut également l'affaire de Louis Riel, le vilain ou le martyr. Que Dieu me garde de vouloir vous rappeler les compromissions éternelles entre les Sbaretti, Merry del Val, Laurier, Greenway, etc.

Lorsqu'en 1890, le Manitoba décida de ne reconnaître la langue française que comme un squelette, une matière à l'emploi du temps de l'école, et que la confessionnalité devenait morribonde étant reléguée au dernier article de la journée d'école, et qu'enfin, en 1916, la province adoptait une législation visant à supprimer l'une des deux langues officielles de la province et les écoles confessionnelles, les Canadiens français constatèrent alors que les tribunaux et le gouvernement fédéral étaient peu empressés à protéger les droits de leurs compatriotes vivant dans les autres provinces de la Confédération. Cela se produisait après avoir cru qu'avec Laurier, au poste de premier ministre, le Canada deviendrait enfin pour les Canadiens français une patrie véritable, c'est-à-dire un pays dont la politique générale tiendrait compte de leur présence et de leurs aspirations.

Ainsi, on plaçait l'école manitobaine française sous le boisseau et elle entrait alors dans la solitude de la géographie de votre province. Dans les endroits isolés, les communautés francophones les plus denses pouvaient passer outre à la loi et grâce à la détermination de votre Association d'Education et à des accommodements bénéfiques de fonctionnaires qui fermaient volontiers les yeux, on a maintenu, ici et là, l'attachement à sa langue et l'espoir de jours plus sereins. Dès que les écoles francophones voulurent sortir peu à peu de leur isolement, ce fut au prix d'un recul de la langue maternelle dans un système provincial anglophone. L'école française manitobaine du premier siècle de la Confédération est bien le reflet de la société canadienne: de l'époque du timbre-poste bilingue, de la monnaie bilingue, et de la diète des miettes qui permettent aux plus vigoureux seulement de survivre.

b) Ontario

Et si nous feuilletons l'histoire de l'Ontario maintenant on voit que l'usage du français comme langue d'instruction dans les écoles remonte aux premiers établissements français. La langue ne fut pas alors un problème, car les distances et les accidents géographiques avaient formé des îlots linguistiques homogènes qui ne craignaient aucunement l'assimilation et la disparition. Pendant de nombreuses années, on créa des écoles primaires enseignant en français et en anglais sans que la question de langue ait prêté beaucoup à discussion.

C'est en 1880, lorsque des gens en nombre toujours croissant quittèrent le Québec pour les industries de l'Ontario, que la controverse des langues commença. La question des langues devint brûlante en Ontario en 1913 avec l'adoption du règlement 17 qui interdisait l'usage du français comme langue d'enseignement après la première année d'école et qui voulait ainsi procéder à l'anglicisation des francophones.

Rappelons-nous qu'en juillet 1912, 1,200 Canadiens français venant de tous les coins de la province affirmaient leur volonté de vivre selon leurs aspirations. Tenant compte des moyens de transport de ce temps-là et de l'étendue du territoire, cette réalisation constituait un exploit extraordinaire et démontrait clairement le haut niveau de fierté et de solidarité qui régnait alors. On forma l'Association d'Education de l'Ontario qui mena le combat contre ce règlement pendant 15 ans. L'ironie du sort a voulu que le Commissaire Merchant qui avait recommandé l'adoption du règlement en 1913, fut aussi celui qui en recommanda l'abolition en 1927.

En 1927, on instituait en Ontario, le régime des écoles bilingues, un bilinguisme assez intégral. De la première année à la huitième année de l'école élémentaire tout l'enseignement devait se faire dans les deux langues. Ce fut l'époque où les deux langues, la langue française et la langue anglaise, se disputaient le premier rang de la pensée chez les jeunes francophones. Les examens d'entrée au secondaire étaient exclusivement en anglais, à l'exception du français évidemment. L'élève entrait ainsi à l'école secondaire anglaise où toutes les matières s'enseignaient en anglais à l'exception du français.

Les résultats furent désastreux pour les jeunes francophones. Malgré des efforts inouis, la déperdition scolaire au secondaire s'est toujours montrée effarante. Quand normalement on doit retrouver 40% de la population scolaire élémentaire quelque part dans les années du cours secondaire, de la 9e à la 13e année, on ne retrouvait que 15% à 20% d'élèves francophones, et plus de la moitié de ces élèves, fréquentaient des institutions privées. L'université bilingue d'Ottawa, je devrais dire un collège bilingue plutôt, par le truchement de son école secondaire privée et des autres institutions privées, réussissait difficilement à trouver une clientèle suffisante pour offrir autre chose qu'un cours classique général. L'école normale de l'Université d'Ottawa, créée en 1927, devait se contenter d'étudiants-maîtres plus ou moins prêts à se transformer, en un an, en de véritables enseignants de langue et de culture française dans les écoles élémentaires bilingues. Quant aux enseignants du secondaire, ils étaient formés à la seule école de pédagogie de l'Ontario, The Ontario College of Education où tout se faisait en anglais.

Si la période brutale d'anglicisation ne dura que 15 ans, l'époque pernicieuse de l'assimilation lente devait se prolonger pendant 40 ans. Les Franco-Ontariens de 1927 à 1967 menèrent un combat sur tous les fronts en même temps, grâce aux structures qu'ils mirent sur pied. Des Associations comme l'Association des Enseignants de l'Ontario, l'Association des Commissaires d'Ecoles bilingues, l'Association de Parents-Instituteurs vinrent s'affilier à l'association-mère, l'Association d'Education de l'Ontario, et exigèrent, par des démarches ardues mais intelligentes, des accommodements de plus en plus substantiels pour l'éducation des jeunes francophones de l'Ontario. C'est ainsi qu'en 1967, les francophones de l'Ontario avait obtenu:

1. que l'anglais devienne langue seconde à l'élémentaire et que son enseignement débute vers la 3e année d'école.
2. que l'école secondaire permette non seulement l'enseignement du français, mais également de quelques matières en français: le latin, l'histoire et la géographie,
3. que le College of Education ait un professeur de méthodologie du français pour les étudiants-maîtres qui se destinent à cet enseignement dans les écoles secondaires.
4. que des manuels en langue française soient autorisés pour l'enseignement à l'élémentaire et pour le latin, l'histoire et la géographie du secondaire.

Et voilà, qu'en l'année de Terre des Hommes (1967), les Franco-Ontariens avaient réussi à se créer certains titres à une existence quelque peu conforme à leurs aspirations, qui voulaient favoriser l'usage et l'épanouissement de leur langue maternelle, tout en permettant d'acquérir une connaissance suffisante de la langue de la majorité anglophone de leur province. Il reste encore en 1967 le conflit de non-système d'enseignement francophone, privé de la planification, de l'orientation et de la coordination indispensable à un bon régime scolaire. Les systèmes scolaires des provinces anglophones se sont développés de façon progressive, tandis que les gouvernements de façon générale sont restés insensibles aux requêtes des minorités francophones.

La Société canadienne du premier siècle de la Confédération n'a pas permis aux écoles franco-ontariennes leur plein épanouissement, mais comme leurs confrères francophones manitobains, les francophones ontariens voient poindre le deuxième centenaire avec beaucoup d'optimisme.

(à suivre)

Le danger de la drogue menace tous les jeunes

Tôt ou tard, dans l'état actuel de notre société, on proposera à l'un de vos enfants de la marijuana, des barbituriques, des amphétamines, du LSD ou un autre stupéfiant. Saura-t-il y résister? Tel est le grave avertissement que donne, dans Sélection du Reader's Digest de juin, un père éploré dont la fille s'est suicidée à la suite d'un "voyage" au LSD.

La toxicomanie, écrit-il, est une véritable épidémie qui a pris des proportions monstrueuses. Il y a dix ans, la moyenne des gens, adolescents ou adultes, était pratiquement à l'abri du mal. Il y a encore cinq ans, le danger paraissait lointain. Il ne l'est plus. Il menace aujourd'hui toutes les familles indistinctement, quels que soient leur niveau culturel, leur fortune, leur rang social. Si on a un enfant au collège, à l'école secondaire ou même à l'école primaire, il n'est plus question de se demander s'il risque un jour ou l'autre de se trouver en danger. Il l'est déjà.

Les circonstances aidant, ce sera vraisemblablement un de ses copains qui l'incitera à la drogue. Toute la bande pressera votre fils de respirer de la colle blanche et, s'il refuse, on se moquera de lui en le traitant de peureux. On poussera votre fille à essayer des pilules amaigrissantes ou des somnifères. On lui vantera le plaisir anodin de s'offrir une légère euphorie et d'être "dans le vent".

Cela, vous ne pouvez l'éviter, car il vous est impossible de surveiller vos enfants nuit et jour. La seule chose que vous puissiez faire, c'est d'essayer très tôt d'établir avec votre enfant des relations capables d'élever une barrière protectrice entre lui et ce genre de menace. Peut-être, malgré vos efforts, échouerez-vous, mais vous aurez au moins le sentiment d'avoir fait tout votre possible.

Il conviendrait, par exemple, de multiplier les activités communes, les discussions à table, en voiture, chaque fois que vous sentez vos enfants disposés à vous écouter. Allez-y doucement, commencez par vous intéresser à un aspect ou à un autre de leur vie, et puis sachez écouter. Attachez-vous à ce qu'ils ont de meilleur; encouragez-les, faites-leur confiance, mais ne soyez pas trop complaisants.

D'autre part, si votre enfant vient à vous et reconnaît avoir goûté à la drogue, ne vous laissez pas emporter trop violemment par l'horreur ou la consternation. La réaction de panique, la contre-attaque maladroite et moralisatrice ne feront que provoquer un conflit. Que votre enfant se confie à vous est déjà un signe d'espoir, une preuve de son désir sincère d'être aidé.

L'auteur de l'article de Sélection lance enfin un appel pressant pour qu'on secoue l'apathie et l'indifférence des gens. "Je vous le répète, dit-il, nous devons mener ce combat et le mener dès maintenant. L'éducation reste notre arme la plus puissante. Si assez de jeunes décident qu'être "dans le vent", c'est refuser la drogue, l'épidémie disparaîtra d'elle-même".

Des moribonds...?

Est-ce que les journaux français de l'Ouest canadien sont des moribonds? Voilà une question qui risque d'en éberluer plusieurs. Y répondre c'est prendre conscience d'un avenir inquiétant pour ceux qui considèrent essentielle une presse francophone ouestrienne.

Au cours de la semaine dernière, deux spécialistes du Québec ont complété une vaste enquête dans l'ouest sur les conditions de vie des hebdos de langue française et quelle orientation ces journaux devraient prendre pour pallier à leurs difficultés financières.

Il est assez facile de réaliser que les critères de diffusion qui prévalent dans l'est ne sont pas applicables dans l'ouest, la dimension de la question étant différente sous tous les rapports: marché des abonnés, marché de l'annonce et nécessité du contenu. Alors qu'à l'est, un tel journal s'adresse à une communauté homogène, ici il faut penser à l'échelle d'une province si ce n'est à l'échelle de la moitié d'un pays.

Les journaux français ouestriens qu'ils soient réduits à un seul ou demeurent plusieurs se doivent d'exister, il s'agit d'une nécessité tout autant qu'un droit inhérent à la reconnaissance de la langue française.

Pour y arriver, ces journaux devront trouver une source d'argent autre que la quête, un prix d'abonnement prohibitif et, temporairement en tout cas, que le marché d'annonces locales.

Pour y arriver, ces journaux devront recueillir au sein du public un nombre valable d'abonnés, soit au moins cinquante pour cent de la population parlant le français.

Pour y arriver, ces journaux devront diffuser une information française, c'est-à-dire, diffuser en français des nouvelles intéressant la vie quotidienne des lecteurs. On est loin des nouvelles paroissiales.

Pour y arriver, la presse française ouestrienne, qu'elle soit écrite ou parlée, devra s'alimenter à une source française et non pas traduire à moitié des nouvelles anglaises.

A quoi servent les enquêtes? Sinon à démontrer clairement une situation. La présente enquête sur les hebdos démontrera un besoin, une nécessité et le peu de moyens disponibles tant financiers que rédactionnels.

Qui financera une vraie presse française maintenant que les Oblats manifestent le désir de se retirer?

Normand Ferrier Le Clerc
(Le Franco-Albertain, 20-5-70)

Nos lecteurs nous écrivent

"Débranchée..."

L'autre jour, désirant parler à un de mes amis par le truchement du téléphone, la standardiste répond: "Sorry, sir, that phone line is **disconnected** temporary". Je regarde dans mon dictionnaire pour me rassurer sur la traduction du mot "disconnected". Or, ce n'est pas "disconnecté", bien sûr, comme on serait tenté de le croire; j'ai plutôt trouvé le mot "débranchée" (electr.), qui appartient au domaine de l'électricité. Est-ce précis? D'après l'usage, il aurait fallu dire: "La ligne est **débranchée**". Ce n'est pas plus malin que cela.

Que voulez-vous? nous sommes en pays bilingue. Et chaque province du Canada établit ses lois comme elle l'entend, en dépit de la structure anglaise apparente qui nous enveloppe.

C'est pourquoi, d'après notre constitution, le Québec est demeuré **unilingue** français, tout en donnant aux Anglais le droit de gérer leurs écoles dans leur langue et selon leurs désirs. Le Québec donne l'exemple aux autres provinces en matière d'enseignement du français.

Au Manitoba, à cause de notre entourage cosmopolite, on se doit d'être **bilingue**, parlant le français à la maison et avec nos amis, et l'anglais dans le commerce et l'industrie. Car il faut se rendre compte que, de fait, l'anglais a la priorité, sauf dans l'enseignement. C'est pourquoi l'Anglais occupe les postes de commande dans les usines et les grands magasins, mais il devient bilingue **au fédéral** dans le ministère des Postes, dans les Cours du Québec, aux douanes, dans le service des trains et des avions, dans le transport, etc.

A Saint-Boniface, le soi-disant château fort des Canadiens français et dans les paroisses manitobaines, nous parlons notre langue à l'église, à l'école, au centre culturel, partout. Et encore, faut-il la bien parler? Il n'en dépend que de nous que de savoir profiter de tous ces avantages. Tout de même s'il arrive que la ligne du téléphone est "débranchée", que voulez-vous?...

Inutile de nous draper dans notre dignité... Si jamais vous visitez le Mexique, il importe de connaître quelques mots d'espagnol: "Si si, Senor, Senora, Senorita, Buenos dies, Muchas gratias, Por favor" (Oui, Monsieur, Madame, Mademoiselle, Bonjour, Merci beaucoup, s'il vous plaît). Peut-être, vous faudra-t-il avoir recours à un petit dictionnaire de poche?

Il en est de même pour nous. Il faut connaître le mot juste et savoir douter et consulter le dictionnaire.

N'avons-nous jamais pensé comme nous sommes heureux d'avoir la radio et la télévision françaises, sans oublier notre journal hebdomadaire: "La Liberté et le Patriote", pour nous aider à garder notre mentalité française reconnue un peu différente de celle du Québec, à cause de notre ambiance.

Pour ne pas gâcher notre optimisme, notre ministère provincial n'a-t-il pas l'intention d'ériger une école normale bilingue dans le but de former des enseignants de notre langue? Certes, nous sommes en mesure de faire bonne figure dans nos projets futurs.

Ne sommes-nous pas convaincus qu'une personne possédant les deux langues a meilleure chance de faire son chemin dans la vie? Demandez cela à notre maire et à notre premier ministre du Manitoba, à nos juges et à nos députés. Mais de grâce ne mêlons pas les deux langues quand nous parlons français. Soyons ce que nous sommes, marchons la tête haute et nous serons respectés.

Godias Brunet,
St-Boniface, le 24 mai 1970.

Le Centre Culturel

M. le Rédacteur,

Vous trouverez ici des commentaires et des impressions sur la protestation contre la construction d'un Centre Culturel dans le parc Provencher. Si la construction a lieu à l'angle Langevin et Provencher, cela ne nuira point à l'atmosphère monotone du parc.

Les Franco-Manitobains se plaignent qu'il n'y a pas de quoi les divertir à St-Boniface. C'est mort! Lorsqu'ils veulent construire ce "Centre", on proteste; et de plus, avec des signes anglais.

Je crois que les Franco-Manitobains "anti-progressistes" devraient se "dé-borner" et permettre cette construction nécessaire qui réalisera, avec le temps, un prestige typiquement canadien ou franco-manitobain.

Un élève de Belles-Lettres,
J.-E. Fouillard,
Collège de St-Boniface,
le 28 mai 1970.

Prière de noter...

Les lettres anonymes adressées à la Rédaction vont droit au panier! L'auteur de la lettre doit donner nom et adresse: le pseudonyme ("nom de plume") n'est pas accepté. Si la lettre est adressée au nom d'un groupe, elle doit porter le nom et l'adresse d'au moins un des signataires.

Plus la lettre est courte, plus elle est lue! Si elle est trop longue, la Rédaction se réserve le droit de l'abréger.



Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
composé et imprimé par Canadian Publishers (1970) Ltd.,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Maurice Gauthier, directeur — Jean-Paul Aubry, O.M.I., rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Chronique "touche à tout" de CFNS

Walkaton-Kiwanis: Quand il s'agit d'oeuvres sociales, CFNS est là! Un petit Canadien français a été patronné par le poste et les employés. Il a marché les 20 milles (comme beaucoup d'autres) et une coquette somme a été envoyée pour les enfants handicapés.

François Riopel: Notre journaliste se prépare sérieusement aux vacances. Il part se changer les idées à Montréal, près de Maman, la famille et... Si vous voulez connaitre la dernière mode masculine, attendez son retour... vers la mi-juillet!

Mme Riemann à son patron: "Je suis à l'heure aujourd'hui, c'est pour rattraper mon absence d'hier".

Roger Lavallée: Jamais je ne fais de fautes de français, ce sont les erreurs qui se glissent sur mes lèvres.

Impôts: Un homme politique disait un jour: nous devrions payer nos impôts avec le sourire. — Que ne l'ai-je su plus tôt, dit Mme Billo, moi j'ai payé avec de l'argent!

Mme Papen voit rouge!: On ne sait ce qui a pu la "choquer", toujours est-il que cette semaine, un de ses yeux est tout rouge!

A combien la femme? Un dollar la livre. Une de nos connaissances a des problèmes avec son poids. Malgré le régime, prescrit et suivi, elle n'a pas réussi à 'faire baisser l'aiguille de la balance. Son docteur a fait un pari avec elle. Il ne lui fera pas payer les honoraires de $1.50 obligatoires en Saskatchewan, si elle perd une livre et demie pour la prochaine visite.

Et voilà que pour compliquer les calculs, notre gérant se met à évaluer sa baisse de poids en pouces.

Heureux monde de CFNS où les soucis se chiffrent en onces et en pouces!

Emile Gaudet revient de vacances, frais et dispos. Sa femme aussi. Un 4e héritier est en vue pour bientôt... les vacances n'y sont pour rien! Faute de soleil, on a toujours leur sourire!

Le temps: Je dirai plutôt que le pays est sous prédominance écossaise. Le temps est tantôt beau et doux, puis pluvieux et froid. Le vrai régime de la douche écossaise!

L'équipe de CFNS

Poste CFNS

Horaire début été (du 1er au 21 juin 1970)

DU LUNDI AU VENDREDI

6:30—Ouverture
6:35—Prière du matin
6:40—Pour les lève-tôt
7:00—Radio-Journal
7:04—Témoignage
7:15—Chez Miville
8:00—Informations
8:10—Chronique sportive
8:15—Bonjour Compatriotes
9:30—Informations
9:34—Place aux femmes
10:30—Au fil de l'heure
11:00—Le monde maintenant
11:30—Les Joyeux Troubadours
12:00—Informations
12:05—Nouvelles agricoles
12:15—Midi-Soleil
1:00—S'il vous plait
2:30—Un brin de bonheur
3:00—Intrigues policières (lundi)
Le plus beau de l'histoire (mardi)
Anecdotes historiques (mercredi)
Petit théâtre (jeudi)
L'atelier (vendredi)
3:30—Bienvenue Saskatchewan
5:00—De tous les points du monde
5:20—Chronique sportive
5:30—Le P'tit bal de l'Ouest
6:00—Actualités — Aujourd'hui
6:15—Présent
6:45—Chapelet
7:00—Radio-Journal
7:03—Jeunesse '70
8:30—Nouvelles et sports
8:45—D'un jour à l'autre
10:00—Radio-Journal

SOIREES DE LA SEMAINE

Lundi

10:03—Pour une mémoire
10:30—Jazz décontracté
11:30—Par un beau soir d'été
12:00—Nouvelles

Mardi

10:03—Pour une mémoire
10:30—Horizons
11:00—Mitan du soir
11:30—Par un beau soir d'été
12:00—Nouvelles

Mercredi

10:03—Les mercredis de la musique
11:30—Par un beau soir d'été
12:00—Nouvelles

Jeudi

10:03—Le monde est mon pays
11:00—Mitan du soir
11:30—Par un beau soir d'été
12:00—Nouvelles

Vendredi

10:03—Les anges gardiens
11:30—Par un beau soir d'été
12:00—Nouvelles

SAMEDI

6:30—Ouverture
6:35—Prière du matin
6:40—Pour les lève-tôt
7:00—Radio-Journal
7:05—Témoignage
7:15—Bonjour Compatriotes (1ère partie)
8:00—Informations
8:10—Chronique sportive
8:15—Bonjour Compatriotes (2e partie)
9:00—Chronique du disque
10:00—Loisirs — Vacances
10:30—Siffler en travaillant
11:00—Radio-Journal
11:10—R.S.V.P.
11:30—Les gens de mon pays
12:00—Samedi-Jeunesse
3:00—Variétés du samedi
5:00—Radio-Journal
5:10—Chronique sportive
5:15—Bienvenue Saskatchewan
6:15—Le monde parle au Canada
6:45—Chapelet
7:00—Samedi-Jeunesse
8:30—Nouvelles et sports
8:45—Salut les copains
9:45—Radio-Journal
9:48—Soirée canadienne
12:00—Nouvelles

DIMANCHE

8:00—Ouverture
8:05—Prière du matin
8:15—German Gospel Hour
8:45—Hymns of Praise
9:45—Programme hollandais
10:00—La foi vivifiante
10:15—Le chant joyeux
10:30—Au rythme du monde
11:00—Radio-Journal
11:10—Sports
11:15—Dialogue
12:00—Invitation à la musique
3:00—Une carrière, une marotte
4:00—Radio-Journal
4:10—Images
4:30—Banc d'essai
5:00—Radio-Canada '70
6:00—Les sommets de la musique
6:45—Chapelet
7:00—Le Cabaret du soir qui penche
10:00—Auditions radiophoniques de la Saskatchewan
10:30—Romance
11:00—Fin des émissions

Chronique de CFRG

Caprices du temps et de l'horaire

La semaine dernière fut tellement maussade à Gravelbourg, à cause du temps plus maussade encore, que l'éclatant soleil de vendredi matin ne fut pas assez éclatant pour nous faire oublier la pluie tenace, la boue, plus tenace encore le froid humide et perçant. Ce froid qui nous faisait dire comme "Popol", le balayeur de rues: "Ça va être l'hiver tout l'été!".

Dans l'après-midi de ce vendredi ensoleillé, nouvelle alerte... Gros nuages d'encre, quelques gouttes et adieu nos espérances... En mai, fais ce qu'il te plait. Le temps aussi comme de raison. Le beau fixe n'est pas son fort. En ce joli mois de mai, l'horaire de nos émissions eut ses caprices comme le temps pour ne pas demeurer en reste.

Vous avez lu dans la précédente chronique les détails du nouvel horaire en vigueur depuis le 1er juin et valable jusqu'au 22 juin. Cet horaire n'est pas entièrement exact... Et nous avons une nouvelle fois des excuses à vous adresser.

Les programmateurs de Radio-Canada, à Montréal, ne tiennent pas toujours compte des différents fuseaux-horaires (différences d'heures) entre l'Est et l'Ouest du Canada. D'après cet horaire, certaines périodes obligatoires devaient être diffusées à des heures impossibles. Sur les instances de M. Benoit Pariseau, une réunion fut tenue le 20 mai à Montréal où il fut décidé d'adapter les horaires des émissions et périodes obligatoires aux fuseaux-horaires des régions desservies par Radio-Canada et ses postes affiliés.

Et c'est ainsi qu'une émission telle que "Le monde maintenant", qui devait être diffusée à 10 h du matin, est, depuis les modifications, diffusée à 11 h du matin, ce qui est une heure plus raisonnable pour une émission d'informations-nouvelles.

M. M.

Le contrôle des pissenlits



Avec le retour de l'été, beaucoup de gens sont déçus de l'aspect qu'offre l'apparence de leur gazon à cause de la quantité de pissenlits qui s'y trouvent.

Les pissenlits peuvent être détruits, sans endommager les autres plantes environnantes avec l'arrosage d'herbicides, pourvu que les exigences requises soient suivies avec précaution.

1) N'utilisez que les herbicides recommandés par les autorités en agriculture.

2) Appliquez avec exactitude les proportions recommandées.

3) N'arrosez que lorsque les conditions sont favorables.

S'il s'agit de contrôler seulement que les pissenlits, le meilleur herbicide et le plus économique que vous pouvez utiliser est le 2,4-D Amine.

Pour avoir de bons résultats, les plantes devraient avoir au moins quatre pouces de hauteur afin de permettre à celles-ci d'avoir assez de feuillage pour qu'elles puissent absorber une quantité suffisante d'herbicide. Il est à peu près inutile d'arroser votre gazon avec des herbicides si celui-ci est frais tondu.

Assurez-vous que l'herbicide que vous employez est du 2,4-D Amine. Ne vous servez jamais d'herbicide à base d'Ester. Cette formule est très volatile; elle se vaporise facilement et peut endommager sérieusement tous autres plants sensibles, tels que ceux de fleurs, de jardinage, etc., même si l'Ester ne les touche pas.

J'aimerais vous mettre en garde contre les "Weed Bars" qui se vendent encore sur les comptoirs d'un bon nombre de magasins. D'après les manufacturiers de ce produit, vous pouvez détruire les pissenlits seulement qu'en trainant ces barres sur votre gazon. Je n'ai jamais vu encore aucun réel succès obtenu par cette méthode. Mais ce dont je veux vous prévenir, c'est que les "Weed Bars" que j'ai vus jusqu'à présent étaient à base d'Ester et ne devraient pas être utilisés dans les endroits où il y a des plants susceptibles d'être endommagés.

Vous pouvez arroser avec de l'Amine à proximité de plantes sensibles, sans danger, pourvu que l'herbicide ne vienne pas en contact direct avec ces plantes.

N'arrosez que lorsque le temps est calme afin d'éviter la déviation de l'herbicide. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en arrosant tôt dans la matinée, plutôt que tard dans l'après-midi.

Le 2,4-D Amine peut aussi contrôler d'autres mauvaises herbes, telles que moutarde, chardons, etc.

Mais il arrive parfois qu'il s'y trouve certaines autres mauvaises herbes qui sont resistantes au 2,4-D, telles que le trèfle blanc (white dutch), le mouron (chickweed), la renouée (knotweed) et bien d'autres.

Dans ces cas il vous faudrait alors utiliser les herbicides connus sous les noms de "Silvex" ou "Killex" qui effectueront un contrôle sur ces plantes ainsi que sur les pissenlits et autres mauvaises herbes.

Toutefois, ces deux herbicides sont plus dispendieux que le 2,4-D Amine. Ils se vendent dans la plupart des magasins généraux et chez les agences de produits chimiques.

Si vous utilisez les produits "Silvex" ou "Killex", prenez bien soin de lire les directions détaillées sur le contenant et vous en servir tel qu'indiqué pour obtenir de bons résultats et ne pas endommager les plantes avoisinantes.

Pour ce qui est de la quantité de 2,4-D Amine que vous devez employer sur votre gazon, vous pouvez ajouter 2 onces liquide de 2,4-D Amine, 80 par gallon d'eau. La formule 2,4-D Amine 80 est la plus commune sur le marché.

Pour arroser votre gazon, vous pouvez vous servir d'un arrosoir à pression. Cependant, utilisez une basse pression afin d'éviter que votre liquide devienne une forme de brume qui pourrait facilement dévier avec la brise et endommager les plantes avoisinantes.

Un arrosoir à jardin ordinaire peut aussi servir efficacement. Prenez soin cependant de ne pas saturer votre gazon avec le liquide, car cela ferait jaunir votre gazon. Cependant, avec une ample quantité d'humidité, le gazon redeviendra vert avec le temps.

Un arrosage sur les plantes, comparable à une bonne rosée, est tout ce qui est nécessaire pour obtenir de bons résultats.

Si l'espace que vous voulez arroser n'est pas trop grande et que vous ne possédez pas d'arrosoir, vous pouvez obtenir de bons résultats en versant le liquide dans un sceau, et avec un balai ordinaire que vous trempez dans le liquide, vous n'avez qu'à balayer votre gazon.

Ne vous attendez pas à détruire tous vos pissenlits et autres mauvaises herbes avec un seul arrosage.

Lorsqu'il s'agit de plantes avec plusieurs racines profondes, il est presque certain qu'une partie des racines ne recevra pas assez d'herbicide pour mourir, et alors elles produiront des tiges nouvelles dans l'espace de quelques semaines.

Cependant, lorsque vous vous apercevez qu'une deuxième pousse apparait, n'oubliez pas d'arroser avec la même solution immédiatement. A cette époque, ces plantes seront alors très faibles et vous aurez alors peut-être la chance de détruire ces mauvaises herbes complètement.

Norbert Chaput,
inspecteur du contrôle des mauvaises herbes.

Ferland

Visite des Louveteaux et Jeannettes

La meute des Louveteaux et les Jeannettes de Ferland, accompagnées de leurs chefs, allèrent visiter la ville de Regina. Ils se rendirent à l'édifice de CKCK-TV où quelques-uns de leurs chants furent enregistrés. De là, ils allèrent visiter le musée des sciences naturelles et le palais législatif pour ensuite se rendre au musée de la Gendarmerie royale et enfin au jardin zoologique de Moose Jaw où, profitant du bon air de la belle saison, ils se sont reposés de leur belle journée en savourant un délicieux goûter avant le départ du retour.

Mme Aristide Fournier fut hospitalisée à Regina pour intervention chirurgicale.

Willow Bunch

Çà et là

Une soirée-surprise en l'honneur de Mme Léophile Chabot, à l'occasion de son anniversaire de naissance, eut lieu au presbytère où les enfants, beau-frère et belle-soeur de l'héroïne de la soirée, de Ferland et Ponteix, se rencontrèrent.

M. Edouard Dionne, après un séjour d'une semaine à l'hôpital de Coronach, fut transporté à l'hôpital de Saskatoon le 14 mai.

FÊTE DES FINISSANTS À DEBDEN

DEBDEN — La fête des 18 finissants suivants: Urgel Bilodeau, Guy Blais, Geneviève Brunet, Marie-Jeanne Chrétien, Loïse Comtois, Carmen Couture, Georgeline Croteau, Jocelyne Durette, Paul Durette, Angèle Fortier, Pierrette Fortier, Jean Lajeunesse, Léo Lajeunesse, Eugène Lalonde, Carol Mayoh, Melvin Olson, Geneviève Paquette et Denis Tardif, eut lieu le dimanche 17 mai.

Après la messe, au cours de laquelle les finissants et leur garde d'honneur communièrent en groupe, Carmen Couture lut la consécration à la sainte Vierge et Eugène Lalonde, celle au Sacré-Coeur.

Durant l'après-midi, une foule nombreuse qui remplissait la salle paroissiale put jouir d'un intéressant programme. Loïse Comtois souhaita la bienvenue en français et Jean Lajeunesse en anglais. Les finissants furent présentés par Suzanne Charpentier et Gilles Favreau, et leurs parents par M. Pamphile Bujold. Puis le "Glee Club" exécuta "The Impossible Dream" et "Marche en avant".

Parmi les élèves qui reçurent des trophées, Denis Tardif, pour sa part, en reçut quatre pour s'être classé premier de sa classe, trophée présenté par M. Louis Lepage, directeur de l'école; celui de littérature par Sr Thérèse Tétreault; celui de physique par M. Sylva Bisson et le trophée d'études sociales par M. Louis Cyr. M. Walter Miles présenta le trophée pour anglais, et M. Philippe Ruel pour chimie à Georgeline Croteau. M. Roger Fortier présenta un trophée pour français de l'A.C.F.C. à Pierrette Fortier, et Eugène Lalonde reçut celui pour français du ministère de l'Instruction publique présenté par M. L. Lepage. Paul Durette reçut le trophée pour algèbre, présenté par M. Roland Beaulac; Guy Blais reçut deux trophées pour les sports, présentés par MM. Jean Duret et Gaétan Couture; Léo Lajeunesse, le trophée pour assiduité, présenté par M. Pamphile Bujold; Urgel Bilodeau, celui de dévouement, présenté par M. Robert Demers; Angèle Fortier, trophée de bonne conduite, présenté par M. Bernard Lukan; Geneviève Paquette et Urgel Bilodeau reçurent les trophées présentés par Sr Tétreault pour s'être classés les meilleurs acteurs lors de la soirée dramatique qui eut lieu au cours du printemps.

Pour prouver leur gratitude envers leurs instituteurs, les finissants ont présenté un bouquet de roses à Sr Gertrude Gareau, et une boutonnière et un bouquet de corsage à M. Louis Lepage et à sa femme respectivement.

L'invitée d'honneur, Sr Hélène Renaud (mieux connue sous le nom de Sr St-Paul), félicita les finissants et les encouragea à continuer leurs études. L'abbé Ernest Labbé, curé, et M. Louis Lepage ajoutèrent quelques mots d'encouragement. Georgeline Croteau prononça le discours d'adieu en français, et Denis Tardif en anglais.

Le programme se termina par un chant "I May Never Walk This Way Again".

Marcheton

Plus de 300 personnes prirent part à un Marcheton tenu le 26 avril. La somme de $2,300 réalisée sera employée à la réparation de la patinoire.

Mme Louis Jean était la personne la plus âgée à prendre part à cette marche d'une distance de 10 milles, et son petit-fils, Donald Jean, fils de M. et Mme Victor Jean, le plus jeune.

M. Richard Barnett et Mlle Louise Larose arrivèrent au but les premiers; M. Peter Marchuk et M. Louis Lepage se classèrent premier et deuxième respectivement pour avoir recueilli la plus haute somme d'argent.

Journée athlétique

Le vendredi 8 mai avait lieu la journée "Piste et pelouse" annuelle de l'école locale. Ce jour, très apprécié des élèves, débuta par un défilé comprenant un char allégorique, artistiquement décoré, et suivi de tous les élèves et de leurs professeurs. Plusieurs avaient décoré leurs bicyclettes, et des prix furent décernés à Linda Marchuk et à Tracy Herdman qui, d'après les juges, possédaient les plus belles décorations.

Zenon Park

Remise des diplômes

Le dimanche 17 mai avait lieu, dans la localité, la remise des diplômes aux finissants des écoles du village: Thérèse Lalonde, Eveline Turcotte, Béatrice St-Amand, Paulette Fortier, Guy Hudon, Aimé Valois, Richard Valois, Henri Rodier, Martin Laforge, Louis Perrault et Gérard Lalonde.

Il y eut d'abord grand-messe à 2 h de l'après-midi dans l'église paroissiale, avec homélie donnée par l'abbé F. M. Zielinski, curé. Cette messe fut suivie d'un repas servi à la salle paroissiale par les Dames Auxiliaires, à environ 60 personnes.

A 8 h du soir, un programme récréatif, au cours duquel l'abbé Roland Gaudet, curé de Duck Lake et autrefois curé de la localité, adressa la parole, fut présenté à l'assistance nombreuse. Le maitre de cérémonies était Louis Soucy, assisté de Clément Fortin, tous deux de 11e année.

ETÉ '70

Eté '70, c'est plus qu'une saison comme une autre, c'est la saison pendant laquelle le Camp Notre-Dame offre, à plus de 350 campeurs et campeuses, une initiation:

- aux loisirs où s'achève une personnalité,
- aux techniques d'organisation de groupe,
- aux exercices qui revigorent le corps et
- aux échanges qui font une amitié vraiment canadienne.

Eté '70 présente aussi:

- un programme de plein air
- des aventures, découvertes
- une vie d'équipe
- des activités dirigées
- des instructeurs spécialisés
- et des moniteurs et monitrices compétents

Raymond Gauthier et l'abbé Edouard Bonin se chargent de la direction du personnel et du programme: EXCURSION, SPORTS, "CRAFTS", NATATION, MUSIQUE, ECHANGE, AMITIE, CAMPING, FEU DE CAMP.

Les dates des camps sont les suivantes:

FILLES (juillet)	GARÇONS (août)
1) 8 à 11 ans: 3 au 10 juillet	4) 12 à 15 ans: 31 juillet au 7 août
2) 8 à 11 ans: 10 au 17 juillet	5) 8 à 11 ans: 7 au 14 août
3) 12 à 15 ans: 17 au 24 juillet	6) 8 à 11 ans: 14 au 21 août

FRAIS: 1 campeur: $28.00
2 campeurs de la même famille: $45.00
3 campeurs de la même famille: $60.00

NOTE: L'administration demeure toujours ouverte aux familles pour lesquelles les frais mentionnés posent quelque problème et qui voudraient discuter d'arrangements financiers.

Les services suivants sont inclus dans les frais ci-haut mentionnés:

- 7 jours sous le soleil
- Voyage aller-retour par autobus
- Logement en équipes de 6 par chalet
- Nourriture saine préparée avec goût par des cuisinières
- Gardien de plage qualifié (cours de natation)
- Garde-malade qualifiée (à temps complet)
- Un programme complet préparé de longue date avec l'aide de personnes spécialisées dans les différents domaines.

Communiqué

Interview avec M. Georges Forest

— Que pensez-vous du projet du gouvernement en ce qui concerne les assurances d'automobiles?

— Puisque je suis assureur moi-même, vous pouvez croire que je ne pense pas grand-chose de ce projet. De toute façon, j'ai eu l'occasion d'y réfléchir longuement et je crois que le gouvernement a fait erreur en entrant dans un domaine qui a toujours été et qui pourrait toujours demeurer celui de l'entreprise privée.

— Si le plan de Schreyer devenait loi, qu'accepteriez-vous comme une compensation juste et adéquate?

— Voilà 23 ans que je travaille dans ce métier. J'ai bâti quelque chose que je pensais passer à mes enfants ou, si nécessaire, vendre pour avoir un bon capital suffisant pour ma retraite. C'est un commerce tout comme un autre — comme celui d'épicier ou de ferblantier.

A mon avis, une compensation équitable serait ce que je pourrais attendre de la vente de mon commerce dans un état sain du marché. Cela voudrait dire deux fois la commission annuelle que je retire de mon commerce. Si le gouvernement exproprie mes affaires, en d'autres mots, s'il rend mes services hors la loi, je crois qu'il serait tout à fait légitime et nécessaire que le gouvernement me compense tout comme il devra compenser ceux qui ont un porte-feuille d'assurance-automobile dans cette province.

— Croyez-vous que ce mouvement socialiste fasse boule de neige?

— M. Schreyer lui-même n'est pas nettement un socialiste . . . Je crois que se sont plutôt les membres plus radicaux du parti, tel que M. Green, qui poussent la philosophie socialiste de plus en plus. Si ces gens ont gain de cause à cette occasion, il n'y a pas de doute qu'ils iront plus loin.

Certains ont dit qu'ils voulaient nationaliser la presse; ils viseront certainement d'autres secteurs. Cela devient très ennuyant lorsque l'on considère que depuis toujours l'entreprise privée a fourni l'occasion à des gens de s'aventurer dans certains domaines qui ont fait du Manitoba ce que nous avons aujourd'hui.

— Le coût de l'assurance gouvernementale sera-t-il plus avantageux aux Manitobains?

— Oui, surtout pour les jeunes chauffeurs qui ont comme prime de base un tarif très élevé; chaque accident et les infractions des règlements de la route augmentent par surcharge le montant de cette prime. On ne le voit pas souvent mais il y a certains jeunes chauffeurs de moins de 25 ans qui vont payer jusqu'à $400-$500 de prime. C'est parfois regrettable de leur donner un compte d'assurance qui coûte si cher. Personnellement, je leur dis souvent: "Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de prendre un taxi ou de vous faire conduire?"

Avec le plan que propose le gouvernement, je crois qu'il est question que toutes les dépenses médicales payées présentement par les assurances passeront au Médical. Je ne sais pas, mais ce sera peut-être l'occasion de voir si le tarif qu'on paye aujourd'hui pour le Medicare ne sera pas haussé dans les années à venir.



France-Canada

Formé il y a 21 ans, France-Canada a pour but d'améliorer les relations humaines, culturelles, touristiques et commerciales entre les deux nations.

En 1970, il y aura un séjour au Manitoba d'étudiants français et de jeunes stagiaires en échange professionnel.

France-Canada se tient à la disposition des jeunes Manitobains désirant faire un stage professionnel en France.

Du 10 au 31 juillet, 16 Manitobains visiteront la France; de nombreuses visites et activités sont prévues. Les rencontres avec des étudiants français et la vie dans des familles françaises sont les deux points qui apporteront à nos jeunes un complément de culture française impossible à trouver dans les livres.

En France, les jeunes suivront un itinéraire prévu, les adultes s'organiseront à leur gré. Considérez donc cette porte ouverte sur l'Europe à tarif réduit.

Les intéressés peuvent s'adresser à F. Parenty, Boîte Postale 5, Otterburne; téléphone: 433-7644.

ECOUTEZ . . . ECOUTEZ

Cher ami canadien,

Je voulais étudier. Mon papa n'avait pas d'argent. Je suis parti de mon petit village de brousse. J'ai marché pendant plusieurs jours avant de couvrir les cinquante kilomètres qui me séparaient de la ville. Une fois en ville, je ne savais où aller. Je ne connaissais personne. Je n'avais pas de sous. Je portais tout mon avoir sur le dos — une chemise sale et déchirée et un "short" bien troué. Et j'avais faim . . .

Aujourd'hui, je suis bien. Aujourd'hui je suis heureux.

Je vis dans une petite case de terre battue. Le soir, je me couche par terre sur une natte, après avoir accroché au mur, mon pantalon et ma chemise, car j'en ai que deux.

Le matin, je me lève tôt, je me lave dans un petit seau d'eau et je pars pour le collège. Quatre kilomètres à pieds, c'est beaucoup, mais j'en ai l'habitude maintenant car je fais la même route quatre fois par jour.

Le matin, je ne mange pas car ça coûte trop cher. Je n'ai que $0.40 à dépenser par jour pour ma nourriture. Et il faut que j'économise pour m'acheter un crayon et du papier.

Le soir, je fais mes devoirs à la lueur d'une petite lampe à pétrole. Parfois, je n'ai pas assez d'argent pour acheter du pétrole, donc je vais travailler sous les lampadaires de la ville.

Ma chemise est maintenant usée. C'est gênant devant les copains. Il faut que j'économise encore plus. Je n'achèterai plus de papier. Je travaillerai sur des bouts de carton, dans la marge du journal que les blancs jettent à la poubelle.

Il y a longtemps que je n'ai vu mes parents, mes frères et mes soeurs. Je ne peux pas leur écrire car ils ne savent pas lire, et de toute façon, j'aurais besoin de faire sauter un repas pour acheter un timbre.

Le professeur semble croire que je ne travaille pas. Pourtant, c'est difficile travailler à la faible lueur d'une lampe, et je, suis souvent si fatigué le soir. Et encore, les enfants me gênent, et je ne peux faire brûler la lampe qu'une heure par soir, car ça coûte cher . . .

Vous voyez mes bras, ils sont squelettiques. L'infirmier me dit que c'est parce que j'ai manqué de vitamines quand j'étais petit. Et c'est aussi pour ça que je suis si souvent faible et malade.

Je veux un jour aller étudier au Canada. C'est beau là-bas. C'est ce que mon professeur me dit. Et c'est riche. Avec l'argent que je ferais dans deux semaines, je pourrais envoyer un de mes frères à l'école, car ici il faut payer pour étudier. Il pourrait alors savoir tout ce que je sais, et encore plus.

On me dit aussi que tu te plains beaucoup pour des petites choses. Pourquoi te plains-tu? Moi, je suis heureux et privilégié . . .

Claude Blanchette,
Ouagadougou, Afrique

Critique du disque

"McCartney" — Apple

Il faut premièrement noter que cet enregistrement de l'ex-Beatle Paul McCartney demeure un tour de force. Il écrit les douzes numéros, joue tous les numéros et chante chaque pièce. Cependant, si du côté technique le disque reste impressionnant, l'ensemble musical semble peut-être incomplet à plusieurs endroits. Même si McCartney arrive à copier assez précisément la guitare sympathique de Harrison ou la batterie paresseuse de Ringo, on ne trouve pas sur le disque les harmonies puissantes de Lennon et de Harrison, et les fusions d'idées musicales des trois autres Beatles qui composaient leur ensemble si supérieur et inépuisable. Et certaines pièces telles que "Every Night", "Maybe I'm Amazed" et "Man We Was Lonely" sont probablement des pièces les plus fortes du disque.

McCartney est un disque simple, joyeux et très léger.

André Gagnon
"Mes quatre Saisons"
(Columbia FS 712)

Depuis son séjour à Londres, André Gagnon se crée une grande renommée. Accompagnée de l'orchestre baroque de Londres et enregistrée dans les studios Olympic, "Mes quatre saisons" est une excellente pièce musicale qui interprète les thèmes de J.-P. Ferland, Félix Leclerc, Claude Léveillé et de Gilles Vigneault. André Gagnon transforme ces chansons populaires en de véritables concertos selon les règles classiques.

Paul Myers, qui commente le disque, affirme que "ce travail (celui de transformer une chanson populaire en un concert) est parsemé d'embûches car il exige des qualités que l'on rencontre rarement chez une même personne: d'une part, une bonne connaissance de la musique populaire, alliée à un penchant naturel pour ce genre de musique; d'autre part, une formation musicale classique et l'expérience pratique d'une composition de musique sérieuse. Il existe peu d'artistes qui à l'instar d'André Gagnon, peuvent satisfaire à cette double exigence".

Pierre Morier

Festival "pop"

Il semble très probable qu'il y aura un festival "pop", cette année, à Saint-Boniface. Nous avons appris que ce dit festival se tiendrait au Parc Provencher la première ou deuxième fin de semaine de juillet.

Parmi les artistes il y aurait la Renaissance, la famille Dandenault et cinq ou six chanteurs du "100 NONS". Les spectateurs pourraient aussi entendre deux ou trois groupes musicaux et quelques chanteurs d'expression anglaise.

On étudie aussi la possibilité de présenter une pièce de théâtre, des mimes et d'autres activités culturelles. En ce qui concerne le côté religieux de la fin de semaine, les organisateurs du festival s'intéressent à une messe pour le dimanche matin.

On souligne spécialement l'aspect bilingue de ce festival "pop". Alors, il serait naturel et désirable que les jeunes Franco-Manitobains se présentent en grand nombre afin d'organiser et de participer à cet événement. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler 233-4915 et demander pour le bureau de L'Aube à l'envers. Nous vous mettrons en contact avec les organisateurs.

Communiqué

Partage, toi et moi

"L'Institut des Relations Humaines" tiendra un laboratoire en relations humaines du 19 au 24 juin, au Centre Culturel de Saint-Boniface.

Le programme permettra aux participants de réaliser et d'évaluer leurs attitudes, convictions et comportement personnels et l'effet qu'ils produisent sur les autres. Chaque participant pourra déterminer de nouvelles voies d'amélioration personnelle et participer intimement à l'évolution et au fonctionnement d'un groupe.

Pour atteindre ses buts, l'Institut utilise les méthodes "T-Group". Au sein de ces groupes relativement non-structurés, l'interaction des membres devient la base et la source de formation.

Ces groupes de formation offrent l'occasion d'observer et d'analyser sur le vif diverses situations interpersonnelles et de dégager une meilleure compréhension des facteurs qui influencent la communication humaine. Ils donnent ainsi aux participants la possibilité de mieux percevoir les autres, et de prendre davantage conscience des effets qu'ils provoquent chez les autres.

Il y aura aussi des exercices de communication non-verbale.

Le laboratoire aura lieu de 7 h du soir, le vendredi 19 juin, à 8 h du soir, le mercredi 24 juin. Les frais de participation, l'inscription, le logement et la nourriture inclus sont de $150. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Alice Pelletier (tél. 256-5990) ou à Mme Monique Marcoux (tél. 269-4451).

Il est malheureux que le coût du laboratoire soit si élevé. Nous sommes certains que plusieurs jeunes y sont intéressés. Nous espérons que dans l'avenir le nombre de laboratoires augmentera et que les frais diminueront.

G. M.



L'Aube-à-la-menthe

L'Aube-à-la-menthe, sous-produit de l'Aube à l'envers, journal estudiantin publié dans "La Liberté et le Patriote", ouvre de nouveau ses portes au grand public (c'est-à-dire aux jeunes). L'Aube-à-la-menthe, c'est une boîte-discothèque qui émet des réverbérations transcendantales tous les samedis soir dans les locaux du Cent Nons. L'Aube-à-la-menthe, c'est une soirée dansante et une rencontre amicale entre les gars et les filles autour d'une bouteille de bière d'épinette. L'Aube-à-la-menthe, c'est la détente après une longue semaine de travail et c'est la folle farandole du week-end. L'Aube-à-la-menthe, c'est tout ça et plus. Jeunes citadins et jeunes de la campagne, vous êtes invités à venir humer l'atmosphère enivrante. L'Aube-à-la-menthe, tous les samedis soir, à 20 h 30, dans les locaux du Cent Nons au Centre Culturel. Entrée: seulement 50c.

De tout et de rien

Tous les vendredis soir, à 20 h 30, dansez à la musique du "Groupe du 5e soir" dans la maison voisine du Presbytère de l'église du Précieux-Sang (Saint-Boniface). Entrée: 25c.

Journée franco-manitobaine à La Broquerie les 20 et 21 juin, à 20 h 30, Boîte Provinciale sous le thème de "Identité française". Entrée: cent dollars pour les jeunes (étudiants), cent-cinquante dollars pour les croulants!

LE CANADIEN CANADIEN

Aujourd'hui, une des questions culturelles de plus en plus populaires au Manitoba français semble être celle de l'impraticabilité et de l'inefficacité d'un bilinguisme fonctionnel. Cette aversion se répand dans nos rangs surtout par manque d'information concrète.

Disons, en guise d'introduction, que le bilinguisme fonctionnel n'est pas une question d'une langue première et d'une langue seconde, mais, plutôt, l'intériorisation des deux au point où l'individu peut communiquer et se sentir à l'aise dans les deux différents cas. Ce qui est entièrement possible et non un mythe.

Soulevons maintenant trois arguments anti-bilingues:

(a) L'on dit que si quelqu'un apprend deux langues, il ne peut pas être très fort ni dans l'une ni dans l'autre. S'il apprend une deuxième langue, cela affecte la première.

(b) Le bilingue risque d'être handicapé intellectuellement à cause des deux systèmes linguistiques.

(c) Le bilingue va avoir des difficultés à approfondir dans l'une ou l'autre langue les matières du programme scolaire.

Afin de vérifier la solidité de ces trois arguments, une expérience fut tentée, en 1965, au "South Shore Protestant Regional School Board" de Montréal. On demanda au département de psychologie de l'Université McGill de faire une expérience dans la région. Les psychologues se mirent à l'oeuvre: ils choisirent des élèves anglophones de l'école maternelle et établirent une école française à l'intérieur d'un quartier anglais de Montréal et d'une division scolaire anglaise. Ces élèves furent choisis non pas d'après leur degré d'intelligence mais parce qu'ils ne connaissaient aucunement le français, vivaient dans un milieu totalement anglais exposé seulement à la radio et télévision anglaises. Leur foyer ne contenait aucun élément français.

Ces petits anglais du niveau de la maternelle furent donc placés dans une école française dont le programme ne contenait que deux heures par jour de "Language Arts" en anglais.

Cinq années se sont écoulées depuis la fondation de cette école. Les élèves sont maintenant en quatrième année. Les psychologues leur ont fait subir en cours de route des examens appropriés et réguliers. Aujourd'hui on constate des résultats renversants. On a comparé ces classes expérimentales à des classes de contrôle anglaises et à des classes de contrôle françaises, de milieux sociaux et économiques semblables.

Voici ce qu'on a constaté: 1) Les classes expérimentales sont au même niveau ou meilleures en anglais que les classes de cintrôle complètement anglaises depuis la première année. 2) En français, les classes expérimentales sont au même niveau que les classes de contrôle complètement françaises, sauf en expression spontanée. 3) Les classes expérimentales font aussi bien sinon mieux en mathématiques, calcul et autres problèmes que les deux classes de contrôle. 4) Quant au développement intellectuel, toutes les classes restent au même niveau, mais après la troisième année, les élèves du groupe expérimental font preuve d'une flexibilité intellectuelle supérieure à ceux des écoles françaises ou anglaises. 5) Quant aux attitudes préjugées, après la 2e ou 3e année, les classes expérimentales en ont moins contre l'autre groupe. L'élève s'identifie aisément aux deux groupes linguistiques.

C'est ainsi que des élèves d'origine anglaise sont devenus des bilingues complets et fonctionnels simplement par le système d'éducation scolaire. L'atmosphère sociale de la famille assure la conservation du vocabulaire anglais et l'école en garantit la qualité, tandis que le programme scolaire fait assimiler le français. Et le bilinguisme obtenu de cette façon ne s'avère pas un désavantage mais un enrichissement à plusieurs points de vue.

Revenons maintenant au contexte franco-manitobain. Est-il possible d'adapter ce programme pilote de Montréal à la situation de la minorité française au Manitoba? Rien ne nous en empêche. Nous n'aurions qu'à l'ajuster à notre contexte et à nos besoins, comme l'ont fait dernièrement les Franco-Ontariens, et nous aussi nous aurions des Canadiens canadiens.

Robert Landry

Récit du Centenaire



La petite fille d'autrefois

La petite fille se dirigeait vers l'école à l'âge de six ou sept ans. Aux grandes écoles et à celles d'une classe; il n'y avait pas de jardins d'enfants. Le vêtement, bien entendu, était modeste. Il fallait porter les manches longues et, toujours, des bas. Souvent même on portait des tabliers ou vareuses protectrices pour ne pas se salir avec la craie des tableaux. Plusieurs portaient les cheveux longs, mais bien tressés et attachés avec des rubans.

La fillette s'acclimatait à la classe où il y avait beaucoup de discipline. Elle commençait tôt à se fixer à ce sort solennel. Les commères disaient: "Elle est grande, 'asteure', elle va à l'école".

Elle s'accoutumait, en bas âge aussi, à aider aux soins du ménage. Drôlement bien souvent et communément, elle n'aimait pas à laver la vaisselle. Elle aimait bien mieux avoir soin du bébé. On jouait à la "Madame" en portant des grands chapeaux et des souliers à talons hauts.

On lisait, surtout dans les livres de "prix" qui étaient dorés sur tranches et où on se transportait dans des beaux pays. On faisait des châteaux de cartes, des peintures à "l'eau", de la broderie et des vêtements de poupées.

On gardait toutes ses poupées, passant de longues heures à les caresser, les vêtir et les réprimander. On faisait des "tartelettes" et des petits gâteaux avec les restes des pâtisseries. Mais ce n'était pas toujours le temps de travailler. On s'amusait, on allait en pique-nique ou à la plage. Les habits de bain étaient très modestes.

La petite fille, surtout le dimanche, était fort jolie. Elle avait un beau chapeau et une sacoche ou sac à main éclatant. Elle portait des couleurs gaies, car les robes de classe étaient plus sombres et plus pratiques. On les enlevait à quatre heures: pas de goûter avant de se changer.

Une petite fille, c'était déjà une femme! Coquette et exigeante avec ses instincts maternels et les faiblesses du sexe féminin. Elle rougissait quand on lui faisait un compliment et elle aimait à être flattée de ses habits ou manèges. Elle collectionnait rubans, perles, jolis boutons de fantaisie et elle rangeait ses travaux brodés dans des coffres. Elle savait faire de la tire et du sucre à la crème.

Il n'y avait pas d'argent ni d'allocations! Tout se faisait à la main. Les temps ne se comparent pas, mais elle avait moins de problèmes que les filles de nos jours qui, hélas! bien souvent se dépêchent pour être malheureuses!

Manie Tobie

Chronique sportive

On attaque encore la fameuse clause dite de "réserve" devant les tribunaux!

par Jacques LEMOYNE

Les personnes intéressées aux sports suivent avec intérêt les délibérations d'un haut tribunal des Etats-Unis. Ce tribunal sera appelé à passer un jugement sur la "clause de réserve" du baseball professionnel. Cette clause donne à un club de baseball des droits exclusifs sur un joueur. On peut l'échanger sans le consulter, disposer de sa personne comme on l'entend, sans que le joueur puisse dire quelque chose. Présentée comme cela, la clause est des plus injustes et elle viole les droits de tous ceux qui y sont astreints. Mais on imagine bien que les choses ne se passent pas entièrement ainsi. Il est étonnant que les propriétaires des clubs de baseball n'aient pas accepté de modifier cette clause et d'y inclure la clause d'option et le contrat à court terme. Mais les propriétaires ont la tête dure et ils sont bien confiants de convaincre le tribunal qu'il y a plus de sport que d'affaires dans le baseball et j'ai l'impression qu'ils vont y arriver mais qu'ils devront modifier cette clause.

Soulignons en passant que la même clause s'applique au hockey. Le football canadien a inclus dans ses ententes la clause d'option qui oblige un joueur à terminer son engagement et à donner un avis d'un an à son employeur s'il a l'intention de ne plus jouer pour lui. Les propriétaires de clubs affirment que si on enlève la clause d'option qu'on va détruire la stabilité des Ligues: qu'un club riche en argent pourra devenir le club riche en talents et pourra ainsi éliminer l'esprit compétitif qui doit animer le baseball. On a organisé le repêchage dans ce but il y a plusieurs saisons afin d'empêcher des clubs comme les Yankees de garder dans les ligues mineures des joueurs du calibre de ligues majeures. Le repêchage a assez bien servi le baseball et il offre quand même assez de protection aux propriétaires et aux joueurs sans briser l'équilibre du sport. Et si les joueurs deviennent agents libres à la fin de chaque saison, on voit un peu dans quel pétrin on s'engagerait! Qui serait intéressé à dépenser des millions pour trouver de jeunes joueurs à qui on versera des fortunes par la suite si on sait qu'on les perdra après une saison ou deux? Il y a la loi de l'offre et de la demande mais il y a aussi un élément sportif qui n'est pas à négliger.

La Nationale

La Ligue Nationale se réunira au début de juin pour procéder à l'élargissement de ses cadres. On se demande ce qu'on donnera à Buffalo et aux Canucks de Vancouver, car après la série finale à laquelle on a soumis les amateurs de hockey, c'est la section Ouest qui a besoin de renforts, et en vitesse. Reconnaissons-le, l'égalité entre les deux sections est loin d'être faite et rien n'indique qu'elle se fera demain. Alors, que restera-t-il pour les deux nouvelles équipes? Moins que rien. Si au moins on avait l'impression que les clubs qui viennent de payer six millions pourraient, à l'instar des Expos, embaucher un gars du calibre de Rusty Staub passe encore, mais on obtiendra que quelque vétéran au nom prestigieux mais au coup de patin déficient et des recrues qui auraient intérêt à demeurer dans les mineures pendant une saison ou deux encore. Le hockey aurait eu tout intérêt à imiter le football qui a réuni deux ligues, mais on a raté cette chance par crainte de perdre un monopole que rien ne pouvait pourtant briser. Au fond, les dirigeants ont cru que c'était vrai que les ligues mineures recelaient des trésors. Ils ont vu ce qu'il y avait là.

Et en parlant de trésor, le choix du club des Etoiles me fâche toujours. Comment a-t-on pu oublier Jacques Plante? Comment se fait-il qu'un gars comme Ferguson n'obtient pas un seul vote? Je suis bien d'accord avec le choix de la première équipe, encore que Jacques Laperrière aurait pu y figurer mais pour le reste du vote on reste perplexe devant certains oublis. En parlant de Plante on pense de plus en plus qu'il ne restera pas à St-Louis la saison prochaine. Il ne serait plus dans les bonnes grâces de la direction qui n'a pas cru au sérieux de sa blessure durant les éliminatoires, semble-t-il. Pourtant, Plante a bien joué à St-Louis, il a remporté sa part de gains et de blanchissages et il est un des rares joueurs de la section Ouest à avoir brillé dans la fameuse rencontre des Etoiles. Il paraissait à certains moments le seul joueur de calibre sur cette équipe. Quoiqu'il arrive, il se pourrait même qu'au moment où vous lirez ces lignes que plusieurs échanges aient été annoncés par les magnats du hockey professionnel. Mais une chose est certaine: la coupe Stanley ce n'est pas pour les nouvelles équipes, l'an prochain ni dans deux ans.

L'automobile

Je dois confesser mon ignorance totale du sport de la course automobile. Au temps où j'étais plus jeune, l'automobile c'était un véhicule de luxe que nous n'avions même pas les moyens de nous payer et, pourtant, nous n'étions pas pauvres. Les temps ont changé et aujourd'hui l'automobile n'est plus un objet de luxe, c'est une nécessité pour la majorité des travailleurs. Avec une plus grande diffusion de l'automobile d'abord comme objet de luxe, ensuite comme nécessité et, depuis toujours, comme instrument de sport, il est normal qu'à une époque où on trouve des voitures automobiles partout que le sport de la course automobile ait progressé. Mais ce qui a progressé aussi c'est la course de "stock cars", de mini-voitures et les rallyes où la persévérance et l'habileté paraissent être les grands critères de la réussite. Dans l'est du Canada, à cause du voisinage des Etats-Unis, on a construit deux grandes pistes, celle du Mont-Tremblant et celle de Mosport (elle n'a pas été nommée ainsi en l'honneur du coureur Stirling Moss, mais pour signifier motorsport").

Je m'y connais peu en mécanique et je serais bien mal à mon aise s'il me fallait reconnaître toutes ces voitures de courses et en donner les caractéristiques principales. Je m'en excuse auprès des amateurs qui connaissent tous les secrets des formules "B", de la course d'accélération et des autres formes de compétitions si je ne parle pas souvent, ou même jamais, de leur sport favori. Ce n'est pas par mépris mais simplement par ignorance. A une époque de haute spécialisation les plus jeunes peuvent sans doute faire carrière dans ce métier en se spécialisant dans un sport. Quand j'ai débuté dans ce métier, en 1940, à l'âge de 16 ans, la course automobile n'existait plus. C'était la guerre qui prévalait et seules quelques grandes manifestations populaires sportives occupaient les espaces restreints de nos journaux. Mais si je ne parle pas de ce sport c'est justement parce que j'admire le courage, l'habileté et la persévérance de ceux qui s'y adonnent, souvent au risque de leur vie, et je craindrais les mal servir en parlant de ce que j'ignore.

"Route '70"

Des jeunes du Manitoba Français dans les provinces maritimes

Grâce à une aide financière du gouvernement fédéral, un groupe de jeunes Franco-Manitobains réaliseront un voyage-études de trois semaines dans trois provinces de l'Atlantique.

"ROUTE '70", c'est le nom donné par les jeunes du Petit Séminaire de Saint-Boniface à leur projet du centenaire de leur province. Quatorze gars et trois éducateurs se mettront en route le 14 juin prochain à la découverte de leur pays et surtout des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Ils veulent prendre connaissance d'eux-mêmes des lieux géographiques et historiques de ces régions ainsi que des valeurs culturelles de ces gens. Ces jeunes veulent aussi profiter du centenaire de leur province pour faire connaître le Manitoba.

"Ce genre de voyage, affirme Mérille Kirouac, grand responsable du projet, est très important pour des jeunes comme nous. Ça nous donne la chance de constater par nous-mêmes ce qu'on nous enseigne dans les cours d'histoire et de géographie; aussi, de compléter nos connaissances par des contacts personnels avec des gens du milieu."

"Nous visiterons, ajoute M. Kirouac, quelques milieux universitaires comme celui de St-François-Xavier d'Antigonish, de St. Dunston's de Charlottetown et de Moncton. Nous avons l'intention de rencontrer des pêcheurs des côtes et visiter les milieux miniers de Sydney, ainsi que prendre connaissance des mentalités différentes que l'on retrouve dans ces milieux de l'Est."

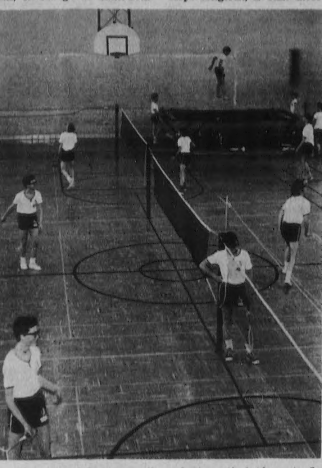
Ces jeunes manifestent beaucoup d'enthousiasme vis-à-vis de leur projet du centenaire de leur province. Ils ont pris eux-mêmes en main toute l'organisation de ce long voyage. Ils ont, par leur grand responsable Mérille Kirouac et leur secrétaire, Guy Lafond, fait des démarches pour obtenir une subvention du gouvernement fédéral. Ils se sont divisés en comités pour préparer dans le détail cette expédition. C'est ainsi qu'ils ont formé un comité information-publicité qui renseigne les participants depuis un mois, des différents aspects de la vie aux Maritimes. Ils le font par des films de l'O.N.F., par des brochures des services touristiques de chaque province. Ils informent la population manitobaine de leur projet par le moyen de la presse, de la radio et de la télévision. Aussi ce comité s'occupe de faire à l'avance un trajet détaillé du voyage. Le responsable de ce comité est Ephrem Dupont. Un autre comité s'occupe d'une question très importante, soit l'administration financière de toute l'entreprise. S'occuper de trouver des moyens pour recueillir les argents, faire les achats, tenue de livres, etc. Le responsable de ce comité est Gérald Labossière. Un troisième comité est responsable du camping et des loisirs. Deux facteurs très importants pour bien réussir un voyage. Ce comité doit voir à la préparation de tout le matériel nécessaire au voyage. Aussi, il doit préparer des soirées, soit feux de camp, chants, jeux, etc. Le responsable de ce comité est Normand Parent.

"Ce n'est pas la première fois que les gars entreprennent un projet semblable, confie le supérieur du Séminaire, l'abbé Fernand Desjardins. Un groupe de douze gars s'étaient rendus à Expo '67 à l'occasion du centenaire du Canada, il y a trois ans. Si on en juge par l'intérêt que les gars manifestent actuellement durant la préparation, on peut entrevoir un autre projet-vacances couronné de succès."

Une nouvelle étape dans l'histoire du Collège de Saint-Boniface

La nomination du nouveau recteur du Collège de Saint-Boniface constitue une étape importante dans la longue histoire du Collège. Pour la première fois depuis plus de 150 ans, le Collège de Saint-Boniface a un recteur laïque.

Le Collège retrace ses origines à 1818 alors que Mgr Provencher commençait des cours de latin pour les garçons. Tour à tour responsabilité de divers corps religieux, il était incorporé civilement en 1871, sous la responsabilité du diocèse de Saint-Boniface. Avec deux autres collèges confessionnels de Winnipeg, il fondait l'Université de Manitoba en 1877. Les Jésuites furent chargés de sa direction en 1885 et la conservèrent jusqu'en 1967. Le Collège se développa considérablement durant cette époque. On offrait un cours classique en français et un autre en anglais, et en plus un cours commercial. En 1922, un feu, de source présumément criminelle, détruisit le majestueux édifice situé dans le parc Provencher. Le Petit Séminaire de l'avenue de la Cathédrale hébergea par la suite le cours français et devint le Collège actuel. La fondation du Collège Saint-Paul à Winnipeg assura une continuité au cours anglais.



Le sport et la gymnastique font partie intégrante du programme du cours secondaire pré-universitaire du Collège de St-Boniface. Ci-dessus, une vue du gymnase.

Evolution 1960-70

Durant les années '60, la variété des cours offerts et l'admission des filles au Collège transformèrent graduellement celui-ci d'un Collège classique traditionnel à celui d'un Collège général des arts. Depuis 1967, le Collège reçoit, pour sa section universitaire, des subventions gouvernementales au même titre que les universités de la province.

En 1969, le diocèse de Saint-Boniface remettait la direction et la propriété du Collège à une corporation publique formée de représentants des principaux organismes franco-manitobains. C'est à un Jésuite, le Père Stéphane Valliquette, que la nouvelle administration confia le poste de recteur pour l'année 1969-70.

Le Collège a élaboré plusieurs projets importants au cours de l'année. C'est à un universitaire d'expérience qu'il en confie la réalisation.

Contribution du passé

Malgré ses limites, le Collège a conscience d'avoir apporté une immense contribution à la population franco-manitobaine, à la société canadienne en général, de même qu'au monde universitaire. Qu'il nous suffise de mentionner trois anciens que la presse mettait en vedette en 1969: M. Gillis Purcell, un anglophone bilingue, peut-être l'homme le plus influent dans le domaine du journalisme canadien depuis un quart de siècle; M. Robert Bernier que notre premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, considère comme le professeur qui l'a le plus marqué; enfin Mgr Rémi De Roo, évêque de Victoria en Colombie-Britannique, figure éminente de l'épiscopat canadien. Nous retrouvons de nombreux anciens du Collège dans les postes clefs du fonctionnarisme, du monde des arts et des affaires, etc. Nous les retrouvons aussi comme professeurs à Harvard, London School of Economics, McGill, et aussi dans les universités francophones.

Le Collège de Saint-Boniface, comme peu d'autres institutions, joue un rôle clef dans la vie canadienne en formant des professionnels vraiment bilingues.

Ce sont ces contributions du passé, et les besoins actuels encore plus pressants qui motivent le Collège à développer et étendre ses services.

Le Collège offre actuellement un cours secondaire pré-universitaire et un cours des arts universitaire. Le cours secondaire est le seul cours français à l'ouest de Sudbury. L'on projette de le transformer d'un statut d'école privée à celui d'école publique de langue française. Ce statut d'école privée ne permet pas au Collège d'étendre sensiblement ses cadres.

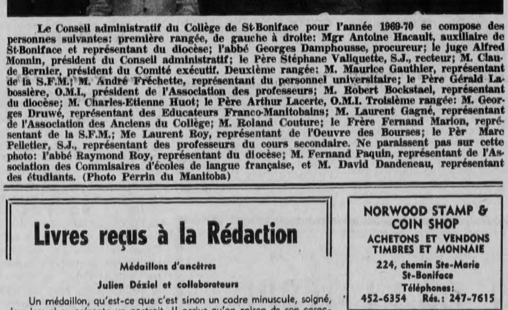
La proportion exceptionnelle des finissants de ce cours secondaire (82.2% en comparaison de moins de 30% dans les écoles publiques) qui réussissent leurs études universitaires attestent de la qualité de ce cours qui est approuvé par le Ministère d'Education du Manitoba. Les étudiants bénéficient en outre, de services extra-curriculaires spéciaux dans les domaines sportifs, culturels, d'orientation et autres. Ces services contribuent au succès de ce cours. A ce sujet le Collège s'inspire toujours de l'ancien idéal classique. former des personnalités complètes.

Son avenir prometteur

Situé au coeur d'un milieu urbain français, fier de son passé, heureux du support tangible récent de nos gouvernements et conscient de ses nombreuses responsabilités, le Collège doit donc se développer en nourrissant même l'espoir de demain, une université française de l'ouest. C'est dans cette atmosphère d'enthousiasme, d'évolution et de confiance que nous accueillons et nous présentons le nouveau recteur du Collège de Saint-Boniface, un homme de grande expérience universitaire, Monsieur Roger Saint-Denis, jusqu'à récemment vice-doyen associé de la faculté des Arts de l'Université d'Ottawa.

(Voir article en page 1)

Communiqué



Le Conseil administratif du Collège de St-Boniface pour l'année 1969-70 se compose des personnes suivantes: première rangée, de gauche à droite: Mgr Antoine Hacault, auxiliaire de St-Boniface et représentant du diocèse; l'abbé Georges Damphousse, procureur; le juge Alfred Monnin, président du Conseil administratif; le Père Stéphane Valiquette, S.J., recteur; M. Claude Bernier, président du Comité exécutif. Deuxième rangée: M. Maurice Gauthier, représentant de la S.F.M.; M. André Fréchette, représentant du personnel universitaire; le Père Gérald Labossière, O.M.I., président de l'Association des professeurs; M. Robert Bockstael, représentant du diocèse; M. Charles-Etienne Huot; le Père Arthur Lacerte, O.M.I. Troisième rangée: M. Georges Druwé, représentant des Educateurs Franco-Manitobains; M. Laurent Gagné, représentant de l'Association des Anciens du Collège; M. Roland Couture; le Frère Fernand Marion, représentant de la S.F.M.; Me Laurent Roy, représentant de l'Oeuvre des Bourses; le Pèr Marc Pelletier, S.J., représentant des professeurs du cours secondaire. Ne paraissent pas sur cette photo: l'abbé Raymond Roy, représentant du diocèse; M. Fernand Paquin, représentant de l'Association des Commisaires d'écoles de langue française, et M. David Dandeneau, représentant des étudiants. (Photo Perrin du Manitoba)

Livres reçus à la Rédaction

Médaillons d'ancêtres

Julien Déziel et collaborateurs

Un médaillon, qu'est-ce que c'est sinon un cadre minuscule, soigné, dans lequel on présente un portrait. Il arrive qu'en raison de son caractère, le cadre fasse corps avec le portrait et que le médaillon désigne les traits esquissés d'un personnage dont le souvenir est cher. Tel est le sens que veut prendre cette série de petites études. Elles présentent en croquis simplifiés des figures d'ancêtres, fondateurs de nos familles canadiennes au dix-septième siècle.

•

Notre ambition, en restant dans les cadres de la petite histoire, a été d'inviter nos auditeurs, qui pourront être maintenant nos lecteurs, à s'intéresser à la vie audacieuse de nos ancêtres. Coureurs de bois ou commerçants, nobles ou roturiers, chirurgiens, notaires, apothicaires, militaires, pêcheurs, fermiers ou artisans, ils sont une foule disparate de braves gens. Des étrangers les ont parfois grossièrement caricaturés, mais la vérité reste . . . la vérité qu'il ne faut pas oublier, parce qu'elle est belle, simple et souvent très amusante.

Julien Déziel, O.F.M.
Président de la Société Généalogique C.-F.
Membre de la Société Historique de Montréal.

•

Les textes réunis dans cette première série de monographies sont à peu près tels qu'ils ont été dits en émissions à Radio-Canada. Les collaborateurs sont tous des collègues actifs dans les rangs de la **Société Généalogique Canadienne Française**: M. Yves Quesnel, Mme Marthe Faribault Beauregard, Mme Yvonne Corbeil Beaulieu, Mme Anne-Marie Loignon Quesnel, Mme Claire Chevrette Robichaud et le P. Aimé Trottier, C.S.C.

Editions du Saint-Laurent
2010 ouest, boul. Dorchester
Montréal 108, Qué.

$2.00 l'unité

(Frais postaux 15 cents)

Doctorat honorifique à M. Roméo Malione, directeur exécutif de Développement et Paix

MONTREAL — L'Université d'Ottawa a décerné, le dimanche 31 mai, un doctorat honorifique en Sciences sociales à M. Roméo Malone, directeur exécutif de l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix afin de souligner la contribution de celui-ci au développement international.

M. Roméo Malone, né d'une famille ouvrière montréalaise, travailla dès l'âge de 15 ans en usine, à Montréal. En 1948, il adhéra à la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.), dont il devint président national (de 1953 à 1956), avant d'en devenir le président international (de 1957 à 1961). A son retour au Canada, il devint assistant-directeur du département des affaires internationales du Congrès du travail du Canada (1962-1967). En 1964, il fut président de l'Assemblée mondiale de la Jeunesse et en 1965, il siégea sur la commission royale d'enquête sur les conditions de travail des employés des postes. En 1967, il devenait directeur exécutif de l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix.

C'était le bon temps

Au XVe siècle, les **escoliers** partaient quelquefois en expéditions nocturnes pour décrocher les enseignes dans les rues et pour les intervertir.

"C'est une tradition qui s'est perpétuée à travers les siècles, car j'ai souvenance, écrit André Rigaud dans la revue mensuelle "Vie et langage" éditée par Larousse, qu'au temps de mes années studieuses le recteur de l'université de Poitiers a trouvé, un matin, sa porte décorée par la plaque émaillée d'une sage-femme, où voltigeaient des angelots joufflus."

Les escoliers du XVe siècle ne se bornaient pas à bousculer l'ordonnance des enseignes; il leur arrivait de les emporter. Ces razzias se terminaient parfois par des bagarres sanglantes, quand les sergents du guet avaient le mauvais goût d'intervenir. Mais si tout se passait bien, quand ils étaient rentrés dans l'enceinte de l'université, où la police n'avait pas le droit d'agir, ils organisaient des cortèges burlesques avec les enseignes dérobées dont ils célébraient le mariage, exemple: le mariage des **quatre Fils Hemon** avec "les Troy Filles Dan Symon de devant Saint-Leu, et, pour avoir la quatriesme fille, la Pucelle Saint-Georges du bout de Troussevache".

Collège de Saint-Boniface

Les membres du Conventum cinquantenaire de 1920-70



Victor Cardin, B.A., P.D., est né à Pike River, comté de Missisquoi, P.Q., le 17 janvier 1900. Ecole primaire à Crookston, Minnesota. Cours classique au Collège de Saint-Boniface de 1915 à 1922. Etudes théologiques à Saint-Paul, Minn., et à Innsbruck, en Autriche. Ordonné prêtre à Innsbruck le 20 mars 1926. Vicaire de paroisse pendant huit ans. Depuis 1934, curé de différentes paroisses dans le diocèse de Crookston. Investi de la prélature domestique en 1955. Charges diocésaines: consulteur pour les causes matrimoniales; collaborateur à la revue diocésaine. Expert en "rugby", excellent alpiniste, Monseigneur Cardin a connu l'usage des patins en 1908 et a appris à jouer au hockey vers le même temps avec une branche recourbée à l'eau bouillante comme bâton. Passe-temps préféré: lecture, golf, musique, et... patins.



Ernest-Rosario Boissy est né à Trois-Rivières, Massachusetts, le 9 juin 1901. La famille émigra au Manitoba en 1908 et s'établit à Letellier lorsque Ernest avait 7 ans. Etudes primaires à l'école Inverness, à Letellier. Etudes secondaires au Juniorat et au Collège de Saint-Boniface. Enseigna pendant un an; fut comptable à la banque d'Hochelaga de Letellier pendant 6 ans. Il fut à l'emploi de la Canadian Publishers (Western Canada Publishing Company en ce temps-là) pendant 6 mois. En 1927, il entra au service du Ministère de l'Immigration à Emerson, Manitoba, en qualité d'inspecteur. En 1935, il fut promu au rang d'inspecteur en chef du même ministère à Thunder Bay (tout récemment encore Fort William), Ontario. A assisté à tous les conventums depuis la première réunion en 1930, à Lac-du-Bonnet, Manitoba, jusqu'à la dernière en 1965, à Falcon Lake, Manitoba: c'est-à-dire un total de sept réunions plénières.



Adélard-Jean Couture est né à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, le 1er juin 1900. Cours classique au Collège de Saint-Boniface. Ordonné prêtre à Saint-Boniface, le 4 juillet 1926, avec Aimé Decosse, le futur évêque de Gravelbourg. A l'Université d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, il obtint un degré professionnel en études sur le mouvement coopératif. Il fut tour à tour vicaire et curé dans nombre de paroisses du diocèse de Saint-Boniface. Il est présentement curé de Sainte-Agathe, Manitoba. A travaillé au mouvement coopératif au Manitoba depuis 25 ans. A publié une brochure encore très recherchée traitant des caisses populaires. Passe-temps préféré: musique, histoire, philatélie, voyages (3 fois en Californie et une fois en Floride).



Aimé-Irénée-Joseph Decosse, B.A., S.Th.D., est né à Somerset, Manitoba, le 21 juin 1903. Etudes primaires à Somerset de 1908 à 1914, au temps où les écoles accordaient des parts égales à l'enseignement du français et de l'anglais. En 1914, entra au Petit Séminaire de Saint-Boniface (le Collège actuel), institution qui avait pour but principal la formation de prêtres pour le diocèse, et y compléta les trois premières années du cours classique: Préparatoire Français, Eléments Latins, Méthode. Tout en demeurant pensionnaire au Petit Séminaire, il commença, en l'année 1917, à fréquenter les cours donnés au Collège de Saint-Boniface où il finit ses études en mai 1922, avec le degré de B.A. de l'Université de Manitoba. En 1922, il entra au Grand Séminaire de Québec où il termina ses études théologiques en juin 1926, avec le grade de Docteur en Théologie. Ordonné prêtre à Saint-Boniface, le 4 juillet 1926. Tour à tour secrétaire adjoint à l'archevêché, aumônier de l'Hospice Taché, curé-fondateur de Treherne, curé de Sainte-Elisabeth, supérieur du Grand Séminaire et Vicaire Général du diocèse, l'abbé Decosse a donné 27 ans de ministère au diocèse de Saint-Boniface. Le 20 janvier 1954, il est sacré évêque de Gravelbourg, siège épiscopal qu'il occupe encore.

Edouard Préfontaine, B.A., M.D., est né à Saint-Pierre, Manitoba, le 14 décembre 1900. Etudes primaires à Saint-Pierre et cours classique au Collège de Saint-Boniface, de 1913 à 1922, avec parchemin de Bachelier ès Arts décerné par l'Université de Manitoba. En 1927, il obtint le degré de Docteur en Médecine de l'Université Laval de Québec. Il fit son internat général à l'Hôpital des Soeurs Grises de Regina, Sask., en 1927-1928. De 1928 à 1931, il fit de l'internat en ophthalmologie et en otolaryngologie à l'Episcopal Eye, Ear and Throat Hospital à Washington, D.C., et obtint un degré dans ces deux branches de la médecine. En 1931, il établit une pratique privée à Greensboro, Caroline du Nord, où il exerce encore sa profession. Il est ex-président du personnel médical des hôpitaux Saint Leo's et Richardson Memorial de Greensboro. Membre fondateur et ex-président de North Carolina Society of Ophthalmology and Otolaryngology et de la Greensboro Academy of Medicine. Ex-président de la section d'ophthalmologie et d'otolaryngologie de la Medical Society of the State of North Carolina.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'APPEL DE LA TERRE

par Jean de Kerlecq

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

Jean Gautier ne dit pas non — par respect humain — mais il se promit bien de repousser cette offre tentante. Il adorait sa mère, il aimait profondément Marie Dubard; il lui tardait de les retrouver. Le goût qu'il prenait aux loisirs de sa vie nouvelle ne parvenait pas à lui faire oublier Marcei et la Baronnie, et le chemin du Bois-Maheu, où l'on respirait au printemps le parfum capiteux des aubépines en fleur. Souvent, le matin, accoudé sur son lit, avant que sonnât le réveil, il évoquait les chers êtres, les horizons familiers, la vieille église dont la tour carrée émergeait des marronniers centenaires.

Là, il avait grandi . . . là, il s'était senti si complètement heureux; là, il aimait!

A Noël, il se vit octroyer une permission de quatre jours. Ballarier, puni de prison, s'était vu refuser la sienne. Il n'y eut donc point de tiraillement entre les deux hommes.

Jean arriva à Alménèches par le train de six heures du soir. Le père Gautier l'attendait à la gare, debout à la tête du cheval, emmitouflé dans sa peau de bique. Sur le siège de la carriole, Marie Dubard se recroquevillait, transie de froid, les pieds gelés. Jean embrassa son père, puis sa fiancée.

— Toi! . . . par ce vent glacé . . . tu n'aurais pas dû . . . c'est une folie.

Elle sourit tendrement.

— J'avais hâte . . . si grande hâte de te revoir . . . Sais-tu que tu es tout plein joli en militaire.

De fait, grand, se tenant droit, il avait ainsi fort bon air.

Il grimpa dans la voiture, se tassa près de Marie Dubard. Pierre les rejoignit, leur jeta sur les genoux la couverture qu'il venait de retirer du dos de sa bête et l'on partit.

La nuit était profonde déjà, mais, à travers la brume épaisse, Jean devinait le paysage familier. Chaque maison sortait de l'ombre et parlait à son âme. Il reconnaissait au passage, sans les voir seulement, les hautes haies, les grands herbages. Médavy . . . la Chapelle . . . Enfin, ce furent les premières maisons de Marcei, l'école, la Templerie, la Croix des Saules, la Baronnie!

Le permissionnaire sauta à terre, ouvrit la barrière, prit le cheval par la bride. Au bruit que firent les roues sur le sol empierré la porte s'ouvrit. Délaïde parut dans l'embrasure, puis Constant Dubard. On s'embrassa encore.

— Mais rentrez donc! . . . supplia la mère, il fait un froid!

Ils se hâtèrent. Une bourrée entière flambait dans la haute cheminée. Ils approchèrent des sièges, se chauffèrent les mains.

Délaïde s'extasiait:

— Dieu que tu es beau! . . . Sais-tu que tu as pris de la mine!

— Y a pas à dire, le métier a du bon, affirme Dubard.

Tel n'était pas l'avis du permissionnaire; néanmoins, tout à sa joie, il n'objecta rien.

Gautier père rentra en se frottant les mains.

— Pas chaud tout de même!

Il voulut retenir les Dubard à dîner, mais ils refusèrent. Il faisait nuit . . . Catherine était seule . . . Il fallait donner à manger aux bestiaux. D'ailleurs, n'était-il pas entendu qu'on dînerait ensemble à Noël?

Ils partirent seuls, Marie ayant obstinément refusé de se laisser accompagner par le soldat. Elle craignait qu'il ne prît froid. D'autre part, Délaïde était trop heureuse de l'avoir là. Elle ne cessait de le regarder, le trouvait changé à son avantage, dégrossi, la moustache bien cirée, devenu presque un monsieur. Elle en était fière.

Ils se mirent à table. Jean, heureux de cette chaude intimidé, de cette naïve admiration maternelle, se sentait revivre, se retrempait dans son milieu, respirait largement. S'attardant à conter des anecdotes de sa vie de caserne, émaillant son récit de l'argot des quartiers, parla de l'adjupète, du doublard, du pied-de-banc, avec l'assurance d'un rempilé. Le père l'écoutait en silence. Lui aussi le trouvait changé. Il ne reconnaissait plus le gars un peu timide de naguère. Celui-ci affichait une vanité puérile, dont il riait sous cape. Enfin, un peu étourdi de ce bavardage, il donna le signal de la retraite générale.

Jean, une bougie à la main, monta dans sa chambre, une grande pièce blanchie à la chaux, sommairement meublée, où avait tenu toute sa jeunesse. Le lit, en bois de merisier, était surmonté d'un baldaquin d'où descendait, jusqu'au bas de la couche, des rideaux de cretonne bleue, rayée de blanc, et mouchetés de fleurs imprécises. Entre les deux fenêtres, au-dessus de la commode encombrée de souvenirs: statuettes de la Vierge, couronne de mariée d'une aïeule, vases décorés garnis de fleurs en papier, on pouvait voir les "parchemins" de l'enfant; son certificat d'étude et son souvenir de première communion.

Jean se glissa dans les draps, parfumés de lavande, encore imprégnés de l'odeur de la lessive, et ne tarda pas à s'endormir dans une lassitude heureuse, un anéantissement délicieux de tout son être.

Il s'attarde au lit le lendemain, assez tard dans la matinée, passa un long temps à sa toilette, recommença trois fois le noeud de sa cravate, puis s'en alla par le village, serrant des mains, recevant des compliments, un peu fier quand même de se sentir tout à fait un homme. On l'obligea un peu partout à trinquer. Marie l'attendait depuis longtemps derrière les rideaux de sa chambre. Elle se précipita à sa rencontre.

(à suivre)

Avis de Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Lucien-O. Robidoux

Le lundi 4 mai est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Lucien-O. Robidoux, âgé de 63 ans. Des prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le vendredi soir 15 mai, et la messe de Requiem fut célébrée en l'église St-Eugène le samedi 16 mai. L'enterrement eut lieu dans le cimetière catholique de St-Vital.

M. Robidoux demeura pendant plusieurs années sur le chemin Ste-Marie, à St-Vital, avant d'aller résider à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Dorothy, sept soeurs, Irène, Mme Yvonne Todd, Mme P. Rear (Evangéline), Mme J. Slobedzian (Marguerite), Mme J. Geswein (Denise), Mme P. Fidler (Sally) et Mme L. Lavallée (Simone), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mlle Anna Leclerc

Le samedi 9 mai, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 69 ans, Mlle Anna Leclerc, de 169, rue Masson. Née à St-Boniface, Mlle Leclerc y passa toute sa vie. Elle avait été propriétaire d'un magasin de nouveautés et employée au service des postes pendant plusieurs années.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, Onésime, Alfred et Arthur; une soeur, Mme G. Bérubé, tous de St-Boniface.

Les prières furent récitées à 9 h du soir, le lundi 11 mai, au salon mortuaire Desjardins. Le service fut chanté par Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, à la chapelle des Soeurs Oblates, rue Aulneau, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

* * *

STE-ANNE —

M. Jean-Marie Lansard

Le mardi 12 mai est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Jean-Marie Lansard, de Ste-Anne-des-Chênes, Man. Né en Haute-Savoie, France, le 27 mars 1895, le défunt habitait à Ste-Anne depuis 56 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie-Blanche, six fils, sept filles, cinq soeurs et deux frères.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 15 mai à Ste-Anne-des-Chênes.

WINNIPEG —



M. Norbert Pelland

Le mardi 28 mai, à l'hôpital général de Winnipeg, est décédé M. Norbert Pelland, époux de Germaine Pelland, de 729, rue Toronto, Winnipeg. Il était âgé de 70 ans. Né à Myrtle, Man., le 6 juin 1899, il résidait à Winnipeg depuis 44 ans. D'abord marié en premières noces à Marie-Thérèse Turenne, décédée en 1926 à l'âge de 22 ans, il contracta mariage en 1928 avec Germaine Alarie. Paroissien du Sacré-Coeur de Winnipeg, il était membre de la Société St-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb, faisait partie du personnel de "Bannatyne Benevolent Association" et fut gérant de la Caisse populaire paroissiale. Il travailla durant 42 ans à la boulangerie Weston. Fut membre du "Quarter Century Club" et sergent major pendant 18 ans dans la RCASC. Il fut un membre très dévoué de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée et président de l'Equipe Missionnaire no 1 jusqu'à maintenant.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme, Germaine; Denise (Mme Léon Gousseau), de St-Boniface, de son premier mariage; du second: Lucille (Mme Till Cantafio), de Toronto, Yolande (Mme Danny McKinnon), de Kansas City, E.-U., Lorette (Mme Don Smith), de Winnipeg, Gilles, de Transcona, Thérèse (Mme A. Daily), de North Kildonan, Diane et Claudette, à la maison; 25 petits-enfants; deux frères, Damien, de St-Boniface, et Adélard, de Silver Plains; quatre soeurs, Agathe (Mme Pierre Cournoyer), de Winnipeg, Sr Marie-Damien, de Notre-Dame-de-Lourdes, Joséphine, de Winnipeg, et Cécile (Mme Ange-Marie Le Texier), de Vancouver.

Les prières et les funérailles eurent lieu le samedi 30 mai, à 7 h 30 du soir, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le Père Jean Soulodre, O.M.I., curé, fit la levée du corps et l'absoute et donna l'homélie; il souligna le dévouement de M. Pelland pour sa paroisse et pour tout ce qui concernait l'Eglise. Le Père Lomer Laplante, O.M.I., animateur-responsable de l'AMMI, présida les prières, puis célébra la messe, accompagné des Pères Soulodre et Antonio Lacelle et de l'abbé Léo Couture. Par ses commentaires entre-coupés de chants appropriés par la chorale, le Père Laplante fit voir la grandeur et la beauté d'un homme qui meure au plus beau moment de sa vie: au moment où son coeur était rempli d'amour missionnaire pour ses frères.

La dépouille mortelle de M. Pelland repose à Green Acres Memorial Gardens.

DUFRESNE —

M. Alfred Desmarais

Le jeudi 14 mai est décédé subitement à l'hôpital de Ste-Anne, à l'âge de 54 ans, M. Alfred Desmarais, de Dufresne, Man.

Outre son épouse, née Agnès Dornez, le défunt laisse dans le deuil sept fils, Robert, Paul, Maurice, Gérard, Roger, Léo et Raymond, tous de Dufresne; quatre filles, Mme J.-P. Legal (Eveline), de St-Boniface, Mme L. Trudeau (Yvonne), de Thunder Bay, Ont., Mme N. Goovearts (Denise), de Lorette, et Annette, à la maison; un frère, Léon, de Lorette; cinq soeurs, Mme M. Carrière et Sr Delvina, de St-Boniface, Sr Rose, de Berens River, Srs Laetitia et Victoire, de Montréal.

Les prières furent récitées vendredi soir au salon funéraire Green Acres, Route no 1 et Chemin Navin. La messe de Requiem fut chantée à 3 h samedi après-midi en l'église de Lorette. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

La pastorale des baptêmes

Encore des changements, encore un nouveau rituel, une nouvelle pastorale: pourquoi?

Dans un pays de mission (comme c'était le cas dans les premiers siècles de l'Eglise), normalement la majorité de ceux qu'on baptise sont des adultes qui se convertissent. Autrefois; grâce au catéchuménat, on assurait la prise en charge, par la communauté des fidèles déjà convertis, des candidats au baptême. Dans une Eglise évoluée, où la majorité des foyers étaient des chrétiens vraiment engagés, on baptisait les petits enfants "dans la foi de la communauté". On n'avait plus besoin d'une institution spéciale pour éduquer le sens chrétien et instruire progressivement les convertis. Cela se faisait de façon spontanée, du seul fait de naître, vivre, grandir dans un milieu chrétien. Le déroulement annuel des fêtes et des réunions liturgiques et du culte en langage vernaculaire était la grande école de catéchisme vécu plutôt qu'enseigné. Ainsi en était-il dans nos bonnes paroisses.

Mais tout change: la société se sécularise; des influences multiples travaillent les esprits; le rythme d'une civilisation de plus en plus technique et urbaine n'est plus commandé par la pensée chrétienne; le pluralisme religieux a morcelé les croyances et multiplié les Eglises: l'indifférence ou l'athéisme obligent chacun à prendre position. Désormais l'engagement personnel du croyant remplace l'adhésion passive à la croyance et aux pratiques du milieu social; la socialisation rend tous et chacun soumis aux interdépendances multiples et aux contacts humains diversifiés. En un mot, on ne peut plus se contenter d'une foi "sociologique". Il faut un engagement personnel, éclairé, adulte.

Face à ces changements, la pastorale des sacrements doit s'adapter. Car les sacrements sont "signes de la foi". On ne peut les réduire à des coutumes sociales ou du folklore. Les grandes étapes de la vie des chrétiens marquées par les sacrements d'initiation (baptême et confirmation) redeviennent des rencontres avec le Christ, le ministère des sacrements ne peut plus se réduire à des rites conventionnels. Ainsi dans nos familles chrétiennes, le baptême des enfants va redevenir, tant pour les pasteurs que pour les parents, des rencontres vraiment missionnaires. Ce sera une occasion d'approfondir en adulte les responsabilités que prennent les parents lorsqu'en leur nom, au nom de l'Eglise, ils sollicitent l'Eglise d'incorporer leurs enfants au Peuple de Dieu. Sans doute cet enfant grandira. Il devra un jour, de façon personnelle, ratifier son baptême, s'ouvrir librement à l'appel de Dieu ou le refuser. Mais, en ce qui les concerne comme adultes, parents, parrains, pasteurs, la pastorale renouvelée par Vatican II les met en face de leur vocation prestigieuse d'éducateurs, de témoins du Christ. Elle leur donne ainsi, quelquefois, l'occasion de se "convertir", de prendre vraiment conscience de l'incomparable beauté et dignité de leur rôle de parents chrétiens, de parrains. Et, pour les pasteurs, c'est une occasion de saisir l'élément permanent, missionnaire de tout apostolat.

Mariage

LA BROQUERIE —

Boisjoli-Décelles

Le samedi 18 avril, Mlle Yolande Décelles, fille de M. et Mme Emilien Décelles, épousait M. René Boisjoli, fils de M. et Mme Henri Boisjoli. La cérémonie eut lieu en l'église St-Joachim de La Broquerie. L'abbé Réjean Bélanger officiait. Une réception intime eut lieu chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux ont établi domicile à La Broquerie.

Sproule-Fréchette

Le samedi 18 avril, Mlle Jeanne Fréchette, fille de M. et Mme Armand Fréchette, épousait M. James Sproule, fils de M. et Mme Sproule, de Giroux. La cérémonie se déroula en l'église unie de Steinbach. Le Révérend J. Hume et l'abbé F. Juneau officiaient.

La dame d'honneur était Mme Jeannette Deslauriers, soeur jumelle de la mariée; la demoiselle d'honneur, Mlle Thérèse Fréchette, soeur de la mariée, et le garçon d'honneur, M. Philip Sproule.

Une soirée dansante eut ensuite lieu à l'aréna de La Broquerie.

Brindle-Laramée

Le samedi 16 mai, en l'église de La Broquerie, avait lieu le mariage de Mlle Jeannine Laramée, fille de M. et Mme Philippe Laramée, à M. Réal Brindle, fils de M. et Mme Armand Brindle, de Québec. L'abbé Félicien Juneau, curé, officiait. Les demoiselles d'honneur, Mlles Lyne Désorcy et Lucie Brindle, étaient accompagnées de MM. Claude Brindle et Roland Laramée. Sophie Gaumond était bouquetière et Robert Normandeau, petit page.

Une réception eut lieu à la salle de l'aréna de La Broquerie.

Les nouveaux époux demeureront à La Broquerie.

En Saskatchewan

WILLOW BUNCH —

Viola-Bruneau

Le samedi après-midi 16 mai, à Assiniboia, avait lieu le mariage de Mme Gisèle Bruneau à M. Jean Viola, de Willow Bunch. Une soirée eut lieu à cette occasion à la salle de la Légion le samedi soir 23 mai.

Moneo-Boisvert

Le samedi 16 mai, en l'église St-Ignace de Willow Bunch, l'abbé A. Chabot bénissait le mariage de Mlle Ida-Marie Boisvert, fille de M. et Mme Siméon Boisvert, de Willow Bunch, à M. Lonne Moneo, de Rockglen. La réception et la soirée dansante eurent lieu à Rockglen.

Duperreault-Heidinger

Le 23 mai, à Lampman, eut lieu le mariage de Mlle Marilyn Heidinger à M. Henri Duperreault, fils de M. et Mme Léopold Duperreault, de Willow Bunch.

Naissances

LA BROQUERIE —

Le 17 mars: Thérèse-Marie-Jeanne, fille de Roland Verrier et de Diane Chatel, baptisée le 5 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Chatel, grands-parents de l'enfant.

Le 4 mai: Francis-Conrad-Joseph, fils d'Olivier Normandeau et de Denise Choiselat, baptisé le 24 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Simard, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 mai: Gilbert-Joseph, fils d'Edouard Gagnon et de Céline Normandeau, baptisé le 24 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Normandeau, oncle et tante de l'enfant.

* * *

WILLOW BUNCH —

Le 8 mai: Francis, fils de Robert Durand et de Gisèle Martin.

* * *

DEBDEN —

Le 29 avril: Kim-Marcel, fils de Marcel Lajeunesse et de May Miles, baptisé le 10 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Francis Lueke, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 mai: Ronald-Paul, fils d'Armand Laitres et d'Yvonne Fetterly, baptisé le 24 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Laitres, grands-parents de l'enfant.

Remerciements

ST-BONIFACE —

La famille Préfontaine remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Jean-J. Préfontaine, soit par offrandes de messes, de fleurs, de cartes de condoléances ou par leur assistance aux funérailles.





Courrier de Louise

Q. — Veuillez informer le jeune correspondant qui signe "Jos" et qui manifeste le désir d'être cuisinier que les hôtels du Canadien Pacifique forment des apprentis convenablement rétribués dès le début. Le chef des cuisines du Royal Alexandra lui fournira tous renseignements à ce sujet et lui fera remplir une formule de demande. Ensuite, il n'aura plus qu'à attendre d'être convoqué, ce qui pourrait ne pas tarder avec l'ouverture des hôtels de saison en juin. Il va sans dire qu'être bilingue, voire polyglotte, est, dans ce métier, un atout de premier ordre.
G. S.

R. — Merci beaucoup, cher Monsieur, de votre intérêt au Courrier et à mon jeune lecteur. Il m'est pénible de vous apprendre que l'hôtel Royal Alexandra est fermé depuis quelques années et que l'immeuble est demeuré vacant. Un autre hôtel "The Winnipeg Inn" ouvrira d'ici un an et on dit que le chemin de fer en assumera l'administration. En attendant, le jeune homme pourrait peut-être écrire au bureau du personnel des hôtels pour chercher à se placer ailleurs.

☆ ☆ ☆

R. — **A la lectrice bouleversée.** Ne consultez pas trop vite un neurologue. On m'a dit que la messe du dimanche est célébrée dans la salle Guertin à neuf heures et celle qu'on célèbre à la même heure dans l'église est une messe spéciale pour les Portugais de la ville. Ce sont des gens très pieux et ils devaient célébrer un événement spécial ce jour-là.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous aimerions faire un voyage différent cette année pendant nos vacances. Savez-vous si la route dite de "l'Alaska" est en bon état et si l'on trouve des motels convenables dans les régions que nous traverserions? Nous irions en juillet. Merci. — **Pigeons.**

R. — Je vous conseillerais de vous informer directement au Bureau provincial du Tourisme, ou encore si vous êtes membre de l'Association automobile, la Manitoba Motor League, on vous donnera tous les renseignements nécessaires et on vous fera même un tracé des meilleures routes à suivre sur une carte. On recommandera les hôtels, motels, terrains de camping, absolument tout, et en détail. J'ai vu un très beau film sur l'Alaska assez récemment et les paysages sont magnifiques. Bonne chance et bon voyage.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous fêterons bientôt les noces d'or de nos parents. Ils sont tous deux en excellente santé et ont conservé, malgré leur âge, une très belle apparence. Nous sommes fiers d'eux et désirons vivement qu'ils paraissent à leur avantage pour les fêtes. Avec notre père, tout va bien: les hommes de la famille s'en chargent et il coopère très bien. Nous, les femmes, avons de la difficulté avec notre mère. Elle veut absolument porter une toilette noire et nous trouvons que le noir vieillit une personne d'un certain âge alors que les imprimés ou les couleurs claires donnent de l'éclat aux yeux et de la fraîcheur au teint. Nous ne voulons certainement pas l'habiller "en jeune" mais joliment et selon son âge. Elle lit toujours vos conseils et je crois que votre opinion la ferait peut-être changer d'idée. Merci. — **Les enfants.**

R. — Je partage tout à fait votre opinion et j'espère que, non seulement pour cette grande occasion, mais pour les autres aussi, votre mère consentira à porter des couleurs claires. Je connais un bon nombre de dames passablement âgées qui s'habillent avec goût, qui paraissent au moins dix ans plus jeunes que leur âge et qui égaient leur entourage.

☆ ☆ ☆

Q. — La coutume voulait que lorsqu'une personne écrivait à un religieux ou à une religieuse, elle envoyait les timbres nécessaires pour une réponse. Maintenant que les religieux vivent plus libres et disposent d'argent, doit-on encore le faire? Merci. — **Un peu ancienne.**

R. — Je crois qu'en général, cette pratique a été abandonnée. Qu'on veuille bien m'avertir si je fais erreur.



Quoi de plus gentil que ces deux ensembles d'été pour enfants. A gauche, le corsage et la mini-jupe sont rattachés par de petits anneaux. Le costume de jeux, à droite, est confectionné de cotonnade à carreaux qui laisse à jour le creux de l'estomac. (Photo TTS)

Panier à Salade



Après le cauchemar du grand ménage printanier, vous voudrez sans doute vous débarrasser de cet escabeau qui ne vous rappelle que de mauvais souvenirs. Et pourtant, en le peinturant de la couleur qui convient au décor de votre maison ou de votre appartement, il servira avec plaisir de... jardinière, ma foi! Dans un coin de la cuisine ou sur le balcon, il disparaîtra presque sous les feuilles et les fleurs des plantes que vous aimez: violettes, géraniums, pétunias, glaïeuls, dahlias, etc. Un vrai paradis pour les amoureux de la nature!

✦ ✻ ✦

Ce Monsieur dit à un ami:

— C'est extraordinaire, l'utilité que peuvent avoir les petites annonces des journaux.

— Vraiment?

— Vous allez pouvoir en juger. Hier, nous avons fait passer une annonce dans laquelle nous demandions un veilleur de nuit d'urgence pour notre usine.

— Et vous avez eu un résultat?

— Dans la nuit même, l'usine était cambriolée.

✦ ✻ ✦

Pour nettoyer facilement une pomme de laitue il suffit d'enlever le trognon (partie dure) et de laisser couler l'eau froide dans l'orifice jusqu'à ce que les feuilles se séparent facilement.

✦ ✻ ✦

Les taches dues à la transpiration s'enlèvent facilement à l'intérieur d'un chapeau grâce à un mélange fait avec du soda à pâte et un peu d'eau.

✦ ✻ ✦

Lorsque vous passez l'aspirateur, suspendez au crochet extérieur un sac de papier. Vous y déposerez les papiers et les objets qui risquent de bloquer le mécanisme.

✦ ✻ ✦

Ce sont deux dames qui parlent.

— Figurez-vous, fait la première, que je suis bien embêtée: c'est demain l'anniversaire de mon mari et je ne sais pas quoi lui offrir.

— Donnez-lui donc un livre!

— Oui, bien sûr, mais c'est qu'il en a déjà un!

✦ ✻ ✦

Pour transporter quelques outils élémentaires dans la voiture, ou pour garder dans un tiroir de la cuisine ou du bureau, un sac démodé sera plus léger et moins encombrant qu'un classique coffre de bricoleur.

✦ ✻ ✦

— Si vous voulez vous consoler, pensez à tous les maux dont vous êtes exempts.

(Lacordaire)

✦ ✻ ✦

Il y a un truc qui permet de démouler un gâteau sans difficulté et sans risquer de l'abimer. Dès sa sortie du four, posez le moule sur une grille placée sur deux soucoupes ou deux pots. L'air pourra ainsi passer en dessous. Attendez une dizaine de minutes, puis soulevez doucement le gâteau. Vous verrez, il ne sera pas collé.

✦ ✻ ✦

Cette brave femme rencontre une de ses voisines et lui demande:

— Et votre fils, ça va, à la ville?

— Oui, il est dans une grande banque, attaché à la caisse.

— Comment, s'étonne la femme, on les attache maintenant?

Résistez à la frustration

Dans ce siècle de vitesse et d'énervement, lorsqu'une personne vous tombe sur les nerfs, collez sa photo sur votre semelle, et partez danser le gogo toute une soirée. Vous auriez vraiment une douce vengeance, douce sensation de lui écraser la "face" durant des heures. Ce qui vous éviterait peut-être de lui casser la figure, lorsque vous serez prise d'un débordement affectif.

Des outils légers pour les jardinières amateurs

Les jardinières amateurs se sont remises au travail. On peut les voir rateau à la main, nettoyant et ratissant leur parterre. Si grand soit leur enthousiasme pour le jardinage, on ne peut nier que ce soit un travail fatigant et accaparant.

Mais, savent-elles qu'il existe aujourd'hui des outils et des accessoires de jardin très légers avec lesquels elles peuvent tout faire sans se fatiguer? Et souvent, beaucoup plus vite. "Plus de la moitié des gens qui entretiennent un parterre sont des femmes, souligne un vendeur d'une boutique spécialisée.

"Pourtant c'est souvent le mari qui achète les outils de jardinage. Les femmes devraient elles-mêmes choisir l'équipement nécessaire pour le jardin; un équipement léger adapté pour elles."

Moins lourds mais aussi durables

Quoique moins lourds, ces outils de jardinage sont aussi robustes. Et, s'ils sont fabriqués par une maison renommée, on n'a pas à craindre pour leur qualité et pour leur durée.

Quels sont donc les outils et les accessoires indispensables à tout jardinier amateur? En fait, ils sont peu nombreux, mais ils doivent être bien choisis. Voici ceux que propose un spécialiste:

- une tondeuse électrique. Il en existe plusieurs modèles légers, facilement maniables et qui font un excellent travail. Choisir, de préférence, un modèle muni d'un manche amovible pour éviter de faire pivoter l'appareil. Une tondeuse à deux couteaux donnera un meilleur résultat.
- un boyau d'arrosage en matière plastique flexible. Préférer celui qui conserve sa souplesse à la chaleur comme au froid et à l'humidité. Il est, d'ailleurs, plus facile à transporter.
- un sécateur, indispensable pour faire la taille des rosiers, des arbustes et des fleurs. Le plus populaire et le plus petit — il n'est pas plus gros que des ciseaux pour la couture — est importé de Suisse. Il coûte environ $6.
- un aérateur et un coupe-bordure. Deux outils nécessaires pour le jardinier. L'un prépare la terre avant l'ensemencement, l'autre permet une coupe nette, autour des plate-bandes et au bord des allées. On en trouvera qui sont légers et efficaces à la fois.
- un rateau et un balai pour nettoyer et ameublir le sol. On peut en acheter qui ont des manches assez courts, qui ne pèsent guère et qui coûtent bon marché.
- une houe pour couper les racines et les mauvaises herbes. Un modèle solide mais compact est offert aux jardinières. Pour $5 environ.

Un mini sarcloir est aussi un outil très utile pour le jardinage.



- des cisailles. Les unes pour couper la haie, les autres pour tailler le gazon. On en trouve de toutes petites qui se manipulent aisément.

Il faut noter que plusieurs outils de jardinage mentionnés ici peuvent fonctionner à l'électricité; légers ils font un travail plus rapide mais ils coûtent beaucoup plus cher que des accessoires manuels.

N'oubliez pas que la beauté et la résistance de votre pelouse et de vos plantations dépendent des soins que vous aurez apportés à la terre. Si vous manquez d'expérience, demandez l'avis d'un pépiniériste, il saura vous donner de bons conseils et des trucs qui vous permettront de réussir cette année, un parterre vivant.

Hélène Sabourin

Nouveaux Rosiers

Les jardiniers amateurs peuvent dès à présent se procurer les nouveaux rosiers Martin Frobisher. Cette rose a été obtenue par Mme Felicitas Svejda, améliorateur de plantes à la station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada. La rose Martin Frobisher est une des rares variétés rustiques au Canada et la première d'une série de rosiers de ce type que Mme Svejda compte obtenir.



Depuis qu'elle a été créée cette plante a fait l'objet d'essais par tout le Canada ainsi qu'à Milwaukee, Wisconsin, et à Palmer en Alaska. Plusieurs pépiniéristes ont augmenté leurs stocks à un point tel qu'ils ont été à même d'en fournir aux amateurs désireux d'en planter dès le mois de mai. Plusieurs autres espèrent pouvoir en vendre d'ici deux ans.

Le rosier fleurit de juin jusqu'aux premières gelées, produisant des fleurs roses doubles de deux pouces. Les fleurs présentent deux tons de rose, la base des pétales étant la plus foncée.

Des arbustes ont déjà été plantés dans le jardin botanique de Hamilton, Ontario, ainsi qu'à la place centrale de Ville Mont-Royal, Québec.

Prudence est mère de sûreté pendant le grand nettoyage de printemps

C'est le printemps, la meilleure saison de l'année pour votre maison!

Mais, pendant que vous vous consacrez à vos tâches de nettoyage, comment protéger vos jeunes enfants, spécialement ceux qui ont moins de cinq ans? Vont-ils profiter eux aussi de ce foyer éclatant de propreté et frais repeint? Ou bien, vont-ils se trouver exposés à de multiples dangers parce qu'un adulte trop affairé a fait preuve d'inattention?

Ne quittez pas des yeux les produits chimiques que vous utilisez pour votre nettoyage, recommande le Conseil Canadien de la Santé Familiale, un organisme à but non lucratif commandité par les membres de l'industrie pharmaceutique à titre de service public pour encourager la sécurité au foyer et la santé familiale.

Les enfants peuvent être très vifs et très curieux. Il ne faut pas les laisser seuls, même pas pendant une minute, près de produits pouvant être nocifs. Quand vous avez fini d'utiliser un produit chimique ménager, rangez-le immédiatement, hors de la vue et de la portée des enfants.

Pensez un peu à tous les produits chimiques utilisés dans un foyer de nos jours — agents de blanchissage, savons et détergents, nettoyeurs pour les murs et les boiseries, polis et cires liquides et en pâte, antimites en boules et en cristaux, désinfectants et désodorisants, solvants comme la térébenthine, le kérosène et l'essence.



Au cours d'une semaine de nettoyage, une maîtresse de maison peut utiliser des produits lessiviels pour nettoyer la plomberie, des insecticides et des produits contre les rongeurs, des shampooings pour tapis, des nettoyeurs pour capitonnages, des solvants et des diluants de peinture.

Chaque année, la liste des produits ménagers disponibles s'allonge, avec l'addition de nouveaux produits récemment découverts. Et chaque année, rappelle le Conseil, les mamans doivent être d'autant plus attentives à protéger leurs jeunes enfants contre tout empoisonnement accidentel.

Marie Gélinas

Patron imprimé



Demandez le patron 9228.

Prix 75c

Envoyez votre commande à:
**Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

**Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)**

Cacher le genou fait le bonheur de certains

NEW YORK — Les modes nouvelles font toujours des heureux et des malheureux. Si, pour les hommes admirateurs de jolies jambes, la mode midi et maxi est catastrophique, il n'en va pas de même pour les manufacturiers de tissu. En effet, cette nouvelle mode fera sûrement grimper leur chiffre d'affaires. En 1962, pour confectionner une jupe, les manufacturiers n'utilisaient que deux verges carrées de coton. En 1968, on n'avait même plus besoin de deux verges de tissu pour confectionner une jupe. C'est donc d'un très bon oeil que les manufacturiers voient cette nouvelle tendance de la mode.

A la mode des asperges!

Au printemps, il est de mise de penser "mode". L'asperge, cette grande dame toute simple n'échappe pas à cette marée d'idées neuves et offre aux yeux de tous ceux qui l'apprécient une garde-robe qui s'étend de la modeste vinaigrette à la somptueuse sauce mousseline en passant par la tenue "tailleur" de beurre fondu parfumé au citron.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada veulent y aller de leur contribution en vous offrant deux recettes où l'asperge est la reine incontestée. La salade royale marie avec aisance poulet et asperges, le tout mariné dans une vinaigrette. Les asperges à la polonaise vous prouvent qu'asperges et oeufs font bon ménage. Bon appétit, Madame!

Salade royale

1 livre d'asperges cuites
1½ tasse de poulet cuit, en dés
¼ tasse de radis tranchés
1 c. à table d'oignon vert haché
¼ tasse de vinaigrette
⅓ tasse de mayonnaise
⅓ tasse de tomate pelée, hachée
Sel
Poivre
Feuilles de laitue

Couper les pointes d'asperges (environ 3 pouces) et mettre de côté. Tailler les tiges en morceaux de ½ pouce, y ajouter poulet, radis, oignon et mariner dans la vinaigrette avec les pointes d'asperges. Réfrigérer. Mêler mayonnaise, tomate, sel et poivre. Réfrigérer. Disposer la laitue sur un plat de service, placer la salade au centre et garnir de pointes d'asperges. 4 portions.

Asperges à la polonaise

⅓ tasse de beurre fondu
1 gousse d'ail écrasée
¼ c. à thé de thym
½ tasse de pain en dés de ¼ pouce
2 oeufs durs, hachés
1 c. à table de pimiento haché
¼ c. à thé de sel
Pincée de poivre
2 livres d'asperges cuites

Mêler beurre, ail et thym. Chauffer à feu moyen 3 à 4 minutes; y dorer le pain 5 minutes. Egoutter sur papier absorbant. Réchauffer oeufs, pimiento et assaisonnements, en garnir les asperges et parsemer de pain. 6 portions.

Comment planter des rosiers

Planter des rosiers convenablement n'exige pas d'expérience ni d'habileté. Il suffit de suivre fidèlement les étapes de la méthode recommandée. L'essentiel pour réussir avec les rosiers, c'est de choisir de bons plants sains, les planter dans une plate-bande bien préparée et bien drainée, et, à un endroit suffisamment éclairé. La méthode recommandée pour la plantation est la suivante: 1) Creusez un trou de 12 à 15 pouces à l'endroit choisi pour la plantation. Voyez à ce que cette excavation soit aussi large que profonde.



Pour faciliter l'étendement des racines, érigez, au centre du trou, un cône à partir du fond, jusqu'à environ ⅓ de la surface du sol. Assurez-vous qu'il soit bien tassé pour qu'il ne se désagrège pas après. Installez ensuite le rosier sur le sommet du cône et étendez ses racines tout autour. 2) Tassez la terre autour des racines afin d'éliminer les poches d'air. Remplissez l'excavation au trois quarts et compressez le bien. 3) Arrosez copieusement de façon à remplir la balance du trou. Ce procédé va installer solidement la terre tout autour des racines et sera plus sûr que le seul piétinement ou le tassement avec les pieds. 4) Une fois l'eau disparue, terminez le remplissage du trou avec de la terre et arrosez de nouveau. 5) Accumulez de la terre autour de chaque rosier, jusqu'à une hauteur de 8 à 10". Cela empêche le rosier de se dessécher. Au fur et à mesure que les boutons apparaissent, enlevez de la terre. Cela devrait durer en moyenne de sept à dix jours.

FILMS à l'écran

JOHNNY CASH: THE MAN, HIS WORLD, HIS MUSIC

Ce musical (genre documentaire) met en vedette Johnny Cash en personne qui, actuellement par ses chansonnettes, jouit d'une popularité incroyable. Ici la caméra le suit dans ses tournées à travers les Etats-Unis. Il est accompagné de Carl Perkins et de Tennessee Three. On le trouve tantôt sur la scène, tantôt chez lui ou sur la route, entouré soit de ses amis, soit de ses admirateurs, qu'il enchante par son vaste répertoire de chansons. Ici et là on l'interview sur sa carrière, ses projets, etc.

Le film en est un au-dessus de la moyenne. Il est un divertissement très agréable et très sain pour tous ceux qui s'intéressent à la chanson populaire ou qui connaissent les disques de Johnny Cash.

* * *

MONIQUE

Drame psychologique écrit et réalisé par John Brown.

Le réalisateur a adopté un ton retenu tant dans le choix des couleurs que dans la direction des interprètes. Le comportement des personnages relève cependant d'une psychologie absurde et la progression de l'intrigue est rien moins que souple. La mise en images s'avère assez soignée mais l'interprétation est faible et parfois embarrassée.

Réalisé avec un certain soin, ce film nettement immoral présente comme bénéfiques les relations adultères et le lesbianisme. Il comporte des scènes qui tiennent de l'obscénité.

* * *

THE WALKING STICK

Drame psychologique réalisé par Eric Till, d'après le roman de Winston Graham.

Le réalisateur a su conférer à ce drame un ton d'intimisme poétique qui ne se dément pas même lorsque des variations policières font irruption dans l'histoire. Le récit est mené avec une lenteur appropriée aux hésitations de l'héroïne dans une mise en images très soignée et très appropriée. Les couleurs ont un ton retenu et les décors tant extérieurs qu'intérieurs sont judicieusement choisis. Samantha Eggar montre une sensibilité exceptionnelle dans le rôle principal.

Ce film soigné relate l'expérience douloureuse d'une jeune infirme qui acquiert un renforcement de personnalité à travers un amour déçu. Il comporte la présentation discrète de moeurs libres.

* * *

CAMILLE 2,000

Drame sentimental réalisé par Radley Metzger, d'après le roman La Dame aux camélias d'Alexandre Dumas, fils.

L'histoire romantique imaginée par Dumas s'accorde mal au cadre moderne où le réalisateur a voulu l'adapter. Spécialiste de la sexploitation, celui-ci semble d'ailleurs plus préoccupé de truffer l'histoire de scènes d'érotisme que de lui conférer de la vraisemblance. Le film se déroule dans des décors d'un luxe tapageur et bénéficie d'une photographie soignée. L'interprétation est assez artificielle.

Ce film, à la mise en scène soignée mais artificielle, se déroule dans un milieu amoral et contient de nombreuses scènes d'un érotisme audacieux.

Chronique de CBWFT

"Le Bourgeois gentilhomme" ouvre "Festival de France"

De nouveaux spectacles du **Festival de France** viendront ajouter aux plaisirs de votre été, ceux de l'oeil et de l'esprit, à compter du dimanche 7 juin, à 20 h 30, à la télévision en couleur de Radio-Canada.

La saison s'ouvre sur un "Bourgeois gentilhomme" réalisé par Pierre Badel, de l'O.R.T.F., dans les décors naturels du beau château de Mandy.

Fait pour la télévision, et la télévision en couleur surtout, ce "Bourgeois gentilhomme" replace en son point de départ la comédie-ballet de Molière et Lulli. Rappelons qu'en écrivant cette farce "à l'allure d'un opéra et au style d'une comédie", Molière cédait au désir précis exprimé par Louis XIV: donner, pour les fêtes de Chambord, un divertissement comportant quelques scènes bouffonnes, prétexte à une turquerie. Molière profita de l'occasion pour tourner habilement en dérision le roi Soleil, "ce Turc tout emplumé".

"Le Bourgeois gentilhomme" que nous verrons à **Festival de France** du dimanche 7 juin respecte, à la virgule près, le scénario original. Les principaux rôles y sont tenus par Michel Serrault (M. Jourdain), assez surprenant tant il n'est pas physiquement le chamarré rubicond dont on a l'habitude dans ce rôle; Rosy Varte (Mme Jourdain), vive, éclatante et bien dans le ton. Catherine Hiegel (Nicole), Daniel Ceccaldi, Georges Audoubert, Roger Carrel et Jean-Pierre Darras qui tiennent aussi admirablement leurs places. Même si le début peut sembler lent, ce "Bourgeois gentilhomme" ravira autant par le jeu des comédiens que par le faste réel du décor et la qualité indéniable de la réalisation.

Festival de grande classe

Voyons brièvement ce que **Festival de France** nous réserve pour les prochaines semaines, le dimanche à 20 h 30.

Le 14 juin, nous verrons "la Séparation", une réalisation de Maurice Cazeneuve, mettant en vedette Charles Vanel, Paul Bonifas et Jeanne Perez. "La Séparation", c'est un poème, une méditation sur l'apaisement que l'homme est pour l'homme dans sa solitude. Par la mort de l'être qu'il aime, un homme découvre sa nudité, sa pauvreté et sa misère. Par l'espérance dans l'être humain, l'homme apprend petit à petit à surmonter sa tristesse.

Le 21 juin, **Festival de France** présentera "la Bien-aimée" de Lucie Faure, une réalisation de Jacques Doniol-Valcroze. Voilà une histoire d'amour: une femme rencontre un homme qu'elle prend pour quelqu'un d'autre. Ils s'aiment 10 années durant. La mort frappe, c'est le drame. "La Bien-aimée", c'est Michèle Morgan, dans un rôle qui lui va comme un gant. L'homme, c'est Paul Guers, lui aussi tout à fait à l'aise, très jeune premier.

Enfin, précisons que **Festival de France**, tout au cours de l'été, présentera des drames, des comédies et des émissions musicales de grande classe.

Après "le Soleil des eaux", qui nous sera présenté le 28 juin, **Festival de France** reprendra l'exceptionnel "Marie Tudor" d'Abel Gance, les 12 et 19 juillet. Plus tard, nous verrons aussi "le Chien", avec Alain Delon; "le Boeuf clandestin", avec Madeleine Robinson, et on parle du retour possible de "l'Arlésienne", d'après Alphonse Daudet.

Au poste CBWFT

Jeudi 4 juin

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Le trésor du Château sans-nom (C)
6:00—L'homme de Picardie
6:30—Histoires sans paroles
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Ligne de démarcation" (C). Dans un village français situé à la frontière entre la zone libre et la zone occupée, des passeurs s'emploient à faire traverser la ligne de démarcation, une rivière, à des soldats alliés ou à des réfugiés. Un jeune français, parachuté comme opérateur de radio pour une mission d'espionnage, est blessé par une patrouille allemande. Les habitants s'emploient à cacher sa présence aux Allemands, puis trouvent un stratagème pour lui faire passer la ligne sans éveiller l'attention. Le châtelain du lieu, jusque-là défait ste, sacrifie sa vie pour que l'opération réussise. (Français 1966)
9:30—La part du lion
10:30—Panique
11:00—Cinéma: "Aimez-vous les femmes". Au Nirvana, restaurant végétarien, un homme fait la connaissance d'une jeune fille mystérieuse qui disparait bientôt. Il se lance à la recherche de l'inconnue mais son enquête est semée de nombreux cadavres. Il finit par la retrouver dans le sous-sol du Nirvana où se réunit une secte de mangeurs de femmes dont le plat du jour semble être justement la jeune fille, à moins qu'il ne s'agisse de sa soeur jumelle. (Français 1964)

Vendredi 5 juin

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D
6:30—La grande aventure
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—La Sœur Volante (C)
8:00—Donald Lautrec "chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
11:00—Cinéma: "Les cousins". Un jeune provincial vient poursuivre ses études à Paris et s'installe chez son cousin. L'étudiant est un garçon sérieux, rangé, alors que son cousin est léger, paresseux et dépourvu de sentiments. Les deux cousins ont les mêmes amis et les mêmes loisirs. Le jeune homme s'éprend d'une jeune fille mais se la fait aussitôt voler par le cousin. Il se console dans le travail tandis que l'autre continue à s'amuser. A l'examen, le citadin réussit et le provincial échoue. (Français 1958)

Samedi 6 juin

2:00—L'âge de fer
3:00—Roquet belles oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Billet de faveur: "Le grand défit". Hercule arrive en Lydie où la souveraine lui offre la main de sa fille, Omphale, dont il s'est épris. Omphale refuse toutefois, car c'est Inor qu'elle aime. Les amis de la jeune princesse obtiennent que la reine pose comme condition à Hercule qu'il triomphe auparavant de l'homme le plus fort du monde. Hercule doit alors affronter Samson qui arrive accompagné de deux autres colosses, Maciste et Ursus. (Italo-hispano-français 1965)
10:22—Politique fédérale: Libéral
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "L'adieu aux armes". Un officier de l'armée américaine attaché à la Croix-Rouge est envoyé, durant la Première Guerre mondiale, sur le front d'Italie. Par l'intermédiaire de son ami, chirurgien, il fait la connaissance d'une infirmière britannique. Il en devient amoureux et lorsqu'un jour il revient du front blessé, c'est elle qui le soigne. Au moment de repartir, une fois guéri, pour la ligne de feu, elle lui annonce qu'elle attend un enfant. Il doit la quitter pour le combat; mais, soupçonné d'espionnage, il revient chercher la jeune fille et s'enfuit avec elle en Suisse. Elle y mourra en donnant naissance à son enfant. (Américain 1957)

Dimanche 7 juin

1:00—L'univers des sports
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—5 D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Festival de France
10:30—Dossiers
11:00—Dossiers
11:30—Cinéma: "Joli mai no II". Yves Montand chante, en intermède "Le joli Mai", et le second volet en dyptique: "Le retour de Fantômas", met en présence des motifs d'angoisse en ce printemps 1962, et des divertissements à cette angoisse: les conséquences de la manifestation anti-OAS de février, et les attentats, le verdict du procès Salan rendu le soir où Paris apprend pour la première fois le madison, où la France devient championne du monde de twist. Les grèves aussi occupent les Parisiens, et pourtant deux ingénieurs se perdent dans la contemplation de l'avenir. Un jeune Dahoméen évoque des souvenirs d'enfance avec les Blancs de France. Trois jeunes femmes parlent spiritualité, et un ex-prêtre ouvrier évoque son évolution vers le maxisme. Mouloud, l'Algérien et les lycéens de Janson de Sailly apportent deux aspects de la question algérienne. Pour l'anniversaire du 13 mai, le chef de l'Etat monte à l'Arc de Triomphe. Les détenus de la Roquette, enfin, parlent de leur vie et de la liberté. (Français 1963)

Lundi 8 juin

2:00—La boite à surprise (C)
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Cinéma: "La maternelle". une jeune fille dont le père, un ancien escroc, a été condamné, ne trouve d'autre emploi pour gagner sa vie que celui de ménagère dans une maternelle. (Français 1949)
4:30—Ulysse et Oscar
5:00—Chaperonnette à pois
5:30—Fancis chez les fauves
6:00—Plein feu l'aventure
6:30—Les saintes chéries
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde
9:30—Prenez le volant
10:00—Les espions
11:00—Cinéma: "Le guérisseur". A Dinan, un guérisseur, en sauvant une vieille dame, fait la conquête d'une jeune fille dont il devient le fiancé. Il la soulage de maux de tête continus. En fait, c'est un ancien médecin qui n'a pas réussi par les voies normales et qui est devenu guérisseur par intérêt. Un procès retentissant ne fait qu'accroitre sa popularité. (Français 1953)

Mardi 9 juin

2:00—Boite à surprise (C)
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Cinéma: "Ma femme, ma vache et moi". Un fermier du Midi de la France ne fait pas bon ménage avec son épouse, une ex-Parisienne. Celle-ci lui reproche de lui préférer ses vaches et finit par le quitter. Le pauvre mari s'élance à sa poursuite en compagnie de son bébé et d'une vache qui se trouve dans le camion au moment du départ précipité. (Français 1962)
4:30—Ulysse et Oscar
5:00—Mini fée (C)
5:30—L'âne culotte
6:00—Le trésor de Hollandais
6:30—Courrier du désert
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Sillage de la violence". Une femme se rend avec sa fillette dans une petite ville du Texas pour y rejoindre son mari, récemment libéré de prison sur parole. Il croit avoir un talent de compositeur et de chanteur capable de le conduire à la gloire et néglige, pour caresser ses rêves, les exigences plus pratiques de la vieille femme qui l'a sévèrement élevé. (Américain 1964)
9:00—Moi et l'autre (C)
9:30—Enquêteurs associés
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "A tout prendre". Un jeune cinéaste canadien est épris d'une jolie créole. A l'annonce que cette dernière est enceinte, il décide de l'épouser mais les perspectives d'une vie trop rangée le font reculer. (Canadien 1963)

Mercredi 10 juin

2:00—Boite à surprise (C)
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Cinéma: "R.P.Z. appelle Berlin". En 1939, un groupe d'officiers allemands, qui redoutent le déclenchement de la guerre par Hitler et les conséquences qui en résulteraient pour leur pays, tentent de se mettre en relation avec les Anglais et les Français par l'intermédiaire du Vatican. Un premier agent envoyé à Rome ayant été tué par le S.S., ils confient à un journaliste la mission de porter à leur représentant du Vatican les plans de l'offensive prochaine. (Franco-italo-allemand '69)
4:30—Ulysse et Oscar
5:00—Cadets de la forêt
5:30—Walt Disney présente
6:30—Cinéma d'ici
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—La bohème
8:00—Cinéma: "Les femmes d'abord". Un agent du F.B.I. poursuit une bande de trafiquants de drogue. Introduit comme homme d'affaires dans le milieu du haut commerce parisien, il prend sous sa protection une jeune fille, menacée par le chef de la bande. Cela lui vaudra de se mesurer à plusieurs reprises avec les dangereux trafiquants et finalement de sortir victorieux de l'aventure. (Français 1962)
9:30—Gros plan
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Sergil chez les filles". Une servante dans une maison louche est trouvée assassinée. L'inspecteur chargé de l'enquête soupçonne d'abord une fille. Il se rend chez elle en son absence et doit y abattre un homme qui l'a attaqué. Il ne tarde pas à être mêlé aux règlements de comptes de deux bandes rivales qui le mettent sur d'autres pistes. (Français 1952)

AJOUTEZ AUX PLAISIRS DE VOTRE ÉTÉ

Lundi

Coignet à 19h30 (en couleur).



Ma Sorcière bien aimée à 20h30 (en couleur).



A la seconde à 21h (en couleur).



Prenez le volant à 21h30.

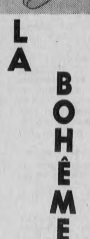


Mardi

Le trésor des Hollandais à 18h (en couleur).



Cinéma du mardi à 19h30 (en couleur).



Moi et l'autre à 21h (en couleur).



Format 60 à 22h.



Festival du cinéma canadien à 23h.



Mercredi

Walt Disney présente à 17h30 (en couleur).



LA BOHÊME à 19h30.

LONG-MÉTRAGE à 20h.



Gros plan à 21h30.



Jeudi

Les hommes de l'espace à 17h30.

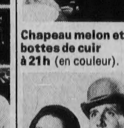


Donald Lautrec "Chaud" à 19h30 (en couleur).



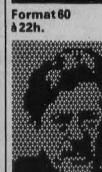
Les grands films à 20h (en couleur).





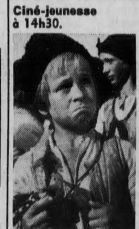
Le sel de la semaine à 22h.





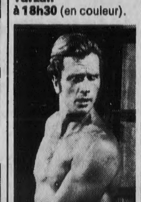
Vendredi

Voyage au fond des mers à 17h30 (en couleur).

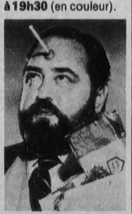


La sœur volante à 19h30 (en couleur).

La marie Morgane à 20h (en couleur).



Chapeau melon et bottes de cuir à 21h (en couleur).



Format 60 à 22h.

Samedi

Ciné-jeunesse à 14h30.

Tarzan à 18h30 (en couleur).

Cher oncle Bill à 19h30 (en couleur).



Billet de faveur à 20h.

Dimanche

Les grandes comédies à 17h30.

Quelle Famille à 19h (en couleur).

Zoom en liberté à 19h30 (en couleur).

Festival de France à 20h30 (en couleur).



REGARDEZ BIEN REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 3



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 58—No 10

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227. 2-131-T.F.

EXPERIENCE en réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler 233-6605. 6-179-13C.

A VENDRE — St-Norbert. Propriétaire transféré. Nouveau bungalow, stuc. 5 pièces, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Condition impeccable. Lot: 60' x 130', patio et clôturé. Entrée de côté. Hypithèque: $11,000 à 6½%. Prix réduit: $20,900. S'adresser à Fargo Realty, 774-4521 ou Gilles Gauthier, 256-6843. Echanges considérés. 4-155-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate, termes intéressants, si désiré. Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267. 1-105-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 chambres à coucher, louée à $115 par mois. Prix: $13,500. Composer: 233-5192. 10-216-12C.

A VENDRE — 1 cuisinière électrique "Westinghouse", 1 lessiveuse électrique, en bon état. Prix raisonnables. S'adresser à Mme A. Freynet, Le Chalet, La Broquerie, Man. Téléphone: 424-5263. 10-230-11P.

A VENDRE — Rue Masson. Maison de bon revenu. 4 logis en très bon état. Composer: 247-8789. 10-219-10C.

A VENDRE — Ste-Agathe. 1½ acre avec bungalow, 3 chambres à coucher. Intérieur non complètement fini. Salle de bains. Termes intéressants. — Norwood. Enfield Crescent. Maison: 8 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Alpine Realty 233-6842. 10-226-10C.

A VENDRE
Rue De la Morénie. Maison louée à $200 par mois. Hypothèque: 6½%. Possession: le 1er juillet. 11 pièces. Garage. S'adresser à Maurice Collette, 532, St-Jean-Baptiste. 10-233-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour étudiant ou homme qui travaille. Près service d'autobus. Libre. Composer: 233-5268 après 6 h. 8-199-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement meublées et nouvellement peinturées. 2e étage. Composer: CEdar 3-6104. 10-228-11C.

ON DEMANDE

Secrétaire bilingue pour travail à temps partiel. Expérience et usage correct du français écrit et parlé essentiels.

S'adresser au Service Français de Radio-Canada, 541, av. Portage, Wpg Tél.: 774-2541, poste 260

DANIS REALTY
115, rue Haig, St-Vital
A VENDRE

Norwood. Bonne maison: 2 chambres à coucher, soubassement complet. Salle de bains, 4 unités, chauffage: gaz. Grand jardin. $12,900.

St-Eustache. Grande maison: 2 étages. Bonne grande cuisine, 5 chambres à coucher. Grande cour, garage. Près école et école. Prix très raisonnable. Appeler Mme Danis et virez les frais.

St-Vital. Jolie maison: 2 chambres à coucher. Garage. $13,500.
Enfield Crescent. Grande maison située tout près église et école Holy Cross. Sert présentement comme triplex.

Pour information appeler 233-4660 9-210-T.F.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine.
Composer 256-0101 1-104-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.

Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones: 774-2505 — le soir 774-6461

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: privé: 4 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille ou à la retraite. Composer: 943-9024. 7-195-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour enseigner les 7e et 8e années à l'école consolidée St-Léon no 1425, pour l'année 1970-71. Salaire selon l'échelle. **S.V.P. donner qualifications par écrit ou pour plus d'informations s'adresser à Mme Edith Rondeau, secrétaire, Ecole St-Léon, St-Léon, Man.** 1-217-12C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE
Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Laveuse de vaisselle incluse. Hypothèque 6¼%. Plein prix: $20,900.

ST-BONIFACE
Immeuble - appartement: 6 logis. Site de choix. En bonne condition. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse et séchoir inclus. Comptant requis $12,000.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Près hôpital. Grande maison pour famille ou revenu: 11 pièces, 9 chambres à coucher. Grand lot: 50' de front. Très bel emplacement pour immeuble-appartements. Plein prix: $17,900 seulement.

PRES DU PRECIEUX-SANG
Joli duplex: 2 logis, 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet en très bon état. Comptant requis: $5,000.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538 10-224-10C.

BARRY MORDEN REALTY
846, Riverwood
Fort Garry
A VENDRE
Désespéré

St-Norbert — Le propriétaire de ce magnifique bungalow, 6 pièces, 3 chambres à coucher, doit vendre. Il est transféré. Grand salon, salle à manger, 3 grandes chambres à coucher. En parfait état. Excellent financement disponible. Prix réduit à $21,900.

APPELER
M. McVicar 453-461 ou
Barry Morden Realty 888-4871 10-229-10C.

A VENDRE

Lorette — Vente de succession. Possession immédiate. 4 acres, propriété de rivière, maison moderne: 4 chambres à coucher. Chemin gravelé avec service d'autobus. Prix: $9,500 ou termes à négocier.

APPELER
J.-R. Poirier Realty
Ste 11, 561, av. Warsaw,
Winnipeg 13
Téléphone: 474-2177 8-202-T.F.

RAND REALTY
362, rue Main
Winnipeg
A VENDRE

Plage Albert — Chalet d'été moderne. Eau courante. $6,500.

Appeler PAUL GODIN
le jour: 453-8520
le soir: 474-2487 7-190-10C.

ENCAN

Vente de 60 bicyclettes et tricycles

inspectés par le bureau des licences de la ville de St-Boniface.

Je vendrai les articles susmentionnés le **samedi 6 juin à 10 h 30 a.m.,** à **l'Aréna du Centenaire** située à 294, rue Bertrand.

Conditions: paiement comptant

Carl G. Potter,
Commissaire priseur.
Téléphone: 942-5770

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD No 8

requiert les services d'un enseignant expérimenté bilingue pour enseigner la biologie au niveau secondaire et les "Language Arts' au niveau intermédiaire à l'école du Précieux-Sang, pour septembre 1970. **Veuillez appeler 453-2530 ou écrire au Surintendant, Division scolaire de Norwood no 8, 200, chemin Ste-Marie, pour obtenir des formules de demande.** 9-206-10C.

NAP. GAGNON REALTY
768, rue Taché
St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE

333, Dumoulin — Maison de revenu. Grand lot: 66' x 122'. Chauffage: eau chaude au gaz. 3 chambres à coucher au 1er étage, plus une autre au soubassement pour propriétaire. Au 2e étage, 1 chambre à coucher, salon, cuisine, cuisinette et salle de bains. Double garage et stationnement. Clôturé. 10-214-10C.

Rue Despins — $16,300. Bungalow très propre. 2 chambres à coucher au 1er et 2 au sous-sol. Salle de bains complète au rez-de-chaussée, plus toilette et évier au sous-sol.

Parc Windsor. Rue Harper. Très jolie maison: 3 chambres à coucher. Entrée, garage, auto-part. Sous-sol fini, toilette, évier et douche. Tentures et tapis mur à mur. Hypothèque: 6%.

211, Notre-Dame. Ancienne maison: 4 chambres à coucher. Soubassement complet, chauffage: eau chaude gaz. Lot: 38' x 120'. Taxe: $180. $11,500.

493, Provencher. Maison: 2 chambres à coucher, salle de bains, tuiles de plastique. Chauffage: gaz. Garage neuf et patio. Revêtement d'aluminium. Paysagé. Taxe: $214. $13,000.

153, Masson. Ancienne maison: brique. Chauffage: eau chaude gaz. 1 logis en haut, un au sous-sol, plus 6 pièces au rez-de-chaussée.

263, ch. Speers. $13,500. Maison: un peu ancienne, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, 3 unités. Grand lot. Garage.

89, Stranmillis, St-Vital. Maison: 6 pièces. Haut loué. Fenêtres d'aluminium. Magnifique lot. Garage double. Plusieurs extras dans cette maison. $14,500.

Un magnifique lot boisé, sur Dunraven.

5 acres de terrain sur route 59, un peu au sud du périmètre. $3,800.

ST. JAMES

1990, rue William. Plein prix: $7,300. Maison: 3 pièces. Soubassement partiel. Grand lot. Chauffage: gaz. Accessoires de salle de bains presque neufs.

116, Avalon Rd, St-Vital. 10 lots sur lesquels est située une maison: 2 chambres à coucher. Salon, dinette cuisine. Soubassement complet. 2 garages. De nombreux extras.

Parc Windsor — Magnifique bungalow: 3 chambres à coucher. 12 ans. Soubassement complet. Armoires en acajou. Plancher de bois dur. Beau lot avec beaucoup d'arbustes et clôturé. Draperies du salon incluses. Soubassement latté, prêt pour revêtement. Hypothèque C.M.H.C. à 6½%.

Norwood — 212, Roger. Bungalow: 2 chambres à coucher. Plancher de bois dur. Propriétaire portera 1ère hypothèque si désiré.

Avons grand besoin de maisons dans St-Boniface Centre, Norwood et St-Vital. Veuillez nous contacter pour un service rapide et efficace.

NAP. GAGNON
Bureau 247-7274
Résidence 233-3510 5-169-9C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Jeanne d'Arc. Duplex moderne: 2 logis, 3 pièces, entrées privées. Chambre supplémentaire au sous-sol. $8,000 comptant. Balance termes.

St-Boniface — Centre. Des Meurons. Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement fini. Tapis mur à mur. Hypothèque ouverte environ $10,000 à 7%.

St-Boniface — 5 minutes de l'hôpital. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher, une supplémentaire au sous-sol. Planchers bois dur. Plein prix: $14,000. Propriétaire porterait hypothèque.

Norwood — Près église Précieux-Sang. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Pièce supplémentaire au sous-sol. Garage et maisonnette liés. Lot: 57'. Prix: $18,500 à termes.

St-Boniface — Centre. Duplex moderne: 2 ou 3 chambres à coucher, pièce supplémentaire au sous-sol. 2 fournaises: gaz. $5,900 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312 10-221-10C.

"La Liberté et le Patriote"

REQUIERT IMMÉDIATEMENT

LES SERVICES D'UNE DACTYLO

On demande une dactylo pouvant taper un minimum de 60 mots à la minute. La connaissance de l'anglais et du travail de bureau n'est pas nécessaire.

Les candidates intéressées devront s'adresser au:

Directeur général,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba.
Téléphone: 775-8443

Revenu de loisirs

Une compagnie requiert les services d'un homme ou d'une femme fiable pour faire le plein de machines - distributrices de casse-croûte avec des produits de marque nationale. Cette situation peut rapporter un second revenu à une personne responsable. Le candidat doit être honnête, énergique, doit posséder une voiture convenable, pouvoir consacrer de 8 à 10 heures par semaine au travail et investir de $1,500 à $3,000 pour l'inventaire et l'équipement. Les routes sont établies. Aucune vente. On fournira plus d'information si votre lettre contient des renseignements à votre sujet. Veuillez inclure votre numéro de téléphone.

Sunway Distributing Ltd.,
Suite 2100, Place de Ville,
Ottawa 4, Ontario.

— No 644 —

HORIZONTALEMENT

1—Maudit. — Ancienne forme du mot "château".
2—Câble servant à retenir en place un navire. — Jaune combiné au bleu.
3—Ouvertures chirurgicales de l'abdomen.
4—Canton suisse. — Mouvement brusque. — Explosif.
5—Adresses. — Dans. — Raboteux.
6—Liquide (plur). — Mouvement circulaire.
7—Sert à attacher. — Royal.
8—Bus. — Déformation du préfixe "ad". — Etoile de cinéma.
9—Possédés. — Direction du vent. — Trois.
10—Vives expressions de regret.
11—Attachent. — Composée de viande.
12—Groupe d'abeilles. — Vase à boire.

VERTICALEMENT

1—Acclama. — Se dit d'un soldat appelé à rejoindre son corps.
2—Fixe. — Jetais impétueusement.
3—Ensemble des capitalistes (plur).
4—En rare. — D'être. — Homme ignorant (autrement).
5—Manière d'aller. — Préfixe renversé. — Indique l'hostilité.
6—Dieu des vents. — Vient au monde.
7—Telle quantité. — Peur.
8—Comm. de Seine-et-Marne. — Métal. — Situation.
9—Fils de Noé. — Chemins de ville. — Se rendra.
10—Actions de réduire en parties très menues.
11—Répand. — Donnes du velouté aux draps.
12—Boire quelque chose de fortifiant. — Moquerie.

SOLUTION DU PROBLEME No 643

■ **Horizontalement:** 1. Guérira — Ruas; 2. Este — Amiante; 3. Mers — Sa — Site; 4. Ire — Cent — Ses; 5. Aortes; 6. Tondu — Toute; 7. Alias — Inter; 8. Mirent; 9. Eve — Nice — Fat; 10. Tiré — Eo — Dieu; 11. Anisent — Onde; 12. Lent — Sentier.

■ **Verticalement:** 1. Gémi — Ta — Etal; 2. User — Olivine; 3. Etre — Ni — Erin; 4. Rés — Adam — Est; 5. Cousin; 6. Raser — Riens; 7. Amant — Ecoté; 8. Tétine; 9. Ras — Sont — Dot; 10. Unis — Ut — Fini; 11. Attente — Aède; 12. Sees — Er — Tuer.

FIDELITY TRUST CO.,
Division Immobilière
117, Academy Road
Winnipeg 9
A VENDRE

St-Boniface — $19,300. Près écoles françaises, grande maison familiale: 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger, grande cuisine: 18' x 13'. Soubassement complet, garage. Pourrait servir de duplex avec entrées séparées.

St-Boniface — $16,500. Vos enfants peuvent fréquenter l'école Louis-Riel ou Marion, si vous achetez cette maison. 3 chambres à coucher, 4e au sous-sol. 2 salles de bains. Beau lot et garage.

St-Boniface — $16,900. 436, rue Dumoulin. 2 chambres à coucher. Bungalow. Salle de récréation. Garage. Grand lot. Possession immédiate.

Parc Windsor. Harper. Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Allée de côté. Cour arrière clôturée. Comptant requis: $3,500. Mensualités: $180.

S'adresser à
Gérard Pelletier
Fidelity Trust Real Estate Dept.,
417, Academy Road
Téléphone: 452-7417 le jour ou 253-1882 le soir 10-223-10C.

GEORGE DEMARE AGENCIES
A VENDRE
Près Précieux-Sang

Attrayante maison: 2 étages, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Site tranquille. $2,000.00 comptant. $130 P.I.T. Possession à court délai.

Appeler GEORGE DEMARE
247-7604 247-3079 10-220-11C.

Ed. Lachance Agencies
172, rue Goulet, St-Boniface
A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Blair. Maison: 2 chambres à coucher, salon, cuisine, garage.

ILE-DES-CHENES
Maison très propre: 4 chambres à coucher, 2 au 1er et 2 au 2e.

Appeler bureau: 247-9092;
Assurance générale 247-4466 10-222-10C.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de JOSEPH (JOS) RIVARD, de St-Eustache, au Manitoba, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'études des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 30 juin, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de mai, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JEAN-JOSEPH PREFONTAINE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, pharmacien, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 3 juillet, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de mai, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALFRED DESMARAIS, du village de Lorette, au Manitoba, fermier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 10 juillet, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour de mai, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

St-Norbert — Lots vacants. $3,500 et plus. Aussi, maison à niveaux variés. Localité idéale. Hypothèque portée par propriétaire.

Avons besoin de maisons à vendre. Toutes localités, ville ou campagne.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591 10-227-10C.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 25 au 29 mai 1970
Prix déchargé à Thunder Bay
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
C.W. No 3	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
Fourrage No 1	70.6	70.6	70.6	70.6	70.6
Fourrage No 2	67.6	67.6	67.6	67.6	67.6
Fourrage No 3	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	116.2	116.2	116.2	116.2	116.2
C.W. No 3 6 rangs	114.2	114.2	114.2	114.2	114.2
Fourrage No 1	105.6	105.6	105.6	105.6	105.6
Fourrage No 2	103.6	103.6	103.6	103.6	103.6
Fourrage No 3	100.6	100.6	100.6	100.6	103.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	101⅛	101⅛	101⅜	101⅝	102⅜
C.W. No 3	96⅛	96⅛	96⅜	96⅝	97⅜
C.W. 2 rej.	97⅛	97⅛	97⅜	97⅝	98⅜
C.W. No 4	71⅛	71⅛	71⅜	71⅝	74⅛
Ergot	66⅛	66⅛	67⅜	66⅝	69⅛
Sur voie net	101⅛	101⅛	101⅜	102⅛	102.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	295.4	299.2	295⅝	322.4	305.2
Juillet	298.2	300	297.2	304	306
Novembre	247.6	247.6	247.2	252	251⅜
Janvier	240.6	240⅝	241	243.2	242.4
Mars	239	240	239.2	242⅝	241.4
AVOINE —					
Mai	75	75	75⅛	75	75
Juillet	75.2	75.2	75.2	75.2	75.2
Octobre	76.4	76.4	76.4	76.4	76⅜
Décembre	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
ORGE —					
Mai	109⅛	109	108⅞	108.6	106.6
Juillet	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2
Octobre	110.6	110.6	110.6	110.6	110.6
Décembre	110.2	110.6	110.6	110.6	110.6
LIN —					
Mai	277	277	281.4	280.2	278
Juillet	274.6	274.4	276	276	276
Octobre	272.6	272.4	272⅝	272⅝	272.4
Novembre	268	268.4	268.4	268.2	266
Décembre	264.2	265⅜	265⅜	265⅛	265⅛
SEIGLE —					
Mai	101⅛	101⅛	101⅜	101⅝	102⅜
Juillet	103⅛	103⅛	103⅜	104	104⅛
Octobre	107⅛	107.2	107.6	108⅛	108.4
Décembre	109.2	109.4	109⅝	109.6	110⅛

France

Le Parti communiste contraint de dévoiler son jeu

par Maurice Herr

Ce qui n'était encore, il y a quelques semaines, que "l'affaire Garaudy" est devenue soudainement le problème du Parti communiste tout entier, et le drame de la Gauche française dans son ensemble. La querelle entre un intellectuel communiste et l'état-major de son Parti prend ainsi la proportion d'un événement national et même international. Cela vaut donc qu'on s'y arrête.

Roger Garaudy est un professeur de 57 ans, agrégé de philosophie. Militant communiste depuis trente-sept ans, il a occupé de très importantes fonctions dans et pour le Parti: député du Tarn à l'Assemblée Nationale, membre du Comité Central et du Bureau Politique, directeur du Centre d'Etudes et de Recherches marxistes, etc... Compagnon fidèle et discipliné des plus hauts chefs du Parti pendant de longues années, il a connu son chemin de Damas lorsque les blindés soviétiques ont envahi la Tchécoslovaquie en août 1968. Brusquement, il semble avoir découvert que le communisme à la manière de Moscou n'était pas, loin de là, l'idéal de justice, d'égalité et de liberté pour lequel il avait lutté toute sa vie. Et il le dit.

* * *

Au Parti communiste, on n'aime guère les gens qui se posent des questions et qui étalent publiquement leurs troubles de conscience. Dès qu'il eut lancé une première ruade dans les brancards, M. Garaudy était condamné. Mais c'est un homme qu'on ne fait pas facilement taire. Privé de tout moyen d'expression à l'intérieur de son Parti, il sut trouver, par ses livres d'abord, puis dans la presse "bourgeoise", à la radio et à la télévision, les tribunes qui lui étaient refusées par ses pairs.

Il ne mâcha pas ses mots et fit un certain nombre de révélations qui semèrent le trouble dans les rangs du Parti. Accusé alors d'alimenter des campagnes anti-communistes et anti-soviétiques, il connut la suprême déchéance pour un militant communiste: l'exclusion du Parti.

Mais la décision, dictée de haut, ne fit qu'envenimer les choses. Car M. Garaudy avait des munitions en réserve. Et notamment cette "bombe" de Prague, qu'il vient de faire éclater sous le nez des dirigeants communistes.

* * *

En l'occurrence c'est une accusation extrêmement grave qu'a lancée M. Garaudy en affirmant, documents à l'appui, que les chefs communistes français ont fourni aux nouveaux maîtres de la Tchécoslovaquie, issus de la "normalisation" imposée par les Soviétiques, les moyens d'instruire le procès de M. Dubcek. Il s'agit des notes prises en sténo lors de la rencontre entre l'homme politique tchèque et M. Waldeck-Rochet, secrétaire général du P.C. français, le 19 juillet 1968 à Prague.

M. Waldeck-Rochet rentrait alors de Moscou et il s'était efforcé de ramener M. Dubcek dans la droite ligne exigée par le Kremlin. Et ce sont les réponses du chef du gouvernement tchécoslovaque, réponses libérales et "déviationnistes", qui seraient utilisées aujourd'hui à Prague pour l'accabler. Ces notes sténographiées, a révélé M. Garaudy, ont été remises aux adversaires de M. Dubcek par les communistes français le 29 novembre dernier.

* * *

Première réaction de M. Marchais, secrétaire adjoint du P.C. et "patron" des communistes français en l'absence de M. Waldeck-Rochet, gravement malade: "Garaudy ment. Et je défie quiconque de prouver que nous avons livré à Prague des documents pouvant être utilisés contre qui que ce soit".

M. Garaudy maintient ses accusations et annonce qu'il va publier le document en question. Affolement au Parti communiste qui, après un débat dramatique, prend la décision de publier lui-même dans son organe officiel, le récit de la conversation Waldeck-Rochet-Dubcek de juillet 1968.

En soi, le document ne fournit pas la preuve qu'il puisse être utilisé contre M. Dubcek par les Soviétiques, ou par leurs créateurs tchécoslovaques. Mais il est terriblement révélateur de l'état d'esprit de communistes français en face de ce que l'on a appelé le "printemps de Prague". M. Waldeck-Rochet, en effet, reproche carrément à son interlocuteur tchèque d'avoir supprimé la censure de la presse, et de n'avoir pas jeté en prison les "libéraux" qui relevaient la tête en Tchécoslovaquie, et de n'avoir pas sévi "administrativement" contre un petit groupe qui tentait de reconstituer à Prague un parti social-démocrate. Bref, les communistes français s'inquiètent de la contre-révolution favorisée par l'attitude de M. Dubcek, et justifient ainsi, à l'avance, l'intervention militaire de l'Union soviétique.

* * *

Cette intervention militaire, ils l'ont désapprouvée publiquement lorsqu'elle s'est produite. Mais tout donne à penser, après les révélations de M. Garaudy, qu'il ne s'est agi là que d'un geste purement formel, à l'usage de la Gauche française alors indignée et alarmée, une supercherie politique pour dissimuler l'état d'esprit véritable du Parti.

Mais ce que M. Waldeck-Rochet a dit à M. Dubcek, et qui vient d'être publié par le journal du Parti, avec l'intention de couper l'herbe sous le pied à M. Garaudy, laisse entrevoir ce qui se passerait en France au cas où les communistes accéderaient au pouvoir avec l'aide des autres partis de Gauche: une dictature féroce, qui n'hésiterait pas à faire appel aux blindés de l'Armée Rouge au cas où elle se sentirait menacée.

Voilà qui est de nature à refroidir sérieusement tous ceux qui à Gauche cherchent à accéder au pouvoir avec l'indispensable concours du Parti communiste. Ils savent désormais ce qui les attendrait en cas de réussite.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES No 2390

requiert les services d'un enseignant bilingue pour enseigner la 7e année. **S'adresser à M. Gilbert Comte, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.** 9-212-10C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE

requiert les services d'un enseignant bilingue pour enseigner les Sciences en 9e année, les Mathématiques 101, PSSC en 11e année et les Mathématiques et d'un autre pour l'Anglais 201, "Language Arts" en 9e année (2 classes) et "Social Studies" en 9e année (2 classes). **S'adresser à M. Gilbert Comte, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.** 9-211-10C.

BOURSES OFFERTES PAR
Le Fonds Scolaire St-Vincent
n'excédant pas $500

CANDIDATS:
Tout paroissien(ne) du Précieux-Sang de langue française désireux de suivre des cours supérieurs à la douzième année (universités, écoles d'infirmières, écoles techniques, séminaires, etc.)

CONDITIONS:
(1) XIIe année complète
(2) Avoir complété le cours "Français 300"
(3) Que le cours que le candidat se propose de suivre soit d'une durée d'au moins une année académique

FORMULES DE DEMANDE:
S'adresser au presbytère du Précieux-Sang,
200, rue Kenny, St-Boniface,
ou au Directeur de l'école du Précieux-Sang.

Aucune demande ne sera acceptée après le 15 août

ON RECHERCHE
pour le plus tôt possible

Femme intelligente, entre 30 et 40 ans, s'exprimant très correctement en français, sensible, vive, pouvant assumer responsabilité d'un foyer de quatre personnes dont trois enfants de 10, 8 et 7 ans. Le père absent de Winnipeg à l'occasion. Requise vers le 19 juin. Aura à sa disposition exclusive, chambre, téléphone, télévision. Au besoin, une aide-domestique sera engagée pour la seconder dans sa tâche. Salaire à discuter. Pour prendre rendez-vous, téléphoner le jour: 946-7412 ou 946-7408 (demander Mme LeGal), le soir: 247-7179 (même s'il est tard) ou écrire à J.A.O., appartement 603-604, 245, boul. Provencher, St-Boniface, Manitoba.

Le Service des abonnements étend son rayonnement

Deux nouveaux membres sont venus s'adjoindre à l'équipe responsable de recruter les abonnements à notre journal. Ces personnes veulent être à la disposition des lecteurs et des abonnés afin de leur assurer la réception du seul journal de langue française au Manitoba.

Voici les noms et adresses de ces personnes, dont les représentants de la paroisse du Précieux-Sang et du district de St-Vital:

Mme Marie Jubinville, 71, Lomond, (tél. 256-2465) St-Boniface.

M. Gilbert Morier, 366, Place Cabana, (tél. 233-3153) St-Boniface.

M. Richard Kenny, 45, rue St-Pierre, (tél. 269-1367) St-Norbert.

Mlle Hélène Blais, 306, Day, (tél. 222-8851) Transcona

Mme Denise Gareau, 218, Kitson, (tél. 233-5426) St-Boniface.

M. Paul Savard, 39, Moore, (tél. 253-1035) St-Vital.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Richard Benoit, 7C-420, chemin Ste-Marie, St-Vital, du 1er juin.

M. Georges Paquin, 184, rue Ridley, Winnipeg 22, du 1er juin.

M. Aimé Vielfaure, La Broquerie, Man., du 2 juin.

Sr Louise-M. Gaborieau, 210, rue Kenny, St-Boniface, du 3 juin.

Le Père Richard Desy, 200, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, du 6 juin.

L'abbé René Touchette, Cottonwood et Drake, St-Boniface, du 7 juin.

M. Jules Préfontaine, 5, baie Northumbria, St-Boniface, du 8 juin.

Paul VI visitera les Philippines et l'Australie

CITE DU VATICAN — Répondant à une double invitation des épiscopats des Philippines et de l'Océanie, le pape Paul VI se rendra au mois de novembre prochain à Manille et à Sydney pour y participer aux réunions des conférences épiscopales de l'Extrême-Orient et de l'Océanie.

Le communiqué du Vatican, annonçant cette nouvelle, précise d'autre part que le pape se rend à Manille sur l'invitation du président des Philippines et "qu'il participera, en répondant aux désirs exprimés par la communauté catholique australienne, avec le bon vouloir des autorités civiles, aux célébrations du bi-centenaire de la découverte de ce continent".

Ce voyage de Paul VI, le neuvième, sera le plus long en distance et en temps effectué jusqu'ici. Son dernier en Afrique, (mis à part une courte visite en Sardaigne) remonte à la fin de juillet l'an dernier. Il aura ainsi visité les cinq continents du globe.

Ce voyage, dont on n'a pas encore fourni les dates exactes, aura un but essentiellement pastoral. Le pape pourra examiner en personne, avec les prélats intéressés, les nombreux problèmes religieux, mais également sociaux et politiques, qui se posent souvent d'une façon aiguë dans ces régions.

Les participants aux deux "sommets" épiscopaux, chercheront pour la première fois des solutions communes à leurs problèmes, dans l'esprit de collégialité mise au point par le dernier synode. C'est dans cet esprit que Paul VI a voulu souligner par sa présence la nécessité et l'importance de cette nouvelle forme de collaboration entre les Eglises locales, dans ces premières étapes vers la collégialité.

Les problèmes sont d'ailleurs souvent d'ordre très divers. Dans les Philippines, par exemple, on note un accroissement des vocations religieuses, cependant que l'Eglise indienne rencontre les difficultés dans son apostolat. Toujours aux Philippines, l'Eglise jouit d'une grande possibilité d'action, alors qu'en Inde, les rapports entre la hiérarchie catholique et les autorités locales ne sont pas toujours faciles. En Australie, les problèmes de la collaboration oecuménique entre les Eglises chrétiennes sont bien différents des relations entre l'Eglise catholique et les communautés non chrétiennes dans les îles de l'Océanie.

En se rendant dans ces territoires pour examiner de plus près cette situation religieuse, Paul VI confirme que l'Eglise attend d'eux, une contribution fondamentale pour "l'aggiornamento" et le renforcement des cadres et de la base de l'Eglise universelle.

Les problèmes difficiles et complexes de la paix auront certainement une grande place dans les entretiens. Les participants aux deux "sommets" ont la responsabilité pastorale de 41 millions de fidèles: 23 millions aux Philippines, 7 millions en Inde, deux et demi en Australie, deux en Indonésie, un et demi au Vietnam, etc. Ils ont également la responsabilité morale d'un nombre plus grand encore d'hommes, victimes des guerres, des injustices sociales, des crises économiques, des persécutions politiques.

Deux thèmes seront sans doute au centre des préoccupations du pontife: le conflit du sud-est asiatique, et l'inconnue que représente la Chine. En vue de son voyage, les observateurs prévoient que Paul VI consacrera une bonne partie de l'été à des initiatives diplomatiques pour faciliter une solution au conflit de l'Indochine.

Le parcours que l'avion spécial de l'Alitalia suivra pour mener Paul VI à Manille en quelque 17 heures n'est pas encore prévu. Mais même s'il ne fait pas escale à Saïgon, il survolera le Vietnam. A cette occasion, le pape ne manquera pas d'envoyer un appel à la paix aux responsables sud et nord vietnamiens.

Hong Kong est une étape possible pour les avions qui relient l'Europe aux Philippines. Si elle était retenue, un pape poserait le pied pour la première fois en Chine continentale — même si Hong Kong est territoire britannique. L'Eglise chinoise est aujourd'hui une "Eglise du silence". Les perspectives pour garantir un minimum de vie catholique sont très limitées. Mais Paul VI a toujours gardé une attitude de disponibilité au dialogue.

"Nous voudrions reprendre, affirmait-il le jour de l'Epiphanie, en 1967, les contacts avec les peuples chinois du continent, contacts qui n'ont pas été interrompus volontairement par nous. (...) Et Nous voudrions aussi, avec ceux qui dirigent la Chine d'aujourd'hui, parler de la paix, sachant combien cet idéal élevé d'humanité et de civilisation est intimement lié à l'esprit du peuple chinois".

Si officiellement on souligne les aspects pastoraux du voyage, le pape partira encore une fois surtout en "pèlerin de la paix".

Un recteur laïque...

(suite de la première page)

dans le nombre d'étudiants au niveau universitaire. Le Collège comptait en 1970 265 étudiants au cours des Arts, soit une augmentation de 30 pour cent sur l'année précédente.

Le président du Conseil d'administration a également révélé que le Collège "est disposé à prendre la direction de l'Institut pédagogique de langue française" que le gouvernement manitobain songe à mettre sur pied.

Devant les demandes pressantes des milieux anglophones pour des cours de français oral, le Collège se voit en outre dans l'obligation d'ouvrir dans un avenir prochain une école de langues. Il prévoit aussi l'établissement d'un programme pour former des secrétaires bilingues.

Les étudiantes de 8e

Il a été annoncé lundi que le cours secondaire du Collège accueillera avec l'entrée de septembre des étudiantes de 8e année. Jusqu'ici, les filles n'étaient acceptées qu'à partir de la 10e.

Les autorités du Collège sont d'avis que le recrutement des élèves pour le cours secondaire augmentera sensiblement dans la mesure où entreront en vigueur les nouvelles mesures prévues par le ministère de l'Education pour permettre plus d'enseignement en français dans les écoles publiques. Devenant plus familiers avec le français comme langue d'enseignement, les étudiants franco-manitobains se sentiraient plus assurés à poursuivre leurs études pré-universitaires au Collège.

Il a été dit, au cours de la conférence de presse, que plus de 80 pour cent des étudiants qui poursuivent leurs études secondaires pré-universitaires au Collège terminent ensuite avec succès leurs études universitaires. Présentement, la moyenne pour les étudiants des écoles publiques est d'environ 30 pour cent.

Classes de sécurité nautique et de natation

La Commission des parcs de la ville de St-Boniface offrira cette année encore des leçons de natation. Les inscriptions se feront le samedi 13 juin, de 10 h du matin jusqu'à midi et de 2 h à 4 h de l'après-midi. On doit s'inscrire à la piscine la plus proche de son domicile.

Chaque enfant recevra 10 leçons de 45 minutes, chacune après quoi il devra s'inscrire à nouveau au même tarif qui est de $3.00 payable au moment de l'inscription. Les dates d'ouverture aux deux piscines sont le 6 et 20 juillet et le 3 août.

On doit s'inscrire aux endroits suivants: Norwood Community Club, Centre récréatif Notre-Dame, Piscine Happyland et Winakwa Community Club.

Le voyage de la charrette

La charrette de la Rivière-Rouge, partie de Joliette en avril et en route pour Portage-la-Prairie, où elle doit arriver le 4 juillet, poursuit son chemin au rythme des pas de "Dolly" qui a pris seule la relève depuis que son compagnon est mort d'une pneumonie à Ottawa. On devait lui trouver un remplaçant à Sudbury, la semaine dernière. En même temps, le caporal Herb Jamieson est venu se joindre aux caporaux Ron et Bruce Strand.

Jusqu'ici la charrette n'a pas subi trop d'avaries. Quand des réparations s'imposent, on y procède à la manière d'il y a cent ans. C'est ainsi que, dernièrement, pour réparer un des cerceaux de la tente qui couvre la charrette, l'on a décliné l'offre d'un garagiste charitable et l'on s'est servi d'une branche coupée le long de la route.

Les voyageurs étaient attendus à Wawa, Ontario, hier. Ils arriveront à la frontière du Manitoba le 29 de ce mois.

Les lois revisées pour $160

Dix-neuf des vingt-deux volumes de la collection revisée des lois du Manitoba sont maintenant terminés et l'on peut se procurer la série complète au prix de $160. Chaque volume comprend trois cartables à feuilles mobiles permettant une mise à jour continuelle et facile. On peut aussi se procurer les séries reliées à la façon traditionnelle. Les trois volumes à venir contiendront les index et les tables des matières.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 28 mai 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,500 bovins, 500 veaux, 8,700 porcs, 425 moutons et agneaux. (La semaine précéd.nte: 4,750 bovins, 500 veaux, 7,380 porcs, 190 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$32.00—33.50
Bons	31.50—32.00
Moyens	29.00—30.50
Communs	25.00—29.00
Génisses	
Choix	$29.00—29.50
Bonnes	28.50—29.00
Moyennes	27.00—28.50
Communes	25.00—27.00
Vaches	
Bonnes	$24.00—25.00
Moyennes	23.00—24.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—22.50
Taureaux	
Bons	$27.00—27.50
Communs et gras	20.00—27.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs

Les porcs de $29.55—29.55 ($30.20 à la fermeture. Les truies de $22.05—22.50.

Moutons et agneaux

Agneaux 40-50 lb	$40.00—50.00
90 lb	31.00

Epidémie d'hépatite

Une épidémie d'hépatite continue à sévir au Manitoba. Les services de médecine préventive de la province ont rapporté 258 cas d'hépatite contagieuse en mai contre 216 cas en avril. Depuis le début de l'année, on a enregistré 748 cas tandis que, pour la même période en 1969, on n'en comptait que 180. Cependant les cas sont épars dans la province.

Vu que d'ordinaire cette maladie atteint son sommet au bout d'un cycle de sept ans, les autorités médicales croient que 1970 sera l'année de pointe. Le temps chaud devrait cependant l'empêcher de se répandre.

Selon les officiers d'hygiène, la propreté, surtout autour des lieux d'aisance, est le moyen le plus efficace de combattre cette maladie.

On a aussi recours à la gamma-globuline dans les cas où les membres de la famille ont été en contact avec une personne atteinte de la contagion.

Les services de santé rapportent également que les cas de rubéole se sont limités jusqu'ici à 159. On est d'avis que la campagne d'immunisation en vigueur au cours des trois dernières années a servi à ralentir cette maladie contagieuse.